



Le courrier

N° 2

Avril 2013

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

www.cartels-constituants.fr

*Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne*

Siège social : 80, rue de Ménilmontant 75020 Paris- tél. et fax : 01 42 54 39 84

Sommaire

Informations institutionnelles

Compte-rendu de l'assemblée générale des 19 et 20 janvier 2013, Claudine Hérail et Claire Colombier	5
Compte-rendu des réunions du Conseil	9
Invitation	12
Dispositif sur la pratique : retour du cartel d'adresse	
Intervention, Jean-Michel Darchy	13
Quel sacré merdier !, Luc Dias	16

Journée des cartels en Avignon

Travail du séminaire « La répétition », Dominique Boukabza	19
Rêve et répétition entre névrose et psychose, Jean-Michel Darchy	21
Caminando, Claire Colombier	23
Des « constructions dans l'analyse » de Freud à l'ab-sens de l'Autre, Albert Maître	24
Notre Père né psy est mort... Son fantôme nous hante <i>encorps</i> ! Luc Diaz	25

Correspondance, Dominique Lallier Moreau	34
De quoi Hamlet est-il le nom?, Jacques Nassif	37
De l'erotika du transfert, des préliminaires qui durent, Lucia Ibañez Marquez	51

Inter-Associatif Européen de Psychanalyse

Compte rendu de la coordination des 2 et 3 février 2013, Jacques Nassif, Lucia Ibañez Marquez, Jöelle Feticcioni	57
Séminaire à Ravenne, Italie	64
Pour une relance européenne à l'Inter-associatif, Lucia Ibañez Marquez	66

Convergencia

Compte rendu de la réunion du CLF de mars 2013, Christophe Amestoy	71
Politique de la psychanalyse, psychanalyse de la politique, Argument pour le colloque Convergencia des 1 et 2 juin 2013 à Paris	72
Un art de l'impossible, texte pour le colloque de Convergencia	73

Bloc-notes	75
Annuaire	76
Agenda	80

Compte-rendu de l'assemblée générale des 19 et 20 janvier 2013

Samedi 19 janvier 2013

Claudine Hérail

Rapport moral de la présidente

Michèle Skierkowski : le **rapport moral** proposé est un rapport de « bon moral ».

Elle invite énergiquement chacun à s'engager dans l'association en rappelant l'importance de l'existence des associations pour l'avenir de la psychanalyse. Notre dispersion géographique est à considérer comme une chance, une possibilité d'ouverture.

Rapport financier de la trésorière :

Martine Delaplace présente le **rapport financier**.

Rapport des coordonnants.

Albert Maitre, coordonnant des séminaires et colloques : rappelle que le travail du bureau a été un véritable travail de cartel.

Le 27/03/2011 : la journée des CCAF s'est appuyée sur le mode du témoignage indirect.

En Octobre 2011 a eu lieu le séminaire clinique préparatoire au Colloque d'Octobre 2012. 4 ateliers tirés au sort devaient préparer des interventions.

Le 24 Mars 2012 à Montpellier, a eu lieu la poursuite de la préparation.

Le 30 Septembre 2012 le Colloque « Le prix de la parole » a donné lieu à des retours intéressants.

Le 23/03 /2013 en Avignon : aura lieu une journée des cartels des CCAF : pour témoigner d'un travail en groupe ou d'un travail individuel. Durant cette journée annuelle, les membres et les correspondant(e)s des C.C.A.F., individuellement, en cartel ou en groupe, font part de leurs travaux, réflexions, questions.... qu'ils soumettent à l'assemblée pour une mise en discussion et en perspective.

Durant cette journée le dimanche matin suivant aura lieu le retour du cartel d'adresse. L'ensemble de ces réflexions contribuera à la préparation d'un colloque en 2013.

Il ressort de l'ensemble de ces travaux que la formule de groupe de travail par tirage au sort a ses limites : il est très difficile de transmettre l'effet de cartel. (La question du tirage au sort est-elle vraiment en cause, ou s'agirait-il plus largement de

celle de l'implication personnelle de chacun, son engagement, et des efforts à y consentir ?)

L'expression d'une certaine souffrance dans le social revient beaucoup ces dernières années. Pour autant il est important de ne pas sombrer dans une position masochiste. En effet l'avenir de la psychanalyse ne dépend que de nous (et des analysants, dont nous sommes). Il s'agit de faire preuve d'inventivité.

La souffrance des analystes est la même que celle qu'ils rencontrent, y compris dans l'idéologie actuelle de la définition des symptômes

Quelques commentaires suite à ces interventions :

- Lucia Ibanez note que cette équipe du bureau a su soutenir le travail des groupes régionaux.

- il est rappelé que le groupe parisien, ouvert à d'autres que les membres des CCAF, se réunit un mercredi par mois.

- la journée d'Avignon est ouverte aux travaux de groupe ou travaux individuels en cours.

Claude Masclef : coordonnant du dispositif de la pratique rappelle l'importance de l'inscription dans le dispositif de la pratique d'autant plus que de ce travail découle, via le travail du cartel d'adresse, une thématisation du colloque suivant.

Maryse Defrance s'inscrit à nouveau dans le dispositif. Après s'être laminée pour faire exister l'analyse, avoir beaucoup utilisé d'énergie jusqu'à l'épuisement, elle a constaté que rester minoritaire était risqué. Elle souhaite se remettre dans le dispositif pour « continuer à vivre ».

Christophe Amestoy : coordonnant de l'accueil : il y a eu deux nouveaux membres correspondants-Marie-Pierre Ancèle et André Laviolette. Michel Lehmann est de retour aux CCAF.

L'assemblée générale, à l'unanimité donne quitus.

Elections :

Conseil :

Martine Delaplace et Michèle Skierkowski se présentent à nouveau pour soutenir ce qui est déjà en

cours, soutenir l'ouverture vers d'autres associations.

Eric Didier pense qu'il est important de réfléchir au fait qu'un président aille au-delà d'un mandat de 2 ans.

Luc Diaz présente sa candidature au bureau.

Claude Masclef se représente au bureau.

Jean-Michel Darchy se présente : s'impliquer davantage dans ce champ de la psychanalyse permet de se sentir plus fort dans le débat actuel avec les différentes pratiques.

Jacques Nassif ne fait pas acte de candidature. Ce qui pourrait le mobiliser, c'est « l'IPAsition » de la psychanalyse. Il existe des psychanalystes qui se contentent de travailler Lacan ou Freud et s'assurent ainsi une pérennité dans les institutions.

Serge Vallon : « si j'étais candidat »...s'intéresserait au débat à propos du resurgissement de prédications par rapport à la question du « mariage pour tous ».

Il rappelle la re-publication de « l'ordinaire de la psychanalyse » avec un commentaire de Pierre Babin.

Le vote a lieu et donne les résultats suivant : 39 votant(e)s :

Michèle Skierkowski (35 voix) Martine Delaplace (32 voix) Luc Diaz (30 voix), Claude Masclef (26 voix) sont élus. Jean-Michel Darchy (25 voix) n'est pas élu à une voix près. (cf. le compte-rendu du dimanche matin)

I-AEP : il y a deux postes à pourvoir. Il est rappelé que le fonctionnement de l'I-AEP : 4 coordinations par an et l'organisation de 2 séminaires par an. Un séminaire aura lieu à Ravenne au mois de Mai : ce week-end, dont le thème sera la situation politique de la pratique de la psychanalyse dans chaque

pays, sera important à propos de l'analyse laïque. Comment faire pour que ce séminaire ne soit pas qu'un inventaire de la psychanalyse dans chaque pays ? Pour qu'il y ait une trame ? Pour qu'il y ait des échanges ? Comment soutenir la requête des psychanalystes italiens ? Comment soutenir l'I-AEP ?

Delphine De Roux propose qu'on reporte le vote des délégations à après ce week-end, en Juin, pour élaborer un peu plus ce qu'il en est de l'I-AEP.

Les candidatures à Convergencia.

Michèle Skierkowski : soutenir l'ouverture entre I-AEP et Convergencia.

Lucia Ibanez : comment mieux définir le signifiant européen ?

Christophe Amestoy : après s'être rendu régulièrement au comité de liaison, souhaite participer à faire ces liens avec le comité de liaison français.

Lucia Ibanez souligne que c'est un temps de travail avec le bureau qui a manqué. Est-il donc nécessaire qu'il y ait un coordonnant ?

Sont donc élu(e)s délégué(e)s à Convergencia : Michèle Skierkowski, Lucia Ibañez Marquez et Christophe Amestoy.

JP Holtzer interroge l'association sur le fait qu'il n'y ait pas de coordonnant de l'I-AEP.

Maryse Defrance rappelle que ce rôle de représentation incombe au président de l'association.

Delphine De Roux rappelle qu'il a été quasi impossible que les représentants et le bureau se rencontrent.

Martine Delaplace rappelle que le conseil avait décidé que ce soit l'ensemble du conseil qui fasse tiers, or il n'y eu qu'une réunion.

Dimanche 20 janvier 2013

Claire Colombier

Début effectif à 10h. Présidence : Martine Delaplace

Les membres du conseil qui se sont réunis hier soir nous informent de la **répartition des fonctions dans celui – ci** :

Présidente : Michèle Skierkowski

Trésorière : Martine Delaplace qui nous dit qu'elle continuera à faire des « petits tableaux »..

Coordonnant(e)s des « Affaires extérieures » : Michèle Skierkowski et Luc Diaz

Coordonnant de l'accueil : Christophe Amestoy qui se propose de réfléchir davantage à la manière d'accueillir les nouveaux membres, afin qu'ils soient mieux accompagnés lors de leurs débuts dans l'association.

Coordonnant pour les séminaires et les colloques : Luc Diaz

Coordonnant du dispositif sur la pratique et de la passe : Claude Masclef.

Celui – ci précise qu'il n'a jamais été à aucune place dans le dispositif de la passe et qu'il ne comprend pas comment on peut s'y engager. Il se propose de relancer le dispositif inter – associatif et travaillera avec Christian Oddoux qui a confirmé qu'il ne sera plus coordonnant lorsque la passe en cours sera arrivée à son terme.

Le débat s'engage d'abord sur la nécessité de reprendre un travail de réflexion sur cette question de la passe. Il n'y a pas eu de travail d'après coup dans les jurys : ce travail est – il souhaitable ou non, le faire serait-il contraire à l'esprit du dispositif de la passe tel que l'a défini Lacan ? S'il ne convient pas (plus) de le faire au niveau des jurys, n'est – il pas nécessaire de réengager un débat sur la passe au sein des CCAF et aussi avec les associations participant au dispositif ? Ne faut-il pas reprendre l'histoire de la passe aux CCAF ?

Le débat porte ensuite sur la possibilité ou non pour Claude Masclef d'être coordonnant de ce dispositif. Cela serait contraire aux statuts (NDLR : cf en annexe l'article 7 des statuts qui n'aborde pas cette question). Ce serait non souhaitable étant donné l'enjeu de la passe : questions de vie ou de mort.

Jean-Michel Darchy, qui était candidat au Conseil et n'a obtenu qu'une voix de moins que CM, a une expérience du dispositif de la passe. **Il est proposé qu'il fasse partie de ce conseil pour travailler sur cette question avec Claude Masclef. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents de la matinée.**

IAEP

Les délégués (Jean-Pierre Holtzer, Lucia Ibanez-Marquez, Albert Maître et Michèle Skierkowski) exposent les raisons et les modalités possibles d'une constitution de l'IAEP en tant que personne morale, pouvant se constituer si nécessaire partie civile, dans des procès qui seraient faits à des collègues analystes profanes.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de droit européen, que l'IAEP deviendrait donc soit une association loi 1901, soit une association selon la loi belge qui est proche de la loi 1901.

Les associations membres de l'IAEP devront le faire figurer dans leurs statuts .

La question fondamentale est d'avoir un statut politique, les statuts le permettront.

Ce qui fait difficulté pour certaines associations, c'est la perte de souveraineté que représente le droit de l'IAEP à parler en leur nom, après décision commune bien sûr. Il est prévu que si au moins les ¾ des associations sont d'accord, l'action est menée par l'IAEP, en précisant le nom des associations qui ont mandaté l'IAEP pour ce faire.

Les statuts actuels de l'IAEP revisités pourraient convenir à ce projet de défendre l'analyse laïque, la transmission de la psychanalyse par des associations analytiques et la libre circulation des psychanalystes en Europe.

Les membres des CCAF sont invités à dire s'ils mandatent leurs délégués à l'IAEP pour une démarche visant à doter l'IAEP d'une capacité politique pour la défense de la psychanalyse laïque.

Résultat du vote : oui

Publication des actes du colloque « Le prix de la parole » :

Un groupe se constitue pour travailler sur cette publication à partir des textes réunis

Claire Colombier, Martine Delaplace, Jean-Pierre Holtzer, Anne Jaeger

Nouveau site :

Il y aura une partie interactive : dix informations qui s'effaceront au fur et à mesure de leur remplacement.

Le contenu de l'ancien site va être progressivement transféré que le nouveau site

Claire Colombier et Delphine de Roux s'inscrivent pour travailler sur ce nouveau site.

Eric Didier émet le vœu que dans le Courrier il y ait un espace pour les coups de cœur culturels.

Journée des cartels le 23 mars en Avignon

Les horaires sont définis : 9h30 accueil, 10h début des interventions.

Il est demandé à ceux qui veulent intervenir soit en cartels, soit individuellement de préciser à l'avance le thème de leur intervention ainsi que la durée sollicitée.

Les informations pratiques seront envoyées ultérieurement par Jean-Michel Darchy.

Journée de travail en octobre à Lille

Cette journée constituera un premier temps vers un colloque fin 2014

Le dispositif de la journée est à inventer par les collègues du Nord.

Association « Pour l'éthique de la psychanalyse »

Patricia Philippot présente l'association qu'elle vient de créer et une discussion s'engage.

La première réunion aura lieu le 6 février à 20h à son cabinet (cf newsletter)

Comment devenir analyste peut – il être désirable aujourd'hui ?

Tenir cette place implique une « charge singulière » que l'association a pour fonction de soutenir.

Il s'agit d'organiser un champ de résistance avec ceux qui par leur activité de création sont ipso facto dans l'association libre.

Quel prix on accepte de payer pour qu'une rencontre puisse avoir lieu ?

Compte-rendu des réunions du Conseil samedi 23 mars en Avignon et 6 avril à Paris

Nous avons travaillé tout un samedi à partir des points soulevés lors de la réunion du Conseil en Avignon :

- Remise au travail sur les dispositifs constituants des CCAF :
le dispositif sur la pratique (dont le nombre de participant(e)s diminuent au fil des dernières années (pour mémoire en 2008, il y avait 8 cartels de la pratique et cette année deux).
 - L'accueil
 - La passe
 - L'organisation des journées de Lille et du colloque de 2014
 - « Affaires extérieures », (I-AEP et Convergencia), ainsi nommés dans les statuts mais qui relèvent davantage d'un nouage intérieur/extérieur sur le modèle de la bande de Moebius que d'une opposition entre un intérieur et un extérieur.
-

Le dispositif sur la pratique

Dans le souci de mettre en œuvre l'idée que le conseil a à s'adjoindre le maximum de personnes membres des CCAF pour traiter de questions particulières, et notre dispositif de la pratique en est une, nous lançons cette invitation aux membres des cartels d'adresse, celui qui a fait retour en Avignon et le nouveau :

Invitation aux Cartels d'adresse

Chères collègues et chers collègues,
Le retour du Cartel d'adresse et la discussion qui a suivi en Avignon, ont montré que nous étions dans un moment particulier de notre dispositif de la pratique. Cela nous amène à vous inviter à un échange entre les membres du dernier Cartel d'adresse, du nouveau et du Conseil. Samedi 15 juin, de 17h. à 19h.
A la Maison des Associations du 20ème, (adresse à confirmer) après l'A.G.
Suite à ces échanges, un temps sera consacré à la question le dimanche matin en AG.

Pour ce qui concerne une publication dans le courrier du Retour du Cartel d'adresse :

Le Cartel d'adresse s'est dissout en se disant qu'il en revenait à chacun de présenter son retour. Chacun du cartel d'adresse décidera donc de la publication de son texte ou pas dans le Courrier.

La question de l'accueil

On a pu constater dernièrement que le dispositif (deux accueillants, un coordonnant) n'avait pas suffi à répondre à la demande de devenir membre d'une personne. Nous proposons de penser un peu plus à la possibilité de proposer à quelqu'un d'être correspondant pendant un certain temps avant de refaire sa demande de devenir membre.

Lors de l'AG de juin nous consacrerons donc un temps à la réactualisation auprès des membres de la conscience du sérieux de ce travail d'accueil.

Pour mémoire : Statuts des CCAF - 2003

Article 6:

Pour toute nouvelle demande d'admission, le postulant rencontrera deux membres de l'association, tirés au sort pour assumer cette fonction d'accueil. Cette rencontre aura pour buts de répondre aux questions du nouveau membre, de lui permettre de formuler ses projets de travail et ses attentes quant à l'association.

Les deux membres témoigneront de ces entretiens auprès d'un coordonnant. Lors du tirage au sort, ils pourront se récuser ou être récusés une fois.

Acceptée ou ajournée, chaque candidature donnera matière à réflexion sur les principes d'inscription dans une association pour la psychanalyse et aux C.C.A.F. en particulier; et cela, dans le cadre de cartels constitués par les membres ayant assuré cette fonction d'accueil. Ces cartels rendront compte de leur travail à l'Assemblée Générale.

La passe

Alors que nous nous posions la question de l'actualité de la passe aux CCAF, une demande de passe a été faite. Elle est en cours.

Cette question sera reprise à l'A.G. de juin.

Les journées de Lille

Après Avignon, les prochaines journées des CCAF auront lieu en Novembre 2013 à Lille. Ces déplacements visent à tirer avantage de la particularité

des CCAF dont les membres sont géographiquement dispersés. Nous misons sur la chance que cela représente de pouvoir rencontrer, en nous déplaçant, des collègues de différentes régions et de travailler avec eux. Notre journée des Cartels en Avignon à laquelle une quinzaine (?) de personnes hors CCAF ont participé, ne peut que nous encourager dans cette voie.

Titre ou thème des prochaines Journées à Lille.

De ces journées de Lille au colloque de 2014, il n'y a que quelques pas. Le départ du chemin est donné par le retour du cartel d'adresse :

La thématique tournerait autour de : La violence de l'inexistence- Silence est-il inexistence ?

Voici le mail adressé par le Conseil aux membres des CCAF de la région du Nord :

Bonjour,

Nous sommes en réunion de Conseil et pour répondre à la question de Claude concernant le thème de la ou les Journées de Lille, il nous semble important de reprendre le thème qui est apparu lors du retour du Cartel d'adresse en Avignon, autour de l'inexistence - de la violence de l'inexistence - le prix de l'absence, pour ne pas la réduire à la violence de l'inexistence - est-ce qu'un psychanalyste peut être inexistant ? -

Nous sommes conscient(e)s que cela pourrait rester hermétique pour des personnes qui n'auraient pas suivi l'ensemble de notre travail, nous vous laissons en discuter et peut-être revenir vers nous.

Amitié

Le site

Nous nous sommes ré-engagés auprès d'Idéal.com pour "rénover notre site". Mais en cours de route, il est apparu que celui-ci était trop obsolète pour être refait. La proposition a donc été de faire un nouveau site. Et là, les ennuis ont commencé. Idéal.com nous a proposé un site (noir/gris/blanc), qui ne nous a pas convenu. Depuis, des échanges de mails très serrés ont fait avancer les choses, cependant bien lentement. Notre nouveau site est en route, mais il faudra encore un peu de temps pour que nous obtenions ce que nous demandons. Une des choses positives est qu'il sera interactif : chaque membre des CCAF pourra y faire figurer directement des informations, des textes, etc.... Nous nous sommes approchés de l'idéal et la réalité en sera colorée !

Les affaires extérieures

Au moment de la réunion, nous n'avons pas encore reçu le compte-rendu de la coordination de l'I-AEP, nous passons donc à Convergencia.

Convergencia

La coordination aura lieu à Paris les jeudi 30 et vendredi 31 mai 2013 ; elle réunit tous les délégué(e)s de toutes les associations membres de Convergencia.

Elle sera suivie d'un colloque : samedi 1er et dimanche 2 juin 2013 à Paris, colloque auquel tous les membres des associations sont invités à participer.

Le titre de l'argument (que vous retrouverez dans le courrier) est « L'a politique du désir ».

L'argument est un appel à une position d'association. Nous prenons cette demande en considération

et proposé une trame à partir de laquelle un texte est écrit par les membres du Conseil et les délégué(e)s de Convergencia.

Voici cette trame :

Un art de l'impossible

Aucun tiers ne garantit l'analyse freudienne, ni l'Etat, ni un maître, ni même le langage.

L'analyse freudienne ne garantit ni la guérison, ni l'analyste.

Il n'y a que tous les analysants dont nous sommes qui peuvent témoigner de ce qu'une analyse aura été.

Il n'y a que tous les analysants qui peuvent garantir la violence que serait l'inexistence de l'analyse.

L'existence de l'analyse ne ressort pas d'une formation mais de la transmission de son expérience.

Si le transfert dans la cure reste son vecteur par excellence, une association dont l'objet est la psychanalyse, nommée aux CCAF - analyse freudienne - a aussi pour but d'en assurer les conditions.

Les CCAF tentent d'être en tension vers l'impossible de l'association libre dans leurs dispositifs mêmes - cartels de la pratique, passe, colloques -

C'est leur mise en question au fil de l'histoire qui est constituante de l'association.

Josée Lajoie

Entre Paris, Montpellier et Avignon, Les choses sont allées bon train – vous trouverez le texte dans la rubrique Convergencia de ce Courrier.

Invitation...

A l'initiative des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne (www.cartels-constituants.fr), des analystes d'Avignon et de sa région vous proposent de venir travailler avec Eric Didier autour de son livre :

« Moi je laisse faire, je regarde les étincelles – cinq conférences sur la psychanalyse d'enfants »
(Paris : Petite Capitale 2011)

Conférence-débat :

Vendredi 17 mai 2013 à 19 heures
Maison IV de Chiffre, 26 rue des teinturiers
Avignon.

Participation aux frais 15 € étudiants 10€

Il est préférable de s'inscrire :

Jean Michel DARCHY 06 14 49 81

30 jmdarchy@hotmail.fr

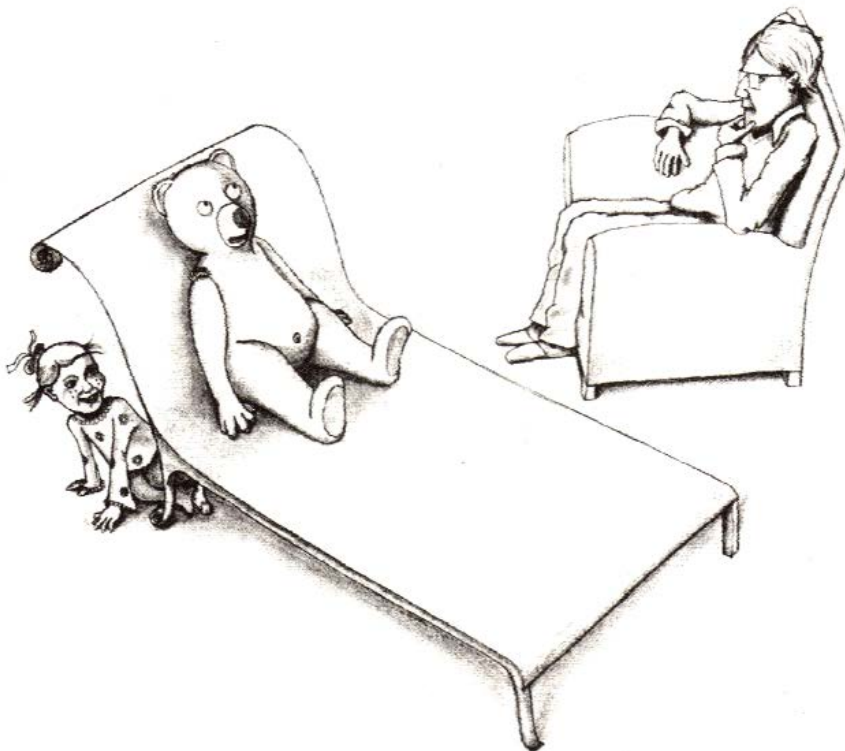
Anne JAEGER ZEPEDA 06 09 59 07 63

ajzepeda@wanadoo.fr

A diffuser sans modération

La Parole imprévisible ou la pratique de la psychanalyse

Avec Eric Didier psychanalyste



Moi, je laisse faire, je regarde les étincelles
Cinq conférences sur la psychanalyse d'enfants

Tout au long de ces conférences, Eric Didier nous mène, de son pas léger mais insistant, au vif de ce que peut être la pratique de la psychanalyse avec des enfants – et avec des adultes tout aussi bien.

« *Le passage à réussir, pour un enfant, pour tout analysant, c'est de passer du symptôme à une parole*

juste ». Ceux-là, dans leur rencontre avec leur psychanalyste,

« *...n'ont pas voulu de consolation à la dureté de leur vie, ils ne veulent pas attendre demain pour prendre la parole, ni continuer à se plaindre des cartes qu'ils ont reçues du destin.* »

Expérience unique, à chaque cure renouvelée, le vivant s'y révèle dans la parole qui surgit : « *Les*

premiers évènements qui se produisent dans la cure, c'est la survenue de paroles inattendues, gratuites, incongrues, non recyclables. Des paroles qui à l'instant où elles émergent, font de celui qui les a dites un philosophe, un poète, un sage, un mathématicien. »

« *[Les enfants] vont découvrir que la parole c'est le contraire de l'information, que tant qu'on livre des informations, on ne parle pas vraiment...* » Tel ce petit garçon qui, ayant raconté deux rêves à son psychanalyste, « *Comprend très bien ce que c'est que parler et ne pas parler* », et réfléchit sur le fait que,

« *Quand on est en danger de mort, il y a une parole vive à trouver pour avoir une chance.* »

La théorie, la conceptualisation de cette expérience, si elles ne s'entendent qu'en filigrane, donnent aux mots d'Eric Didier toute la consistance qui convient à leur apparente simplicité

Retour (s) du cartel d'adresse

Résumé de mon intervention pour le retour du cartel d'adresse

Jean-Michel darchy

Pour le premier cartel j'ai insisté sur l'absence par rapport au silence de l'analyste. Quand l'analyste est dans un silence, est ce que, pour autant, il est inexistant ?

Quelle est la valeur de ce silence, il peut toujours en parler.

Dans le Cartel 1, eux, à la différence de l'analyste n'avaient pas la présence de l'analyste, dans l'attente du retour au cartel d'adresse, fonction +1, ils ont écrit au lieu de penser.

Sur le même fil, nous relevons pour les 3 cartels écoutés, que tout fait prétexte pour ne pas « être là ». (Dasein).

Trois modalités du « n'y pas être » peuvent être repérées. (Élision dans le dispositif du cartel de la fonction du ne explétif, soit ce qui s'avère à faire ici défaut, de n'y être pas, là, par rapport à son manque)

Première modalité : l'écrit

Deuxième modalité : en tombant sur la face.

Troisième modalité : Satisfait ou remboursé du déplacement.

Tout ceci montre, à l'œuvre, l'efficacité du dispositif cartel, pour ce qu'il produit. Chaque « un » s'y re-trouve déplacé et à nouveau, au sens de la contrainte à répétition (Wiederholungszwang), confronté à un manque. Cette contrainte, ainsi produite de par les modalités du formant, le cartel, implique de facto, à chaque nouvelle rencontre, la question d'y être ou pas, et une dynamique de supposition, sur la pratique, équivalente à celle du sujet supposé savoir.

Pas d'analyste mais un effet d'adresse, à venir, fonction + 1, ici la plus une « personne », est instituée par le tirage au sort du cartel d'adresse, ce qui donne un cran de plus, à l'inconsistance de l'Autre auquel on s'adresse, insistant pour être, mais qui n'est pas. C'est bien le dispositif et ses contraintes initiales qui fait son œuvre et met en tension, la réponse de l'Autre, confrontation avec cet Autre qui

n'est pas référentiellement consistant, insistance du sujet supposé savoir. Si cette dimension n'était pas impliquée, il n'y aurait pas d'effet cartel.

Insistance

Est-ce que l'absence, c'est l'inexistence, on re-trouve en plus (+) ou en moins (-), les éléments modaux minimaux pour qu'advienne l'incidence de la répétition, l'enjeu de l'analyse comme analyse du sujet, l'objet de la répétition. Soit sujet de la répétition/répétition du sujet.

En ce sens, au sens algébrique du terme, le cartel est bien le vecteur, avec un but, une orientation, une intensité, vers ce qui, au un par un, s'avère de n'être pas là, rendez-vous manqués, par rapport à son manque, insu-portable à supporter.

Si le cartel est constituant il l'est, s'il fonctionne, dans la mise en jeu de ce manque structural, vers le point trou, ce qui n'a pas marché. Le point de « retour » au cartel d'adresse a pour fonction de l'objectiver, sert d'adresse au point de retour de la pulsion. Aux CCAF, on peut nommer un cartel, pas ses membres constituants. C'est, au jour du retour et au moment de sa dissolution que le cartel, comme effectif est constitué, par la nomination ou pas de ce qui l'a mis ou pas mis au travail.

Difficultés par rapport à ce qu'on entend dans les cures.

Exemple : « j'ai peur du conflit ». C'est au moment où ils disaient ça, cette crainte phobique, qu'ils auront été dans l'inexistence. C'est-à-dire, j'ai peur d'autrui, de l'autre.

L'éveil de l'angoisse est nécessaire au déplacement, parce que comme dans la cure, elle noue l'effet de la répétition au réel de l'absence et de la présence. En ce sens (au sens d'orientation du dispositif de la pratique)le retour au cartel d'adresse est réussi.

Autre approche convergente, la peur de la mort, l'angoisse, ont pu être extraite de leur manifestation

phénoménologique pour être indexées comme insistance du signifiant comme « instance de mort » et ramenées à la nécessité de ne pas être inexistant, là où ça importe dans les moments cruciaux.

Distinguo important entre « être vivant » et « exister ». Une vignette clinique de cure a été évoquée. Un délire de jalousie chez un homme réduit à partir du moment, sidérant pour lui, où ayant obtenu un poste de travail comme médiateur, il a découvert qu'il s'était mis à exister. Ce qui implique qu'avant, il était inexistant dans les moments cruciaux. D'où délire de jalousie par rapport à « sa femme » ; ça le calme, car elle attend, à son endroit, qu'il y ait « quelqu'un ». Avant autrui, était persécuteur car il n'existait pas dans le conflit, l'autre du fait de son inexistence était tout puissant donc il avait envie de le tuer.

D'où question : « pourquoi les gens ne disent-ils pas « non », ils ne le disent pas car ils pensent que dire « non », c'est dire « non » à leur droit d'exister. Un point d'occurrence nous est fourni là pour repérer le fantasme. S'ils disent « non » à l'autre, ils n'existent plus. C'est ça qu'ils disent en fait.

A partir de là et les avatars des 3 cartels, derrière la soi-disant « dépression » se cache une violence extrême, inversement proportionnelle à la dépression. La dépression permet de ne pas entrer dans le conflit. Ce qui fait « retour » c'est le fait d'avoir pris la parole et que cette prise de parole n'ait en fait, rien à voir avec leur existence.

Parler, c'est prendre une place. A contrario, ne pas rentrer dans les conflits, se taire, signe une violence inouïe.

Quid de parler, d'exister, de négocier avec les autres ?

Dans un des cartels une personne est partie, comment trouver un moyen pour ramener cette personne, dire quelque chose, prendre le risque d'exister ?

Il est angoissant d'être complètement d'accord avec le départ annoncé au cartel d'adresse, comme produit de ce cartel.

Cette violence est ressortie dans d'autres cartels (se défigurer, se faire rembourser, partir pour avoir été « mal reçu » etc.)

Autre question

Non des moindres, pourquoi des valeurs « familiales » ambolissent elles le travail de la fonction analytique ?

Impression récurrente d'un choix « forcé » entre : choix de la famille ou choix du cartel.

Un point crucial se dégage

Soit : la nécessité d'une politique, l'a-politique de la psychanalyse ?

Il nous semble que notre insistance aux CCAF à privilégier comme mode de transmission de l'analyse, les dispositifs à l'encontre des enseignements, montre plus qu'elle ne démontre, l'assertion

de Lacan « qu'il n'y a à attendre de changements que du fonctionnement ». Écart maintenu entre vérité et savoir comme insu-portable, propre à chaque un. Ca ne saurait se collectiviser au nom d'une quelconque garantie, conforme à un enseignement. Les cartels de pratique naviguent sur un océan peu pacifique, mais chez nous pas de place ni aux a-mateurs, encore moins aux initiés. En guise de savoir labellisant S A (barré), propre à chacun, voilà ce qui, de cet essai de rendre compte, ne cesse pas de ne pas se dire, cesse de ne pas s'écrire. L'usage par un des cartels du texte de Federico Garcia Lorca, *Jeu et théorie du Duende*, sert de manuductio pour nous avertir de l'in-tranquillité de l'analyste à l'arrivée comme au départ, objet de la cure, l'objet de l'analyse c'est de produire le sujet comme sujet/objet de la répétition. Le sujet n'est autre que la chose. L'écart a donc été produit entre désir d'être analyste et désir de l'analyste. Aux cartels les dispositifs ne donnant pas lieu à nomination « psychanalyste », mettent en jeu « l'analyste », toujours sans préfixe et jamais « psy ».

Si le nombre de cartels de pratique diminuent avons-nous entendu, c'est au nom d'un rapport de productivité, rapport productivité sur rendement, peu de profit. Ceci signe plutôt le maintien de ce qui fonde la pratique, la mise en jeu comme désir de l'analyste de cette béance causale, si ça se referme c'est le signe que « la demande d'être » persiste.

Le style des CCAF, sa préférence pour les dispositifs, pour une association « sans maître » aura au moins permis que ça ne se referme pas, même si c'est ulcérant.

Un peu de théorie, où il se vérifie que nos dispositifs, malgré leurs « avatars » fonctionnent

Si nous reprenons, ce qui nous semble l'avancée, induite par cette session des cartels de pratique (2012-2013) : « Exister ça n'est pas intéressant/In-exister ça compte. »

On peut, à partir de cette avancée, appréhender sans triomphalisme, les Cartels Constituant de l'Analyse Freudienne comme étant le seul lieu, de par le primat donné aux dispositifs sur quelque gradus que ce soit, qui maintienne, comme effec-tuation de l'analyse, une parole fondatrice, jamais acquise car sans essence à priori, toujours contingente d'une rencontre. Le moment du retour au cartel d'adresse suivi du retour du cartel d'adresse, avec l'entre-temps du travail des cartels, reprend sur un mode iso morphique, mais selon une autre modalité, que le point où le psy-chaanalyste défaille, c'est celui où advient l'analyste, c'est parce qu'il manque à sa place, que la fonction petit a peut-être « extraite », comme terme de l'opération et tout aussi bien comme ce qui l'a causée.

Le pari de Lacan était, peut- on s'en remettre et quel désir peut pousser quelqu'un à vouloir, « ayant lui-même traversé plusieurs fois le plan de l'identification » (cf. Les 4 concepts fondamentaux de la psychanalyse) occuper cette fonction, pour quelqu'un d'autre ? En parler, c'est vérifier, de facto, que le dispositif sur la pratique rétablit, à la juste mesure de ce qui a fondé cette association après la dissolution de l'école freudienne de Paris (EFP) en 1981, l'impossibilité de la bi-jection désir de l'analyste \leftrightarrow désir d'être analyste (pas de nomination)

Une bonne manière de saisir l'écartèlement du : « où je ne pense pas/ou je ne suis pas », sur quoi finalement se fonde une éthique plus qu'une politique de la psychanalyse : l'a-politique de la psychanalyse.

Ce point nous ne le lâchons plus, même si « crise oblige » et air du temps, on nous demande nos listes de « psy-chaanalystes », on ne peut comme l'indique notre texte mis en exergue sur le site des CCAF, « *réglementer l'impossible* », si on prétend le contraire, plus d'analyse possible, mais la psychanalyse sera définitivement ravalée à l'exercice ou à la contribution de l'exercice d'un pouvoir.

(07 04 2013)



Quel sacré merdier !

Luc Diaz

« ... c'est l'absence qui fait l'accès du parlant au réel. »

Jacques Lacan,

Postface au séminaire : *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, 1973-01-01

(*Pas-tout Lacan*, <http://www.ecole-lacanianne.net/bibliotheque.php?id=10>, p. 1425)

Quel sacré merdier !, telle est l'expression qui m'est venue en écoutant les cartels de pratiques. L'oxymore n'est-il pas de rigueur en analyse freudienne ? Elle tente tout aussi désespérément que nécessairement de tenir en son discours debout les deux bouts, d'autant plus si ces deux bouts se trouvent être pour l'un véritablement scatologique, et pour l'autre illusoirement eschatologique.

Un adage m'y a encorps traversé : *le mieux est l'ennemi du bien*. Un des cartels avait ainsi décidé de ne point se rencontrer autour des temps institutionnels (AG, séminaires, colloque...). Bien mal lui en a pris. L'enfer est décidément pavé des plus louables intentions.

Si cette expression et ces maximes me sont venues, c'est pourtant un autre signifiant : "l'absence", que nous ont fait passer, me semble-t-il, les cartels de pratiques. Plus de la moitié de leurs membres l'ont d'ailleurs rejouée, pour certains carrément déjouée, devant le cartel d'adresse. Avec immédiatement cette question : l'absence n'y était-elle qu'inexistence, ou bien avait-elle une certaine présence pour ne pas dire une présence certaine ? Une présence dans l'absence : un nouvel oxymore.

Le sacré est en lui-même "oxymorique" : « *La notion de sacer ne coïncide pas avec celle de "bon" ou de "mauvais" ; c'est une notion à part. Sacer désigne ce qui ne peut être touché sans être souillé ou sans souiller ; de là le double sens de "sacré" ou "maudit" (à peu près). »* L'à peu près d'Alfred Ernout et d'Antoine Meillet dans leur *dictionnaire étymologique de la langue latine* (Paris, Klincksieck, 2001, 4^{ème} éd. nouveau format, 1^{ère} éd. 1932, p. 586) n'est-il pas délicieux ?

Georges Bataille, *L'Érotisme* : « ... sacré désigne en même temps les deux contraires. » (Paris, Éditions de Minuit, *Arguments*, 1957, p. 75) "Devant" lui, « *Les hommes sont en un même temps soumis à deux mouvements : de terreur, qui rejette,*

et d'attrait qui commande le respect fasciné. L'interdit et la transgression répondent à ces deux mouvements contradictoires : l'interdit rejette, mais la fascination introduit la transgression. » (*Ibid.*, p. 76)

Est sacré avant tout ce qui se donne pour tel aux yeux du croyant. Quels croyants sommes-nous ? Le sacré présuppose l'antériorité de la donation sur la préhension. Tel est, du reste, l'objet des rites : entretenir le souvenir, revivifier, cette première fois où l'objet s'est donné comme sacré. Les rites recouvrent l'ambiguïté du sacré : ils visent à la fois *Totem und Tabu* (1913). Quels sont nos rites ?

La sphère du sacré a débordé celle du religieux pour s'étendre au règlement des rapports humains. C'est bien ce "règlement des rapports humains" qui colore ou non l'absence d'une certaine présence. Le dernier cartel d'adresse nous avait fait (re)passer "la règle fondamentale". Elle concerne tout autant l'analyste que l'analysant. C'est d'ailleurs, au mieux, ce dernier qui l'énonce.

Y aurait-il un "règlement" des cartels de pratiques ? L'article 8, alinéa 1, de nos statuts précise : « *Ces cartels une fois constitués, lors de l'Assemblée Générale concomitante, travaillent pendant 18 mois comme ils l'entendent. »*

Comment s'entendre pour pouvoir (s')écouter, se parler ? Épineuse question, sur laquelle deux des trois cartels de pratiques, venus passer le témoin au cartel d'adresse, ont décroché de s'y être accrochés, au propre comme au figuré.

Un seul des trois cartels de pratiques, a pu soutenir une certaine présence dans leurs diverses absences. Ils se sont forcés à (s')écrire, malgré l'aversion première qu'ils avaient de cet exercice. Dans l'écrit qu'un de ses membres nous a fait passer, une citation de George Bataille s'y est glissée ; je vous la cite : « *Écrire est rechercher la chance.... À donner à la chance une angeoisse si malheureuse, j'avais le sentiment de lui porter le fil qui manquait. »* (*le Petit*, JJ. Pauvert 1963) Ce cartel a d'ailleurs témoigné d'un questionnement sur le sacré. Les Bibles les ont ainsi occupés. Ils m'ont appris l'existence d'une Thora orale révélée les nuits des quarante jours passés par Moïse en haut du Sinaï, la Thora écrite ayant occupé ses journées.

Ils ont lu la conférence « *Juego y teoría del duende* », prononcée entre 1933 et 1934 à La

Havane, à Buenos Aires et à Montevideo, par Federico García Lorca. Le *duende*, ce serait “surfer” sans jamais finir la vague incessante du *kairos* grec, sur son point de rupture, au risque de (s’y) rompre, au risque de tomber dans le précipice avec lequel il ne cesse de flirter : « ... le duende ne vient pas s’il ne voit pas la possibilité de la mort. » [Allia, Paris, 2012, trad. L. Anselem, p. 47]

Il a été beaucoup question d’échos dans ce cartel, d’échos et de voix perdue. Au terme d’écho, ils ont préféré celui de résonnance(s). Résonnances polyphoniques, qu’ils ont “enchantées” devant nous, les présents donnant même de leur voix aux écrits des absents. Polyphonie dans une définition de l’*Encyclopædia Universalis* : « présence de plusieurs parties différentes [...] évoluant individuellement par jeux de contre-point. » Polyphonie leur semblait d’ailleurs mieux trahie par l’allemand, *Mehrstimmigkeit*, qui fait entendre un plus, un plus d’un, un plus d’unanimité plus précisément. Pour ce faire, l’écrit, les écrits leur ont permis de (se) témoigner (de) leur souci de continuer à participer, d’être présents malgré leur(s) absence(s), d’affirmer leur engagement dans (le fonctionnement de) leur cartel de pratique.

Ils nous ont dit combien pour se rencontrer il fallait se déplacer, et pas seulement physiquement – cf. leur passage à, par, l’écrit –, et combien le déplacement coûtait d’efforts et de renoncements à soi-même. C’est cet engagement, ou du moins le témoignage de cet engagement qui a fait défaut aux deux autres cartels de pratique. Les convenances personnelles, les motifs le plus souvent familiaux, respectables par ailleurs, ont pris le pas sur le fonctionnement du cartel. Cela a pu donner à chacun l’apparence du règne du bon plaisir de l’autre, c’est-à-dire de soi-même.

Quel “sacré” préside au fonctionnement d’un cartel de pratique ? À quoi s’engage-t-on lorsqu’on s’inscrit à son tirage au sort ? La perte d’un certain “sacré” n’est-elle pas une des principales plaintes de certains analystes concernant la cure-type ? Elle fut jusqu’à la fin du siècle dernier la voie royale, pour ne pas dire la voie sacrée, des “psychothérapies”. Elle n’est plus pour le public qu’une parmi d’autres... parmi tant d’autres... Comment remettre en valeur sa spécificité, sa singularité ?

L’avant-dernier cartel d’adresse avait restitué “une mélancolie non nostalgique”. Ne soyons pas nostalgiques de cette époque révolue : elle a montré d’elle-même ses propres limites. Lacan lui-même n’est-il pas entré en enseignement pour défaire un peu l’état d’une cure-type sacralisée,

IPaisée, “adaptaïfiée”, “egoifi(g)ée”, mortifiée dans un cadre devenu carcan ? Son souci de *L’Éthique de la psychanalyse* relevait cependant l’importance de continuer à soutenir un cadre, un engagement.

S’engager dans un cartel de pratique, ce serait avoir le souci d’une certaine présence, même dans ses absences. L’analyse freudienne n’est pas dupe du fait que l’absence ait un prix. Un des cartels de pratique l’a payé en (s’)écrivant. Les deux autres par, au mieux, du ressentiment. Dans l’un de ces deux derniers, il y fut même question d’un dédommagement sonnante et trébuchant. Dans l’autre, de trébuchement... Écho pétrifiée s’est désagrégée, et aucune fleur couleur safran, dont le centre aurait été entouré de blancs pétales (Ovide, *Métamorphoses*, III, 510), n’a pu éclore des corps des Narcisses.



La Métamorphose de Narcisse, Salvador Dalí
1937, Galerie Tate, Londres

Comment redonner une place pas-toute à chacun ? C’est, il me semble, ce à quoi nous devons nous atteler. Pour se faire, nous pourrions peut-être repartir sur la question du sacré avec la cinglante formule de Jean-Luc Godard dans *Notre musique* : « Pas de profondeur, pas d’illusion : le sacré » [cité par Jean Allouch, in *L’ingérence divine I : Prisonniers du grand Autre*, Paris, EPEL, 2012, p. 56].

Alors, on s’y colle, Tine ? Au risque, sinon, de l’avoir bien vite dans le *sacrum*...

Aussi, après avoir colloqué sur le prix de la parole, il me semble important de nous interroger sur celui de l’absence, pour ne pas la réduire à la violence de l’inexistence...

Luc Diaz *faciebat*,
Castelnau,
le samedi 9 mars 2013.

Le 2 janvier 2013

Journée des cartels en Avignon

Travail du Séminaire « La répétition »

Dominique Boukhabza

Notre démarche est celle d'un aller – retour entre l'expérience clinique, qui nous met sur cette voie de la répétition, et un certain nombre de textes.

Les textes fondamentaux :

Ce sont chez Freud :

« Répétition, remémoration, perlaboration »

La compulsion de répétition y est corrélée au trauma ; elle est pour lui essentiellement mise en acte, agieren.

« Au-delà du principe de plaisir »

Freud y oppose traces pulsionnelles non liées (qui forment le socle de la pulsion de mort) dont le destin est la répétition et travail de liaison du rêve.

Chez Lacan

« La lettre volée »

La répétition y est conçue comme automatisme, insistance de la chaîne signifiante. Lacan en accentue l'aspect signifiant ou plutôt pré-signifiant, pré-curseur du signifiant.

La répétition s'avère donc répétition du sujet, inscription de sa trace (le trait) comme préalable pour la lecture ultérieure de cette trace. Ceci constitue pour nous l'axe commun de l'analyse pour les deux structures, névrose et psychose

L'expérience clinique :

C'est d'abord celle de la cure des psychoses, à l'occasion de la cure de A.¹, marquée par une abondance de rêves

La transcription régulière des rêves va mettre en évidence leur structure de répétition. En effet, leur relecture va révéler l'organisation des rêves en séries, en réseau. Certains rêves se trouvent au croisement de plusieurs séries et ont une fonction de « point de capiton ». Leur récit ramène un souvenir (forclos ?) ainsi qu'une modification du rapport à la langue : les mots prennent un sens personnel, physique ; les mots prennent corps en même temps que les hallucinations régressent.

A l'occasion de ces rêves se produit **un virage de la trace au trait**, trait unaire faisant bord au pulsionnel

et supportant l'identification du sujet. Il est ici l'indice de la dynamique qui a permis au sujet psychosé de s'extraire de l'emprise des phénomènes qui l'assaillaient.

Le rêve en constitue une voie de prédilection. Le rêve, actionné par le transfert, exhume des traces pulsionnelles non liées (Au-delà du principe de plaisir), non symbolisées qui constituent le noyau forclos. Ces traces vont être soumises au travail de la lettre, le couple déplacement condensation.

Ce travail de la lettre s'opère selon deux axes :

- L'axe du déplacement qui redistribue la jouissance C'est selon cet axe que la jouissance du corps est exportée dans la langue. La mobilisation de cet axe, bloqué par la forclusion, est d'importance capitale pour la psychose.
- L'axe de la condensation : il procède à un tri et une mise en équivalence des traces. Si une trace vaut pour une autre (symbolisation) elle va pouvoir prendre valeur de trait, trait unaire, apte à supporter l'identification du sujet

En quoi le rêve constitue-t-il cet outil privilégié ?

Nous nous référons au schéma Perception-conscience de la lettre 52 à Fliess, repris dans le chapitre 7 de la *Traumdeutung*. Celui-ci permet de saisir en quoi le rêve est cet instrument qui permet d'atteindre et d'élaborer le noyau forclos.

Rappelons que ce schéma fait état de 2 enregistrements des perceptions : enregistrement par simultanéité et enregistrement par ressemblance.

- Enregistrement par simultanéité :

Il est noté signes de perception (*Wahrnehmungzeichen*). Ces signes de perception peuvent être considérés comme des représentants de la pulsion.

- Enregistrement par ressemblance

Il est noté Inconscient. Il est le prélude à l'ouverture à la pensée qui procède par mise en équivalences.

Le noyau forclos peut ainsi être atteint mais aussi élaboré grâce aux mécanismes spécifiques au rêve : la régression qui permet d'atteindre les signes de

¹ D. Boukhabza, *La lettre du rêve, un lecteur pour la psychose*, Toulouse, Erès, 2012.

perception et le travail de la lettre : permutation et effet de bord :

- l'effet de bord est ce qui vient limiter la jouissance
- la condensation est ce qui apparie les termes par ressemblance (prélude à la pensée).

Ces traces pulsionnelles non liées sont équivalentes aux signes de perception freudiens, les Wahrnehmungzeichen de la lettre 52.

Pour la psychose, ces traces qui n'avaient d'autre issue que leur déportation dans le délire, vont pouvoir être portées au trait. Un trait (ou plusieurs), va être produit et enclencher le mouvement de l'identification.

Cette expérience initiale de transcriptions des rêves nous a amenée à procéder de même dans les cures de névroses. Nous avons retrouvé le même type de structure en réseau, avec des différences.

Dans la névrose, le trait, trait unaire, a déjà été produit, la jouissance de l'Autre a été identifiée mais recouverte sous les superpositions opérées par la condensation, condensation du symptôme. Il doit en être extrait, ce à quoi s'attèle également le rêve. L'analyse du rêve consiste en un mouvement de décondensation qui permet l'extraction du trait auquel la jouissance de l'Autre est appendue.

Le rêve n'est donc pas le produit ponctuel que l'on dit. Un fil relie les rêves de toute une cure mais aussi de toute une vie.

Rêve et répétition du sujet entre névrose et psychose

Jean-Michel Darchy

Dans le décours de notre travail j'ai pris les choses en amont du rêve, soit un déplacement de la répétition du sujet au sujet de la répétition.

Ce qui revient à avancer que le concept de répétition tourne autour de la question de l'UN (l'un en + et l'un en -, comme signe de la différence, indépendamment de son sens.)

1-Autour de l'unien et de l'uniaire.

Pour qu'il y ait répétition il faut que le sujet soit pris, aliéné dans la chaîne signifiante, nous sommes là au rez de chaussée du graphe lacanien, au niveau du pré-sujet, pas le sujet qui s'incarne dans sa parole à travers la demande.

C'est la question de la structure, de l'inconscient structural comme notion qui ouvre la question de l'abord des psychoses.

2-Historique rapide

Le concept de répétition renvoie au texte de Freud *Jenseits des Lustprinzips*, Au-delà du principe de plaisir, 1920, texte produit comme essai de réponse à la réaction thérapeutique négative qui l'amène à avancer la pulsion de mort, quelque chose fait obstacle à la « guérison » inexplicablement. Ce qui fait obstacle ne dépend ni de la censure, ni de l'histoire individuelle du patient.

Etre un enfant est affaire de désir, au-delà du désir des parents, désir toujours et déjà là en tant que structuré comme un langage sur plusieurs générations.

Noté désir de L'AUTRE (Grand AUTRE) par JL, comme désir n'appartenant à personne. Ce grand Autre n'existe pas, sauf dans le délire. C'est un lieu « lieu de cette mémoire que Freud a découverte sous le nom d'inconscient » (trésor des signifiants de l'histoire où advient l'enfant d'abord comme infans). Psychanalyse du sujet, l'enfant va interroger sa place dans cette histoire.

Pour que du sujet s'avère, adienne il faut que s'instaure une articulation à l'imaginaire, avoir recours à la métaphore, pour que se nouent l'imaginaire et le symbolique.

« Le désir hallucine l'objet » nous dit Freud. Ce qui place, à terme, les objets partiels dans un au-delà de la demande, ce qui équivaut à synchroniquement instituer l'autre, comme manquant (le sein comme ce qui vient à manquer à la mère).

L'objet, ainsi troué, se fait support possible du signifiant » de la présence du signifiant dans

l'Autre » (cf. JL écrits 66, « D'une question préliminaire... » P 557

L'objet perdu, objet a, radicalement hors symbolique, est cette chose non identique à soi, son inscription, soit le zéro, , c'est ce premier signifiant qui représente le sujet pour un second qui est l'inscription de l'écart entre l'objet et son inscription, ainsi la suite des signifiants peut se poursuivre comme répétition du trait de la différence, le trait uniaire. Mais « l'essentiel (a) reste, invisible pour les yeux. »

3-Apport

C'est sur cette question de la pulsion de mort comme appel à la nomination, à partir de la clinique de Mélanie Klein que j'ai pu montrer en m'appuyant sur son texte (cf. *Essais de psychanalyse*, 1930) montrer une co-incidence, Lacan/Klein → LAKLEIN).

Je renvoie au Ch. 6 du séminaire I (53/54), *Les écrits techniques de Freud*.

Mélanie Klein crée pour son patient Dick une matrice symbolique, comme possibilité pour lui d'une question posée au langage dans le langage. Elle permet un nouage. Dick dit elle (P268) : ne saisissait pas les objets, ni leur sens, ni leur fonction ». Elle repère son intérêt pour les trains et les stations, les poignées de porte, l'ouverture/la fermeture.

Elle nomme alors comme le dit Lacan « à tour de bras » et écrit « Ces objets ont une source commune, ils concernent la pénétration du pénis dans le corps de la mère ».

Elle pose le système d'équations suivant :

Portes et serrures : entrées

Poignées de portes : pénis du père et le sien.

Ce qui est intéressant, au-delà du caractère plaqué de son intervention c'est de permettre à la détermination symbolique d'advenir. Elle fabrique « une rallonge symbolique » dans le transfert qui permet à Dick d'entrer dans le jeu et de faire rouler le train jusqu'à la gare.

Surgit alors la nomination : « Train → gare → porte → noir → nurse » et après une intervention de son analyste (MK), il pose une question impliquant l'énigme du désir de l'Autre : « nurse va venir, nurse pas venir »

De cette mise en relation, sur le mode binaire (+,-), corrélé à celui du père de son « avoir phallique » et une rivalité induite par le jeu de la course vers la station, une métaphorisation devient possible, corrélée à l'absence ou à la présence de l'Autre mater-

nel. Soit nouage du symbolique et du réel par induction de l'imaginaire, posant l'Autre, inconscient, comme lieu de l'Autre.

« Eyes wide shut » (en résonance avec le film de Stanley Kubrick), la question de son absence est introduite, il nomme comme un « cri » l'absence de la mère qui « fait » sa nudité face au réel au « vers où » ou tout aussi bien verrou qui se dérobe.

Si on y repense la logique à l'œuvre dans la lettre volée n'est pas différente. : une scène primitive, sa répétition et l'issue avec des modalités visant à isoler une scansion temporelle où l'ignorance « se fait ça/sa-voir ». Point de retour de la pulsion et tout aussi bien sortie du transfert, à raison des mêmes modalités que celles impliquées dans le temps logique ou dans le fantasme relaté par Freud dans *Névrose, psychose et perversion*, « On bat un enfant » (Ein Kind ist verboten).

Ces textes de Lacan pour le premier et de Freud pour le second permettent d'interroger une structure subjective ou le rapport du sujet à la vérité et en ce sens reprennent la notion de temporalité constituante du sujet telle que le paradigme du temps logique et de l'assertion de certitude anticipée (*Ecrits 1966*, Jacques Lacan, *Le seuil*) la déplie. Cette logique nous ouvre à une modalité d'interrogation heuristique par rapport à la structure subjective, à l'œuvre dans le texte de Freud de 1919 et dans la lettre volée dépliée par J.Lacan en exergue de ses écrits. Dans ces deux textes, on peut interroger le fantasme pervers tel qu'il se dévoile dans la cure comme impliquant dans le récit littéraire tiré de la nouvelle d'Edgar Poë d'une part et dans le récit du névrosé d'autre part, la structure subjective qui s'y trouve impliquée.

Pour notre propos, sujet de la répétition, répétition du sujet, il s'agit de repérer sur un mode régrédient, ce qui a permis la construction du fantasme, ce qui l'a nécessité, et du même coup ce qui peut permettre de sortir de la répétition.

Dans le texte de Freud on relève trois phases, trois phrases que Freud qualifie dans leur connexion « d'incompréhensibles ».

Comment en sortir, les questionner, dépasser la sophistique, le temps logique permet d'articuler les modes de conjugaison logique du sujet permettant de trouver « une solution parfaite » qu'il donne comme un sophisme, soit une erreur logique. Le sophisme suppose une proposition majeure avec des prémices justes, puis une mineure amalgamant l'universel au particulier pour aboutir à une sentence avec des conclusions inacceptables mais avec une logique formelle difficile à mettre en défaut (articulation grammaticale de la phrase). Dans le

temps logique 3 modulations de temps et dans « on bat un enfant » 3 phases, 3 phrases repérables dans la syntaxe du texte, avec l'agent le père qui bat, l'enfant, le sujet à qui l'enfant est présenté comme battu.

Dans ces deux textes ce qui importe c'est une succession de 3 phases par transformation des modulations temporelles. Trois phases à lire, à raison, du temps logique. La troisième ph(r)ase du fantasme « on bat un enfant » après la Première « le père bat un enfant », la seconde « mon père me bat ».

En ce qui concerne cette troisième phase citons Freud (cf. *Névrose, psychose et perversion*, PUF, page 225) :

« La personne qui bat n'est jamais la personne du père, elle est ou bien laissée indéterminée comme dans la première phase ou bien investie d'une manière typique par un substitut du père (professeur). La personne propre de l'enfant auteur (qu'est ce qu'un auteur tout aussi bien) du fantasme ne reparait plus dans le fantasme de fustigation. Pressés de questions les patients répondent seulement : vraisemblablement je regarde »

Cette troisième phase implique une excitation onaniste indiquant la possibilité de supposer le fantasme comme reste d'un processus de transformation. Le sujet est « là » seulement comme regard dans le tableau, dernier résidu de toute subjectivité. Ce qui implique la place de l'objet a dans le fantasme, à spécifier comme « pur regard » Le sujet est impersonnel, noétique, c'est-à-dire saisine de ce qui n'est ni sensible, ni empirique mais saisine d'emblée d'une intuition pure, sujet sans « être » humain. Les modalités suspensives dans le temps logique ramènent sur le même mode l'impossible au nécessaire, l'impossibilité de comprendre le moment de conclure à la nécessité de conclure, au temps d'avant, le temps pour comprendre, ramenant à l'instant de voir.

Ce moment constitue la mise en fonction d'une raison à symboliser comme « le trou », trou comme raison du temps, au sens comptable du terme. Cette structure temporelle est de fait une scansion temporelle articulant deux moments signifiants, incidence de l'articulation aporétique de la répétition et du réel. C'est de l'ordre d'une nécessité logique, permettant l'assomption du sujet, là où il n'était pas inscriptible avant. Un sujet sans essence, sans existence avant, un-in comptable et répétable à chaque fois dans l'aliénation signifiante.

Je m'arrêterai là.

CAMINANDO **Chemin faisant...**

Claire Colombier

23 janvier - Je confirme à Michèle Skierkowski pour la plaquette l'intitulé des deux cartels déjà présentés dans le Courrier et qui n'ont pas encore eu d'écho. Dans l'un d'entre eux, « Caminantes » je propose de poursuivre avec d'autres un travail qui s'était fait pendant plus d'un an et j'en dessine ainsi le projet :

" Comment puisons-nous, chacun à notre manière, des « outils » pour notre clinique, bien sûr dans notre analyse, mais plus précisément dans ce que celle-ci nous a permis d'entendre de pratiques ou de champs qui ne sont pas directement ceux de l'analyse : musique, poésie, toutes formes de créations, mais aussi interrogations du quotidien..."

4 février - Je note un rêve dont je peux vous retranscrire ceci : je peine à parvenir jusqu'au train que je dois prendre, une fois dans le train, je réalise que je n'ai pas pris de billet, une fois arrivée, que je n'ai pas de « bagage ».

15 février - A Michèle Skierkowski qui me demande le thème de ce que je voudrais présenter, je réponds immédiatement :

« Je suis bien dans l'embarras pour te répondre, je n'en sais rien moi - même au jour d'aujourd'hui, en tout cas ce ne sera pas le travail d'un cartel » et je donne ce titre : « Caminando ».

25 février - Alors que je me réveille dans un état qui ne me permet guère de travailler, je me rappelle que je me suis inscrite pour Avignon et me demande ce que je vais bien pouvoir dire. C'est « le trou », le « blanc », un peu comme lorsqu'on veut dire un mot ou un nom qui vous échappe. Et soudain : « Je vais leur parler d'*Ecouter Haendel* ! » et de noter dans la foulée tout ce qui me vient, sur un papier que, bien sûr, je ne retrouverai pas.

Peut-être connaissez-vous ce livre de Scarlett et Philippe Reliquet, cette mosaïque de textes qui dessine un « portrait éclaté » (non chronologique) de leur fille Garance qui « n'est pas comme les autres petites filles. Elle est différente, elle n'est pas dans la norme, elle est atteinte d'une sorte de maladie qui n'a pas de nom » (p.12). Elle demande souvent « à mettre Haendel », ce souvent de manière obsessionnelle, et plus spécialement l'air de Rinaldo dont les paroles sont en exergue du livre :

« Lascia ch'io pianga/Mia cruda sorte/E che sospiri/ la liberta ! »

Permits que je pleure / Mon sort funeste, /Et que je soupire / Pour la liberté.

Musique que ses parents aiment, lui ont proposé au moment du coucher et qu'elle a « adoptée ».

Ce qui m'avait retenue, lors de la première lecture l'an dernier, c'est cette attitude d'accueil face à une enfant dont personne ne sait avant longtemps en quoi consiste sa différence (et le sait-on jamais ?), cette confrontation au fait de ne pas savoir et de devoir inventer.

Je m'étais souvenue que dans les crèches où je travaillais, lorsqu'était accueilli un enfant atteint d'une maladie orpheline, le « non – savoir » mobilisait l'équipe, et chacun se trouvait capable d'une attention, d'une écoute, et aussi d'une capacité d'initiative, dont les autres enfants ne bénéficiaient pas, même et surtout s'ils n'avaient pas le comportement attendu d'un enfant lui en principe « dans les normes »..

Je m'étais aussi souvenue une nouvelle fois de la manière dont l'accueil d'un in – fans avec ses parents, me confrontait à chaque fois à ce moment d'un « je ne sais pas ». Il fallait toujours passer par ce moment pour que le dit in – fans manifeste quelque chose, nous mettant sur la piste de ce à quoi nous n'avions justement pas pensé.

Un autre jour de février - Je prends conscience qu'une de mes activités musicales du moment peut constituer un bon « entraînement » à cette suspension du savoir pour s'ouvrir à de l'inconnu. Depuis quelques années, j'ai l'occasion de travailler, seule ou avec d'autres musiciens, des œuvres qui n'ont pas été jouées ou dont il n'y a pas d'enregistrement, et le compositeur n'est hélas plus de ce monde. Il y a une partition manuscrite et/ou une partition plus ou moins bien éditée et à partir de là, nous sommes conviés à faire exister ces notes inscrites, sans avoir d'idée préalable de la manière dont cela peut sonner.

5 au 7 mars - Un peu de vacance. Je relis *Ecouter Haendel*, lentement : je fais connaissance un peu plus avec Garance et ses parents.

Je relis que ce livre « est conçu comme une chance donnée (...) à leur petite fille de se faire entendre, à travers tout ce que (qu'ils peuvent) prolonger de sa voix inhabituelle » (p.14).

Un médecin avait dit aux parents que, « sur telle île des Tropiques, les enfants comme ça vivaient avec les chiens ». Les parents, eux « cherchent à effacer cette « sauvagerie », jamais acceptable » (p. 37). Deux « vignettes » (c'est le nom donné par les auteurs aux « chapitres ») parlent de l'enfant sauvage, d'Itard et de Truffaut.

Comment Garance nous parle-t-elle de notre humanité, de la part d'animalité, de sauvagerie avec laquelle il nous faut composer et dans lesquelles s'enracinent les créations artistiques ?

Que nous dit ce livre sur la façon d'approcher la différence et d'en parler ?

Qu'est-ce que cette petite fille fait exister du monde qu'on n'aurait pas vu sans elle ?

Je pense aux maisons de retraite et à la façon dont les comportements que l'on ne comprend pas sont un peu vite mis sur le compte de la démence.

Je pense aussi à *L'amour ne suffit pas* où Bettelheim décrit les différents temps de la journée à l'école orthogénique de Chicago, et met ainsi en évidence ce qui peut constituer des moments difficiles pour tous les enfants, et éclairer ce qui autrement pourrait être perçu comme des caprices, des pleurs ou peurs injustifiés.

11 mars - Je cherche si, en dehors des critiques et de l'interview parus pour le prix Œdipe 2012, ce livre a suscité d'autres réactions. Je découvre un autre interview des parents, mais surtout un très beau montage sonore sur Arte, une sorte de bande – annonce qui mêle la voix de Garance et de ses parents, les musiques qu'elle écoute inlassablement (Hændel déjà cité mais aussi l'air de la Reine de la Nuit), mais aussi toutes les références culturelles présentes dans ce livre. Des musiques qui disent ce qu'elle perçoit d'elle – même, comme l'écriture du livre l'a fait réaliser aux parents. Un portrait un peu éclaté, comme la structure du livre, en accord avec « la forme du tempérament et de la personnalité de cette enfant » (p.).

C'est à ce moment – là que se décide la forme de mon texte : une sorte de journal de cette lecture. En accord avec le titre que j'ai donné : chemin faisant, pas à pas, souvent sur place et sans bottes de 7 lieues pour m'aider à avancer.

12 mars - Est-ce parce que parallèlement j'ai commencé à lire le sentiment d'imposture de Belinda Cannone ? Je doute. Ce que j'ai lu et écouté hier m'a entraînée sur le terrain d'une discussion sur l'attitude de ces parents, leur manière de ne parler de leur souffrance que très indirectement et avec une extrême pudeur, leur affirmation que la guerre des camps qui se mène à propos de l'autisme est dénuée de sens etc. Tout cela m'intéresse, me questionne, je pourrais bien en dire quelque chose, mais de quelle place, je n'ai pas d'expérience en ce domaine...

Toujours le 12 mars - Le tapuscrit de ce livre a été envoyé à J-B Pontalis qui l'a accepté d'emblée et l'a donc fait paraître dans une des collections qu'il dirigeait et ... dont je perds le nom au moment même où je veux l'écrire. Le temps de noter que le nom est perdu, il est revenu : « Connaissance de l'inconscient ». Dans le bref temps de cet oubli, j'ai pensé qu'un interviewer avait qualifié cette collection de « scientifique », ce qui m'a surprise, et j'ai nommé intérieurement l'autre collection « L'un et l'autre ».

13 mars - J'écoute une émission de France – Culture sur « défricher la partition ».

L'intervenant, Jérôme Pernoo, violoncelliste et professeur du CNSMD de Paris, parle de l'interprétation musicale comme traduction, récréation. Interpréter, c'est choisir. C'est peu à peu, en lisant, en travaillant la partition, mentalement ou à son instrument, construire un « sous – texte », un « poème intérieur qui va justifier la manière de dire les notes de la partition » lors des « exécutions » (c'est ainsi que l'on dit). Dans cette élaboration, les évocations d'autres arts sont utiles : peinture, poésie, pour s'approcher de l'œuvre.

Interpréter, dit-il encore, c'est vouer sa vie à la transmission.

Il y en a eu de la transmission, entre Garance et ses parents. Eux qui vivent dans le monde de l'art ont puisé dans ce qu'ils connaissaient, ce qu'ils aimaient, pour inventer des moyens d'aider leur fille à vivre les moments difficiles, de la calmer dans ses crises et peut – être à travers ce qui « marche », de comprendre ce que disent ces crises.

18 mars - Il y a dans ce livre deux pages qui disent l'acceptation et la souffrance qui l'accompagne :

« CE QUI NE SERA PAS

Nous savons, nous savons maintenant que jamais... :

Confrontation à l'impossible.

19 mars - Je me replonge dans le livre. Je redécouvre ce que je croyais avoir déjà lu et qui est sorti de ma mémoire. C'est vraiment un texte inépuisable où chaque facette du portrait de Garance est une porte ouverte sur des recherches. C'est d'ailleurs ainsi que parents et éducateurs l'ont accueilli.

Une recherche en particulier pour développer une approche des Garance et autres Victor non par le médical mais par l'art et la culture.

Le passage obligé pour que ces portes s'ouvrent, c'est « d'accepter de faire table rase de tout ce que l'on a appris en matière d'éducation. » Et cette question qui résonne bien au – delà : « Qui veut se délester de ce qu'il a appris, de tout ce qui le définit, de tout ce qui l'identifie ? Se dire : « je ne sais rien » ? et, accepter d'apprendre de l'autre (l'Autre) et d'être altéré par lui.

Des « constructions dans l'analyse » de S. Freud à l'ab-sens de l'Autre

Albert Maître

Lire, relire Freud. C'est l'invitation qui m'est venue d'adresser aux soignants d'un établissement qui accueillait des adolescents présentant des pathologies caractérisées par la répétition de passages à l'acte suicidaire ou auto-mutilants. Ces passages à l'acte se révèlent avoir un effet résolutoire, mais temporaire, sur l'angoisse, ce qui par effet addictif entretient leur répétition. Ces adolescents répètent faute de se laisser le temps ou de pouvoir se remémorer. Devant la sévérité de ces passages à l'acte, ces soignants m'interrogeaient sur l'opportunité de donner du sens à ces conduites pour tenter d'en rompre la répétition et les risques parfois vitaux.

Il m'est venu que cette question avait été abordée par Freud dans cet article sur les « Constructions dans l'analyse » de 1937¹, où précisément, il s'agissait pour l'analyste de suppléer à une impossibilité de remémoration. Je leur proposais d'en faire le point de départ d'un questionnement sur les interventions de l'analyste. Démarche susceptible d'éclairer leur demande de sens à donner à cette compulsion à répéter.

AVEC FREUD

M'adressant aujourd'hui² à vous, je ne reprendrai pas un commentaire détaillé de cet article et j'irai à son point vif où Freud distingue deux modalités d'interventions de l'analyste. L'une qu'il nomme interprétation et dont il dit qu'elle a une portée localisée, comme faire entendre une équivocité, un lapsus...L'enjeu étant d'évoquer au-delà du sens manifeste un sens latent, lequel témoigne de la présence d'une Autre scène.

L'autre modalité qu'il nomme construction a une portée plus générale et consiste à induire la remémoration d'une « vérité historique » oubliée. Il cite un exemple de ce type d'intervention de l'analyste : « Jusqu'à votre nⁱème année vous vous êtes considéré comme le possesseur unique et absolu de votre mère ; à ce moment-là un deuxième enfant est arrivé et avec lui une forte déception. Votre mère vous a quitté pendant quelques temps et, même après, elle ne s'est plus consacrée à vous exclusivement. Vos sentiments envers elle sont

devenus ambivalents, votre père a acquis une nouvelle signification pour vous »

La vérité historique dont parle Freud semble être ce moment « trou-matique » où le sujet est placé devant l'ab-sens de l'Autre et où un jugement d'attribution s'impose au sens d'une subjectivation ou d'un rejet « hors du moi ».

On notera que l'intervention proposée par Freud nomme le réel de l'ab-sens de l'Autre et lui donne un sens paternel, soit phallique. Elle institue l'analyste comme énonciateur de la Loi que nous pourrions, après Lacan, évoquer sur le mode : « à qui parle la jouissance est interdite »

Freud conçoit ces constructions comme des hypothèses proposées à l'analysant, mais il ajoute qu'à défaut de susciter des remémorations ; si « une analyse est correctement menée » elles en tiennent lieu, « ce qui d'un point de vue thérapeutique est équivalent ». Il laisse à des travaux ultérieurs le soin d'explicitier cet effet.

Bien que Freud s'en défende ce type d'intervention n'est pas sans poser la question de la suggestion. Je suppose que si Lacan, lecteur averti de Freud, n'a pas commenté cet article, c'est pour ne pas avoir à le critiquer, puisque pour lui il importait de se dire freudien face à l'IPA.

Cet article aurait pu s'arrêter là ; mais Freud le prolonge par des remarques qui semblent dire que les choses ne sont pas aussi simples que de se satisfaire d'un effet suggestif. En effet, ce forçage de la construction produit parfois l'évocation de souvenirs « extrêmement clairs », évoquant des hallucinations. Ils ne concernent pas directement la scène oubliée de l'enfance, mais des éléments de la réalité, périphériques à cette scène tels des lieux, des personnages, des objets...

Ces éléments en contiguïté métonymique ne sont-ils pas le témoin et l'écriture du rejet de la scène oubliée ? Ne sont-ils pas l'écriture du refus d'un jugement d'existence sur la représentation de cette scène ? Ne font-ils pas penser à la constitution du fétiche qui est le dernier objet perçu avant la vue du sexe maternel. Objet contiguë ayant fonction de bord devant l'ab-sens de l'Autre et en même temps déni et mémoire du refus du jugement d'existence sur cette ab-sens.

Freud prolonge en évoquant les hallucinations et le délire qui ne sauraient être réduits à un échappement de la réalité, mais les témoins de la vérité

¹ Freud, S. *Constructions dans l'analyse*, in Résultats, Idées, Problèmes, T 2, PUF, p.269

²Séminaire clinique des CCAF. Avignon, mars 2013

historique d'un sujet, soit de ce qui a été rejeté à un moment originaire de l'institution subjective. N'en serait-il pas de même de la fonction des mythes ainsi que des constructions théoriques des psychanalystes ajoute Freud ? Pour ces dernières, ne peut-on pas les penser comme ce qui borde leur propre position vis à vis de l'ab-sens de l'Autre soit le réel comme l'impossible ?

Ce qui semble caractériser la position freudienne c'est de faire valoir un sens paternel, soit phallique, au manque de l'Autre, faute de le penser en termes d'ab-sens. On sait que cette insistance va constituer un point de butée qui est évoquée dans « Analyse finie et infinie » sous l'aspect du roc « biologique » de la castration.

AVEC LACAN

On doit à Lacan la relance de la problématique phallique ; en la distinguant de sa figuration imaginaire par l'organe pénien, il institue le phallus dans sa dimension signifiante : « le phallus est le signifiant destiné à désigner dans leur ensemble les effets de signifié, en tant que le signifiant les conditionne par sa présence de signifiant » (Ecrits, p.690). Cette relance fonde une logique du signifiant qui se distingue de celle du signe.

Lacan va revenir sur cette « *Bedeutung des Phallus* »¹ lors de la séance du 9 juin 1971 de son séminaire : « D'un discours qui ne serait pas du semblant »². Il y précise que l'expression « signification du phallus » est à entendre selon l'acception que Frege a donné au terme signification dans son article intitulé : « *Sinn und Bedeutung* » que Claude Imbert traduit par : « Sens et dénotation »³. Le sens (connotation) est à distinguer de sa signification (dénotation) car l'expression d'une pensée peut revêtir des sens différents alors qu'elle n'a qu'une signification. Evoquer le vainqueur d'Austerlitz ou le législateur du Code Civil connote des sens différents, alors qu'ils se rapportent et dénotent une seule signification. Le souci de cette distinction pour Frege réside dans la possibilité de porter un jugement de vérité sur la signification.

Freud ne semble pas avoir été au courant des travaux de Frege. Peut-on imputer au génie de leur langue commune le fait que les deux modalités d'interventions de l'analyste qu'il propose reprennent la distinction frégréenne ? On peut s'y prêter, car en effet ce que Freud évoque comme interprétation à visée localisée concerne le sens, du manifeste au latent. Alors que les constructions ont pour visée de susciter la remémoration d'une « vérité historique », voire en tenir lieu, vérité historique à entendre comme un jugement d'existence porté sur la représentation de l'ab-sens de l'Autre.

¹ Lacan, J. *La signification du phallus*, in Ecrits, p.685, Seuil

² Lacan, J. *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Seuil

³ Frege, G. *Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil

Dans le séminaire déjà évoqué, Lacan précise : «...rien de ce que le langage nous permet de faire n'est jamais que métaphore ou bien métonymie. Ce que toute parole, quelle qu'elle soit prétend un instant dénommer ne peut que renvoyer à une connotation » (séance du 16 juin 1971). Soit au sens.

Cependant, l'accent mis sur la signification (dénotation) n'est pas indemne des effets imaginaires en terme de castration puisque les relations de l'imaginaire et du symbolique ne sont pas à penser en termes de substitution mais en termes de nouage soit de simultanéité. Par ailleurs, le concept frégréen de signification et sa valeur de vérité implique la notion de référent ce qui est en contradiction avec la logique du signifiant. L'application des concepts frégréens à la psychanalyse conduit à penser le signifiant dans sa fonction littorale, soit celle de la lettre comme bord du réel. Les phénomènes décrits par Freud lors de la communication de ses constructions n'évoque-t-il pas des effets de franges ?

AVEC FREGE

Mais Lacan semble avoir trouvé chez Frege un autre concept susceptible de mieux éclairer la signification du phallus, celui de fonction que le logicien d'Iéna emprunte à l'arithmétique. Le concept de fonction se distingue des différentes valeurs que celle-ci est amenée à prendre. Ainsi la fonction royale est distincte des différents monarques qui sont amenés à l'exercer et ceci se traduit par le fait qu'on leur applique un nombre de la suite des entiers, laquelle repose sur la notion de successeur au zéro. Il en est de même pour la fonction paternelle, soit la fonction phallique. Faut-il voir dans cette nécessité de distinguer la fonction de ses expressions, l'invention par Freud du mythe de la horde primitive où le meurtre du Père s'impose comme une nécessité logique pour que les fils puissent se compter comme des pères. Ce meurtre représenterait alors l'institution de la fonction du zéro, soit la fonction phallique.

La notion de « vérité historique » qui insiste tant chez Freud n'est-elle pas une manière de penser ce moment où un jugement d'existence est sollicité par la représentation de l'ab-sens de l'Autre ? Est-il évocable autrement que comme un scénario de meurtre et son pendant : l'amour du Père ? Le Moïse de Freud est la mise en texte de cette question, comme le nœud borroméen à 4 de Lacan en serait une monstration.

L'infantilisme réel de notre condition ne cesse-t-il pas de s'opposer à l'ab-sens de l'Autre comme lieu vide d'où une parole produit son auteur ? Dans l'affirmative une confusion s'installe entre le zéro et l'un et compromet irrémédiablement la notion de suite et donc la transmission.

CLINIQUE

Ces remarques sur les enjeux des interventions de l'analyste sont issues de notre pratique quotidienne comme se propose de l'illustrer la situation clinique suivante.

Jeune femme ayant déjà un long parcours en psychiatrie où se sont enchaînés anorexie, addictions, dépression, automutilations et tentatives de suicide répétées, elle était une habituée des urgences de l'hôpital de la ville où elle résidait.

Ces séjours s'étaient nettement espacés depuis qu'elle avait pu trouver un lieu d'adresse pour y entendre les effets de sa parole, mais pas totalement. Au décours d'un de ceux-ci, pour une « ingestion médicamenteuse volontaire » elle se plaint de la manière dont on l'a traitée. On l'aurait « attachée et piquée ». Le sourire discret qui accompagne son récit me pousse à lui faire entendre qu'elle manifeste beaucoup d'attachement pour ce pavillon des urgences (PU) au point de s'y faire attacher.

Cette intervention sur le sens de son passage à l'acte à pour visée sa subjectivation en mettant en évidence sa dimension de message adressé, et aussi de faire entendre la dimension de l'Autre scène. Mais une intervention de ce genre, rendant manifeste un savoir insu, demeure sur le plan du savoir. S'en satisfaire passerait à côté de l'invention qui incombe à tout sujet devant les limites du savoir, soit le réel.

En effet, ce qui caractérise un service des urgences, c'est qu'il y a toujours quelqu'un, même si l'accueil n'y est pas toujours adéquat. Cette omniprésence rend compte de leur engorgement qui est un symptôme de notre temps, symptôme de la carence de lieux d'adresse. Cette permanence est l'envers de ce

qui demeure encore impensable pour cette jeune femme : l'ab-sens de l'Autre.

En fait, elle avait tenté de l'introduire en s'absentant à ses séances. Je n'avais pas entendu qu'ainsi elle me faisait vivre transférentiellement par ses absences ce qui était encore impensable pour elle, l'ab-sens de l'Autre. Je me souviens lui avoir fait des remontrances à propos de sa négligence, ce qui, disqualifiant le lieu d'adresse conduisit à l'acting-out. Le passage à l'acte était donc un acting-out, mais au fond, n'en est-il pas toujours ainsi puisque l'Autre préexiste à ses « incarnations ». Par cet acting-out elle réalisait ce qu'elle ne pouvait dire et me le montrait.

Ce qui fait la singularité de l'acting-out par rapport au passage à l'acte c'est sa réintroduction dans la cure par la mise en parole de l'analysant et ce qu'en entend l'analyste. Dans cette situation cela s'est traduit par la remémoration des tentatives de suicide de sa mère et sa hantise de ne pas la retrouver vivante à son retour de l'école. Ajoutons que cette ab-sens de l'Autre prenait corps du fait que l'âge de l'analyste pouvait faire évoquer sa disparition.

Penser le manque de l'Autre en termes d'ab-sens n'est pas compatible avec une construction de l'analyste qui, en le présentant y suppléerait simultanément, du fait que toute expression langagière induit du sens. Si « au commencement était l'acte », alors l'acting-out de cette jeune femme ne tiendrait pas qu'à son histoire singulière mais révélerait un fait de structure : le réel peut-il entrer dans notre monde autrement qu'ainsi ? Mais qu'il y demeure implique que ce passage accède à une nomination qui vaut pour jugement d'existence.

Notre Père né psy est mort... Son fantôme nous hante encorps !

Luc Diaz

Parler de *pernépsy*, c'est employer ce néologisme, forgé en novembre 1988, par Jean Allouch, dans son article *Perturbation dans pernépsy* [Littoral n° 26, pp. 63-84], grâce à une translittération acrosyllabique des « *trois entités dites majeures de notre clinique : perversion, névrose, psychose* » [Ibid., p. 77]. Il y déplorait que nous venions encorps « *gentiment [nous y] ranger à l'enseigne d'un père né psy comme d'autres sont nés coiffés ou avec le stérilet de leur petite maman dans la main.* » [Ibid., p. 77]

Il demandait : « *Ça a l'air de tourner rond ce pernépsy mais à quel prix ?* » [Ibid., p. 77] C'est ce prix qui nous a paru de plus en plus exorbitant, à entendre comme vous le voudrez. Il vient non seulement parasiter notre écoute, mais pire, il l'enferme, et la rigidifie dans des catégories pré-supposées, même si, *Grand Dieu*, nous nous en défendons... Athées, nous sommes, athées nous restons, sans même remarquer que nous sommes hantés par son fantôme. L'avant dernier livre de Jean Allouch, *L'ingérence divine I : Prisonniers du grand Autre* [Paris, EPEL, 2012], est des plus précis sur cette question de la seconde mort de Dieu, qui n'est toujours pas consommée...

Rester figés dans *pernépsy*, c'est accepter d'autoriser certains, trop certains, et parfois nous-mêmes, pour ne pas dire moi-même, à proférer des aberrations et des horreurs, aussi indignes que celles entendues lors de la controverse de Valladolid, du style : les dits psychotiques ne peuvent pas avoir d'humour, ni même de relation amoureuse (sic). *Ont-ils seulement une âme, qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?* Et je ne parle pas de l'amalgame basement démagogique entre fous potentiels et meurtriers probables ...

Pour évoquer nos chemins en compagnie de Jean Allouch depuis plus d'un an et demi, d'abord par la lecture de ses textes successifs depuis 1986, puis par une rencontre montpelliéraine les 9 et 10 février derniers, je partirai du dernier écrit, qui nous a occupé après sa venue. Il est de Freud lui-même. Je reprendrai, ensuite, quelques-unes des passes et des impasses qui ont jalonné notre aventure. Ce furent souvent les mêmes.

Le 11 janvier 1956 au cours d'une séance sur *les psychoses*, Lacan discours d'abord sur « *le propos fondamental de ces séminaires* ». Je cite la description de sa démarche, qui fut, en quelque

sorte, aussi, un peu la nôtre : « *Quand on poursuit une marche pas à pas pendant un certain temps, on a toujours à la fin des murs devant le nez.* » [Paris, Seuil, 1981, p. 85]

Puis Lacan va tranquillement passer une bonne partie de sa séance à essayer de distinguer normalité (sic) et délire, en les personnes respectives de saint Jean de la Croix et de Daniel Paul Schreber. Le mur de démarcation, qu'il bâtit, sépare prose et poésie. Il accorde cette dernière au premier ; il la retire au second. Si le fameux Président, *caséifié* en paranoïaque par Freud lui-même, était plus théologien que mystique, n'en était-il pas pour autant poète ? C'est inlassablement avec la même suffisance, c'est-à-dire, la même insuffisance, qu'on assassine Monsieur Jourdain.

C'est continuellement le problème avec les murs : ils sont toujours les murs de la honte – notre honte biblique d'être nus, en vie, en vain. Ces murs de la honte, qu'ils fussent hier à Berlin, ou, aujourd'hui, en terre sainte pour les trois monothéismes : nous ne pouvons pas nous en passer, et ils nous empêchent de passer, de laisser passer...

Je commencerai donc par le dernier texte qui nous a (pré)occupés. Il s'agit d'une des correspondances épistolaires de Sigmund Freud au pasteur Oskar Pfister, datée du 25 novembre 1928. Le « Père né psy(chanalyste) » conclut sa lettre par ces mots : « *Je ne sais pas si vous avez saisi le lien secret qui existe entre l'«Analyse par les non-médecins» [1926] et l'«Illusion» [1927]. Dans l'un, je veux protéger l'analyse contre les médecins, dans l'autre contre les prêtres. Je voudrais lui assigner un statut qui n'existe pas encore, le statut de pasteurs d'âme séculiers qui n'auraient pas besoin d'être médecins et pas le droit d'être prêtres.* » [Sigmund Freud, *Correspondance avec le pasteur Pfister, 1909-1939*, trad. de l'allemand par L. Jumel, Éditions Gallimard, Paris, 1966, p. 183]

Jean-Pierre Holtzer nous en a offert la lecture, après que nous avons suivi Jean Allouch, dans sa proposition de délester la psychanalyse de son préfixe – c'est bien le cas de le dire – le préfixe psy de la psyché. Nous sommes là parfaitement en accord avec l'anticipation des *Cartels*, qui se réclament de l'analyse freudienne. Jean Allouch suit en ce sens une objection de Gérard Granel, qui souligne que le psy de la psyché fait dangereusement glisser nos pratiques et nos théories sur une

penne par trop chrétienne, et vers « *la réduction moderne de tout mode de présence à un énoncé de la représentation* ». [L'ingérence divine I, op. cité, p. 177]

Ainsi déchargée du préfixe "psy", l'analyse freudienne se révèle être une spiritualité. Elle n'en reste pas moins une thérapie, pas une psychothérapie, certes, mais une thérapie tout de même, une thérapie de l'âme, une thérapie du *souci de soi* : l'*epimeleia heautou* socratique, rappelé par Michel Foucault. Dussions-nous pour cela repartir au désert sur les rives du lac Mariout, désormais aux portes d'Alexandrie en Égypte. Nous y retrouverions peut-être les *Thérapeutes*, autour de l'ère chrétienne, ces prenants soin de l'âme, un terme que Freud lui-même ne dédaignait pas, usant assez souvent du mot de *Seele*.

Il y a quelque temps déjà, Jacques Nassif nous a proposé d'abandonner dans nos pratiques et dans nos théories, les notions d'*esprit* ou de *psychisme*, pour ne pas parler de l'horreur de celle d'*appareil psychique*, et d'y préférer l'emploi du mot *âme*. Guy Siblac nous a tout de suite fait remarquer les difficultés byzantines, que nous ne manquerions pas de rencontrer, si nous devions soutenir une telle position, devant quelque autorité, déclarée dument compétente par l'État.

Nous n'en étions plus à une difficulté près. Après tout, l'âme n'est pas qu'une notion religieuse. Philosophiquement, elle est le principe de la vie végétative et sensible, elle est la cause qui anime les êtres, qui les met en mouvement(s). Dans ses *Cahiers*, Paul Valéry notait : « *L'âme : donner un sens à ce vieux nom de souffle*. » [tome I, XXVII, 721, Paris, Gallimard, *La Pléiade*, p. 1203] Celui-ci est le premier et le dernier mouvement de la vie, son alpha et son oméga...

Si Jean Allouch nous a entraînés vers une certaine spiritualité, c'est, me semble-t-il, toujours dans la même visée de désarrimer l'analyse freudienne de toute référence médicale. Dans son intervention, *Horizontalités du sexe*, proposée le 19 janvier 2002, à l'hôpital Sainte-Anne, à l'invitation du Cercle Freudien et d'Espace analytique, il conclut : « ... *la coupure de la psychanalyse d'avec la médecine est aujourd'hui à radicaliser comme jamais. Certes, bien des énoncés psychanalytiques vont ainsi être rendus largement caducs. Ceci correspond au prix que nous devons payer pour que la psychanalyse redevienne ce qu'elle était : une pratique parasitaire.* » [jeanalouch.com/rubrique/8/articles.html, p. 17]

Comme Freud le remarquait dans sa lettre, un tel mouvement ne pourrait pas manquer de nous rapprocher des prêtres, que, comme il le soulignait, nous n'avons pas le droit d'être. Pour s'en défendre, Jean Allouch nous attire, dans son avant-dernier

livre, *L'ingérence divine I : Prisonniers du grand Autre* [op. cité] du côté d'une érotique, dussions-nous, comme nous y invite Jacques Nassif, relire Bataille, malgré ou peut-être surtout, à cause de « *la gêne* [éprouvée par Lacan] à [son] *endroit* [...], [gêne] (*parfaitement repérée par Sollers*) » [L'ingérence divine I., op. cité, p. 122].

Le problème, aujourd'hui, n'est d'ailleurs pas tant du côté de la médecine. Cela fait déjà quelque temps, que la psychiatrie a rejeté *pernépsy* pour l'illusion statisticienne d'une apparence scientifique avec ses DSM successifs. Le danger n'y est pas moins grand. Dans son texte, *Jacques Lacan démantelant sa propre clinique*, [Imago Agenda, n° 138, Buenos Aires, 2010, p. 3], Allouch soutient, non sans raison, que, depuis Pinel et Pussin, le psychiatre est un *personnage bifide*, qui n'a toujours pas résolu ses rapports avec la neurologie, ni la question de savoir qui il sert, son patient ou bien l'ordre social.

Le dernier opus, le DSM V, considère ainsi qu'un deuil de plus de deux mois est pathologique ; pire, il introduit la notion de *syndrome de risque*, porte-ouverte pour le *syndrome de risque schizophrénique*, par exemple, à la prescription de neuroleptiques de nouvelle génération à des préadolescents, qui auraient le malheur de se faire entrer dans ces nouvelles grilles de cotation. Les laboratoires pharmaceutiques s'en frottent déjà les mains... Le problème, c'est toujours celui de Lacan entrant en enseignement contre l'ego-psychology, adaptative et normative, où l'analyse freudienne mortifiée perd son âme, c'est-à-dire son souffle.

Jean Allouch a mis en exergue de son texte, *Perturbation dans pernépsy* [op. cité], une citation d'Érasme. Le prêtre catholique humaniste considérait déjà, au tournant du XVI^{ème} siècle, qu'il n'y avait pas de *non-fou*. Lacan est venu à l'analyse freudienne par la folie, c'est bien le cas *Aimée* qui lui en a ouvert la porte. C'est le cas Schreber qui, en lui faisant travailler *les psychoses*, lui a fait ébaucher *grand Autre* et *Nom-du-Père*.

C'est bien là ou les questions de la folie, celle des femmes et des hommes pris et torturés par le langage, qu'ils habitent, et qui, pour autant, n'existe pas, qui nous ont occupés sur nos tortueux chemins de *pernépsy*. Ce sont bien elles auxquelles s'emploie, il me semble, depuis bien longtemps Jean Allouch.

Si ce sont le mouvement *queer* et les *gender studies*, qui lui ont permis, au tournant du XXI^{ème} siècle, de faire sauter le verrou de *pernépsy*, en rendant caduque la catégorie de perversion, il revient, sans jamais vraiment cesser, vers les psychoses.

Son dernier livre sur *Schreber théologien*, tome II de *L'ingérence divine* [Paris, EPEL, 2013]

en témoigne. Le plus ancien de ses textes, que nous avons travaillés, date de 1986. Il s'intitule *Vous êtes au courant ? Il y a un transfert psychotique* [Littoral n°21, octobre 1986, p. 89-110]. Il y écrit : « ... il s'agit du transfert et [...] le psychotique s'y inscrit exactement de la même façon que quiconque » [p. 89]. Je m'y attarde encorps.

Dans sa conférence au GRP à Marseille en 2003, *Nom-du-Père et structure*, [in *Structure, logique, aliénation*, Édition érès, Toulouse, 2011, pp. 28-29] François Balmès souligne à quel point : « *Bien loin de devoir être pensé d'abord sur le mode de la carence symbolique, du défaut, la psychose montre le vrai de la structure, le vrai de l'humanité en proie au symbolique.* » Il n'y a, indubitablement, pas de non-fou !

La folie nous a ramenés à la pulsion. C'est la folie même du symbolique, que de tenter désespérément, sans jamais cesser, de couper, de séparer, de partialiser la pulsion. Avec la pulsion, nous avons retrouvé une érotique, celle de l'Éros primordial, Éros d'avant la sexualité, d'avant la séparation entre féminin et masculin. Il est vieux comme le monde, et donc bien *antérieur* à Aphrodite, et à son rejeton joufflu. Dans la *Théogonie* d'Hésiode, d'abord vient à la forme *Khàos*, et dans ce premier temps hors temps, *Gaïa* et *Éros*, le plus beau des dieux immortels. Une bouche béante, un ventre grouillant, et une poussée constante...

L'Éros primordial pousse les unités fondamentales à produire au jour ce qu'elles cachent obscurément en leur sein. Il ne réunit pas deux, qu'il séparerait par la sexualité, pour en faire un troisième ; il rend manifeste la multiplicité contenue dans l'unité. Face à l'énigme d'une poussée constante, nous ne cesserions pas d'errer entre le mythe de la psychanalyse qu'en a fait Freud, et le mystère du réel lacanien, dans son embrasement par le symbolique.

S'intéresser à la pulsion, nous a conduit à nous questionner sur son destin, c'est-à-dire aux mécanismes qu'elle met en branle, puisque nous errons en érotique. Dans *Horizontalités du sexe* (2002), Jean Allouch demande : « *Notre beau tableau clinique à double entrée, névrose, psychose, perversion, avec, chacune son mécanisme, Verwerfung, Verdrängung, Verleugnung, nous est-il bien utile ? Je crois, je dis que non ...* », répond-il [op. cité, p. 17].

En nous débarrassant de *pernépsy*, devons-nous jeter le bébé avec l'eau du bain, ou garderons-nous les mécanismes ? Forclusion, refoulement et déni ne seraient-ils pas toujours autant d'actualité, qu'il me le semblerait ?

Si *la psychose montre le vrai de l'humanité en proie au symbolique*, ne pourrions-nous pas (r)ouvrir le *procès* en re-jetant la forclu-

sion ? Et émettre, sans plus jamais vraiment cesser, ni chercher à sous-maître, l'hypothèse d'un Nom-du-Père forclos, chez tout sujet, pris et torturé par le langage, qu'il habite, et qui, pour autant, n'existe pas ?

Die Verwerfung ferait alors un premier pas-de-côté. Ça ne cesserait d'avorter. D'avortons, d'animaux. Que (dé)faire alors et du déni et du refoulement ? Dénier la forclusion ? Refouler ce déni, à partir d'un refoulement, qui en deviendrait *a posteriori* originaire de la dite-forclusion ?

Nous avons à continuer, sans jamais vraiment cesser, à travailler ces questions. Nous ne pouvons pas nous passer d'élaborations théoriques, du moins de leurs mises en œuvre, plus, sans doute, que d'œuvres elles-mêmes, au risque de réduire sinon bien vite l'analyse freudienne à une pratique de guérisseurs.

Même en conservant les dits-mécanismes, quelle clinique pourrions-nous, alors, échafauder en lieu et place de *pernépsy* ? L'échafaud n'est jamais loin de l'échafaudage. C'est bien là le mur principal contre lequel nous avons buté : comment ébaucher une élaboration théorique, qui devrait cesser de penser par oppositions, tout en utilisant pour ce faire le langage qui n'en finit pas d'en créer ?

Dès son séminaire *Les psychoses*, Lacan déclare des choses stupéfiantes pour quelqu'un, qui va s'escrier toute l'année à distinguer névroses et psychoses. Lors de la deuxième séance, le 23 novembre 1955, il dit par exemple ceci :

« *La chose qu'on oublie, c'est que le propre du comportement humain, c'est la mouvance dialectique des actions, des désirs, et des valeurs, qui les fait non seulement changer à tout instant, mais d'une façon continue, mais même passer à des valeurs strictement opposées en fonction des détours du dialogue. [...] La possibilité de la remise en question à chaque instant du désir, de l'attachement, voire de la signification la plus persévérante d'une activité humaine, la perpétuelle possibilité d'un renversement de signe en fonction de la totalité dialectique de la position de l'individu, est d'expérience si commune que l'on est stupéfait de voir cette dimension oubliée dès qu'on a affaire avec son semblable, qu'on veut objectiver.* » [op. cité, p. 32]

Jean Allouch propose, aujourd'hui, une clinique analytique du *divers*. Dans sa participation, *Dépathologisations : homosexualité, transsexualisme... quoi d'autre ?* [jeanalouch.com/rubrique/4/interventions.html], le dimanche 23 septembre 2012, lors du troisième congrès d'Espace analytique, à la table ronde intitulée *Clinique de la modernité*, il préconise à partir du fragment 64 d'Héraclite [τα δε πάντα οιακίζει

κεραυνός, *ta de panta oiakizei keraunos* : les tous, gouverne la foudre] de traduire *ta de panta*, par les divers, plutôt que par un univers aussi totalisant qu'illusoire.

Je le cite : « *L'éclair révèle les tous, et donc qu'il n'y a pas d'univers, alors que, ajoute Lacan, l'on est "par notre position subjective", "obligés de penser le monde comme univers".* » [Ibid., p. 6] Il y poursuit l'exégèse proposée par Lacan au congrès de La Grande Motte, *Sur la passe*, le samedi après-midi 3 novembre 1973. Le praticien du 5 rue de Lille y déclarait : « ... τα δε πάντα, cette énonciation même, procède d'une idée véritablement principielle de l'hétérogénéité entre les choses, disons, pour ne rien dire de plus. » [ecole-lacanienne.net/pastoutlacan70.php, p. 1477]

Je ne peux qu'acquiescer à cette traduction/trahison. Chacun a sa chose avec lui se mouvant, et ce n'est au mieux qu'à elle, que nous aurions quelque accès. Le sujet n'y apparaîtrait, sans jamais cesser, que d'y disparaître dessous.

Dans la suite de ce même texte, Jean Alouch interroge : « *Pour quelle raison Lacan a-t-il parlé non pas tant de Freud que de la chose freudienne ? Pourquoi, chez lui comme chez Heidegger, cette problématique de "la chose" qui l'a conduit jusqu'à dénicher das Ding dans Freud ? Réponse : on s'éloigne moins du divers en convoquant la chose freudienne qu'en en appelant à Freud. Ce n'était pas tant Freud qui parlait qu'une certaine chose elle-même parlante, la chose par Lacan dite "freudienne".* » [Dépathologisations..., op. cité, p. 6] Quid, alors, de la chose lacanienne ?

Les divers compliquent les tentatives d'élaboration théorique, et leur tendance à systématiser, pour ne pas dire à totaliser. Devrions-nous alors, par exemple, n'écrire que des monographies ? Les éditions EPEL ont créé une collection, intitulée *Monographie clinique*, où « *selon la méthode propre à la psychanalyse, chaque cas est étudié dans sa singularité et situé dans son contexte : documents biographiques, psychiatriques, juridiques et cliniques.* » [epel-edition.com/collection/8/monographie-clinique.html]

Les monographies montrent cependant vite leurs limites dans une compilation sans fin. Il ne va pas manquer quelqu'une ou quelqu'un, qui, un jour, va essayer de les ranger, de les a-ranger, et finalement de les catégoriser.

Pourrions-nous en écrire d'un autre style ? Pour cela, il nous faudrait arriver à conjuguer, en des mêmes mouvements, pour que ce soit dit en passant, une analyse et notre analyse... C'est une des autres impasses des passes – de "la passe" ? – que nous avons fréquentées.

Par, et pour, une érotique "primordiale", dans le cadre de *la mouvance dialectique* convoquée par Lacan tout à l'heure, je proposerais de radicaliser cette clinique du divers, en plaçant du divers, de la diversité, au sein même de chaque divers, et ainsi d'essayer de penser de façon dynamique la multiplicité latente contenue dans l'apparente unité.

Dès la séance inaugurale de son séminaire sur *les psychoses*, le 16 novembre 1955, Lacan dénonce le *mythe de l'unité de la personnalité*. Il pourfend par là le Moi de l'ego-psychology, mais *la méconnaissance de l'expérience la plus immédiate*, qu'il moque, est tout aussi conséquente à l'encontre de quelque unité structurelle.

Lacan fut-il structuraliste ? La question reste, pour ma part, ouverte. Il n'a jamais pensé, me semble-t-il, la structure qu'en relation avec le sujet, et dans cet impossible qu'est le réel. Le 20 novembre 1968, lors de la deuxième séance *D'un Autre à l'autre*, il est là-dessus des plus explicites : « *La structure est à prendre au sens où c'est le plus réel, où c'est le réel même. [...] La structure, c'est donc réel. Ça se détermine en général par convergence vers une impossibilité. C'est par ça que c'est réel.* » [Le Séminaire, livre XVI, Seuil, Paris, 2006, p. 30] Les structures ne réduiraient-elles pas à des effaçons, plus qu'à des façons, de n'être au monde, qui n'existe pas ?

Je cite plus largement le passage du 16 novembre 1955 : « *Si l'on oublie le relief, le ressort essentiel de la psychanalyse, on en revient – ce qui est naturellement le penchant constant, quotidiennement constaté, des psychanalystes – à toutes sortes de mythes formés depuis un temps qui reste à définir, et qui se situe à peu près à la fin du XVII^e siècle. Mythe de l'unité de la personnalité, mythe de la synthèse, mythe des fonctions supérieures et inférieures, confusion à propos de l'automatisme, tous ces types d'organisation du champ objectif montrent à tout instant le craquement, l'écartèlement, la déchirure, la négation des faits, la méconnaissance de l'expérience la plus immédiate.* » [Ibid., p. 16]

Étant donné mon souhait par ces divers dans le divers d'élaborer sur l'expérience la plus immédiate, dans des aller-retour incessants entre élaborations et expériences, espérant retrouver dans ces mouvements, un peu de l'âme, du souffle, de l'analyse freudienne, je ne peux, pour être le moins malhonnête possible, que vous lire la suite du passage :

« *Cela dit, qu'on ne s'y trompe pas – je ne suis pas ici en train de donner dans le mythe de cette expérience immédiate qui est le fond de ce qu'on appelle la psychologie, voire la psychanalyse existentielle. [...] L'enseignement freudien, en cela tout à fait conforme à ce qui se produit dans le*

reste du domaine scientifique – si différent que nous devons le concevoir du mythe qui est le nôtre – fait intervenir des ressorts qui sont au-delà de l'expérience immédiate, et ne peuvent nullement être saisis de façon sensibles. [...] Là comme en physique, ce n'est pas la couleur que nous retenons, dans son caractère senti et différencié par l'expérience directe, c'est quelque chose qui est derrière, et qui la conditionne. » [Ibid., p. 16]

Ce quelque chose, qui est derrière et qui la conditionne, ne serait-il pas l'inconscient freudien, lui-même ? Dans les dernières années de son séminaire, Lacan est allé reprendre le mot allemand chez Freud, lui-même. Dans ses écrits, ce dernier disait : *das Unbewusste*. Dans ses libres associations, Lacan y a entendu, traduit, trahit, en son français, : *l'unebévue*. *L'unebévue*, ce serait l'inconscient freudien déchargé de l'illusion mortifère de l'éternité.

Pour Jean Allouch, dans son livre *Contre l'éternité* [EPEL, Paris, 2009, p. 128], « *L'unebévue est l'inconscient délesté de l'éternelle jeunesse de Freud. L'unebévue offre à Sigmund Freud la possibilité de n'être pas privé de sa seconde mort.* » Dans *Situation de la psychanalyse en 1956*, année du séminaire sur *les psychoses*, Lacan proposait de s'employer à prodiguer à Freud « *les soins d'une sépulture décente* » [Écrits, Seuil, Paris, 1966, p. 486] Comment en offrir une, aujourd'hui, à Lacan lui-même ?

L'unebévue, ce serait l'inconscient strictement accueilli dans ses manifestations les plus ponctuelles : il n'y aurait rien de plus qu'*unebévue*, puis une autre bévue, puis une autre encore... trois petits points de suspension. La suspension, ce serait celle de nos jugements, de nos catégories, lorsque nous recevons et que nous écoutons un analysant.

C'est bien là la principale impasse que nous avons rencontrée, celle d'un grand écart impossible, aussi impossible que sauter par dessus son ombre, par exemple, grand écart entre la nécessaire rigueur éthique du divers et l'impensable non-catégorisation, qu'elle implique. Catégoriser est culturellement naturel à notre jugement. Ce dernier, en outre, comme notre oreille, ne possède pas de paupière.

Je reprends *in extenso* la suite du passage des *psychoses*, de tout à l'heure : « *L'expérience freudienne n'est nullement pré-conceptuelle. Ce n'est pas une expérience pure. C'est une expérience bel et bien structurée par quelque chose d'artificiel qui est la relation analytique, telle qu'elle est constituée par l'aveu que le sujet vient faire au médecin, et par ce que le médecin en fait. C'est à partir de ce mode opératoire premier que tout s'élabore.* » [op. cité, pp. 16-17]

Comment alors tenter, sans jamais vraiment cesser, d'écrire, de décrire, une clinique analytique dynamique du transfert, tout en sachant son impossible, mais tout en gardant cependant l'enthousiasme, que procurerait l'espoir d'y parvenir ? Déjà, clinique analytique du transfert est un pléonasma : y aurait-il une autre clinique analytique ?

Comment, pour essayer de dépasser *pernépsy*, ou mieux, de le faire passer – du mythe individuel à celui d'une dynamique des instants –, pourrions-nous déterminer, au cours et au décours des séances, parfois dans une même séance, les temps, où ceux que nous recevons, et nous-mêmes, traversons un moment que l'on pourrait alors qualifier soit de psychotique, soit de névrotique, voire de pervers ?

Pour ce faire, nous nous sommes aidés, dans notre aventure, du texte de Jean Allouch, qui nous a ouvert *pernépsy*, même s'il est antérieur de deux ans à la parution de *Perturbation dans pernépsy*. Dans *Vous êtes au courant, il y a un transfert psychotique* (1986) [op. cité], où je peux entendre, aujourd'hui, que c'est le transfert qui serait psychotique, Jean Allouch différencie deux postures : *transférer* et *poser transférentiellement*. Il y range la première du côté des "névrosés", et la seconde du côté des "psychotiques" et des analystes. « *Cette formule conjoint, en un court-circuit, la mise au jour du transfert chez Freud et un énoncé repris de la lecture lacanienne de Schreber.* », écrit-il [op. cité, p. 90].

Aux moments, et seulement à ces moments-là, où celle ou celui, que nous recevons, pose transférentiellement, alors nous devons nous « *interdi[re] systématiquement* [le systématique ment] *toute interprétation au sens du jeu sur l'équivoque signifiante* » [Ibid., p. 100], et « *la folie à deux, [où] le partenaire est celui qui dit qu'en son témoignage le fou dit vrai.* » [Ibid., p. 99]

Tenter de repérer, lorsque l'analysant pose transférentiellement, est une des voies d'élaboration que nous avons, il me semble, à frayer. Jean Allouch précise que ce serait : « *... lorsqu'il nous fait le cadeau et l'honneur de nous prendre à témoin de son témoignage, nous demandant, ce faisant, d'en entériner la validité mais d'un lieu d'où il est exclu que nous puissions le faire.* » [Ibid., p. 101] Poser transférentiellement serait donc prendre l'autre à témoin de son témoignage, où le témoin, qu'il est lui-même, est à écrire « *t'es moins afin d'entendre ce que comporte inmanquablement d'atteinte narcissique sa posture* » [Ibid., p. 100].

Si l'on poursuit la métaphore dans le transfert, en posant transférentiellement, l'analyste prendrait l'autre à témoin de son témoignage de « *t'es (rien de) moins qu'une petite merde* », que lui aurait

appris, paraît-il, sa propre analyse, aussi bien terminée qu'interminable...

Personnellement, dans le transfert d'angoisse, que pour plus de clarté, et donc moins de relief, je qualifierai de psychotique, je ressens au-delà et/ou en deçà, de la seule pressante et oppressante angoisse que l'on dirait névrotique, celle d'une franche et totale dissolution, de toutes les fictions qui avaient semblé pouvoir tenir le cou jusque-là. À un bout, je parlerai de tension(s), de dureté(s), même si l'on peut s'y évanouir ; à l'autre, je suis tout simplement aspiré. *Pascal avait son gouffre, avec lui se mouvant...* chantait Baudelaire.

Nous pourrions peut-être ainsi essayer de passer d'une clinique de l'analysant, pris comme un objet objectivé plus qu'objectivable, à une réelle clinique du transfert, qui comprendrait encorps l'analyste, en tant que sujet, subjectivé plus que subjectivable. Elle nous obligerait à tenter de ne plus cesser de ressentir, de penser et de parler en analysant, pour que ce soit dit en passant.

Le *Littoral* n° 26 de novembre 1986, où figure cet article de Jean Allouch, s'intitule : *Clinique du psychanalyste*. Titre prémonitoire des chemins de notre aventure, si l'on y entend l'équivoque de ce du – du psychanalyste en l'occurrence, ou mieux de l'analyste freudien – entre génitif objectif et génitif subjectif...

Je vous remercie...

Luc Diaz *faciebat*,

De bric et de broc

Dominique Lallier-Moreau

VOEUX

Tout d'abord, un grand merci, bien que tardif, à Françoise et Sean Wilder pour l'originalité de leurs vœux.

Mais puisqu'il est parait-il d'usage de revendre sur la toile les cadeaux de Noël indésirés, pourquoi ne pas retourner les vœux qui ne nous conviennent pas ?

Je renvoie donc à l'expéditeur « la table, les beaux habits (quoique!) la fortune d'un million, le cheval et la voiture, les valets et les servantes » quant à la « jeunesse éternelle » pourquoi la désirer puisque la sagesse et la sérénité sont les beaux cadeaux de l'âge ?

Je ne retiens donc que l'essentiel et souhaite en retour à nos amis montpelliérains tout le soleil des yeux et du cœur qu'ils peuvent espérer.

COUCOU CLAIRE !

Je suis bien contente que tu reviennes activement parmi nous où tu pourras de nouveau tenir ta note singulière.

Par contre, pour te répondre, je ne vois pas bien qui sont ces vilains » C.C.A.F qui ne prennent pas soin de leurs membres et ne manifestent pas d'attention à chacun, à son parcours, à la diversité de son expérience professionnelle et à ce qu'il peut et veut dire. »

Diantre! Moi qui croyais benoîtement que les C.C.A.F c'était nous, toi, moi, les autres, tous constitutifs de cette petite société d'analystes réunis par le désir de dire, voire faire quelque chose de cette expérience singulière.

J'ai été membre de nombreuses associations (confessionnelles, politiques et même analytiques) et ai de ce fait participé à moult réunions et assemblées. Je peux affirmer qu'il n'y a qu'aux C.C.CA.F que j'ai pu constater et éprouver une totale liberté de parole: celle que n'entrave que notre inhibition personnelle. Chacun d'entre nous peut y prendre la parole (et nous nous y sommes presque tous risqués) pour énoncer des idées claires et lumineuses, plates

comme des huîtres ou carrément débiles, sans s'entendre censurer d'un sonore : « taisez-vous » proféré à un orateur par une célèbre psychanalyste dans un congrès.

POURQUOI ME SUIS-JE RETIREE DES CARTELS DE LA PRATIQUE ?

Pas seulement, même si cela compte, parce que les difficultés de rencontres les rendaient aléatoires, surtout parce que ces dernières années je m'y ennuyais profondément. J'avais l'impression d'un rabâchage des mêmes idées, des mêmes petits fragments de cures sans avancée.

Plus de neuf, plus de surprise. Alors basta ! Du moins pour cette année. Je reprendrais peut-être si un projet de travail vient réveiller ma curiosité et mon enthousiasme des débuts.

CINQUANTE NUANCES DE GREY ...ET QUELQUES AUTRES.

J'ai mis du temps à ouvrir ce livre (ces livres plutôt: il y a trois tomes, déclinés en autant de tonalités) précédé de moult critiques: les unes dithyrambiques « romantique, libératrice, totalement addictive(!) la trilogie vous obsèdera, vous possèdera (!) et vous marquera à jamais (!!!) ou carrément dévastatrices : »porno pour ménagères....valorisation des relations sado-masochistes »

En fait de porno c'est plutôt de mon point de vue Bridget Jones découvre l'amour (d'accord de toutes les manières et dans toutes les positions) mais enfin on est loin des partouzes de Dodo La Saumure !

Quant au divin marquis: il peut continuer à dormir tranquille: la concurrence n'est pas encore là !

Alors quoi me direz-vous? Je résume brièvement: la rencontre d'un homme divinement beau (hum!) amateur de sexe hard (il ne peut jouir qu'en dominant des « soumises ») et d'une jeune bécasse qui met des bottes de sept lieues lors de son premier rapport sexuel (il n'y a vraiment que

dans les livres que l'on voit ça!) .Tout y est: sexe hot toutes les 10 pages, suspens, amour, haine ,trahison; vengeance, le tout arrosé de sauce « psy »(enfance du jeune homme près de sa « pute camée »de mère, décédée sous les coups de son souteneur, maltraitance, adoption ,et séduction à l'adolescence par une amie de la mère adoptive qui l'initiera aux charmes de l'amour vache !

Et bien sûr, vu que c'est un roman pour ménagères de préférence ménopausées, ce qui devait arriver advient: monsieur tombe amoureux de la demoiselle qui le mène par le bout dunez !

Bon, mais alors pourquoi en parler? Parce que cette histoire « abracadabrantique » (ouf!) a le mérite de montrer mieux que n'importe quel traité (et sans doute de façon bien plus piquante) qu'en renonçant à la

« maîtrise » la femme accède à la jouissance et l'homme à l'amour !

QUELQUES NOUVELLES DE NORMANDIE !

Je ne vais pas finir sans vous dire un mot voire plusieurs de mon pays d'adoption: ah ! les forêts sous la neige, les longues marches craquantes près des arbres endormis, le ciel plombé déchiré par le vol sinistre des corbeaux !

Il fait encore bien frais et pourtant je sens flotter dans l'air comme un frémissement, une grande joie qui se prépare, prémices d'un printemps qui s'impatiente et que je vous souhaite à tous fantasque et bouleversant !

De quoi Hamlet est-il le nom ?

à Denis Podalydés

Jacques Nassif

Si je me permets de remployer cette formule, de plus en plus usée aujourd'hui, c'est parce que Hamlet en est justement l'auteur, et à propos de la femme, quand il s'exclame : « *Frailty, your name is woman* ». Qu'en est-il vraiment de cette affirmation ? Et de quelle instabilité dans l'équilibre, *frêle* comme on dit, de quelle *fragilité*, de quelle *faiblesse* donc (option de traduction de Bonnefoy), est affectée une femme ou La femme, pour que ce nom puisse lui être attribué, par essence pour ainsi dire ?

Avant de scruter la chose de plus près et de nous apercevoir peut-être que cette allégation de Hamlet, portée à propos de sa mère et de son comportement, inqualifiable, lui, serait à prendre à l'inverse, un peu comme Lafontaine le fait dans sa fable du Chêne et du roseau, on pourrait tout de suite répondre à la question de notre titre, en disant que ce nom évoque irrésistiblement le tragique de la condition humaine.

Shakespeare n'éprouve-t-il pas d'ailleurs le besoin de qualifier son texte de « tragédie », ce qui sonne à nos yeux comme un pléonasme, mais qui valait peut-être la peine d'être souligné à son époque et dans son milieu où les genres ne sont pas aussi stabilisés que dans la France du siècle classique et où le comique le plus grossier côtoie souvent l'émotion tragique. Il n'y a pas trace d'un tel mélange dans ce texte, et le seul personnage un peu comique, Polonius, sera le premier occis.

Hamlet est bien le nom d'un homme, puisqu'il ne saurait à ma connaissance être féminisé (et que sa première syllabe désigne même une partie du corps d'un cochon, animal dont la sexualité de l'homme est le plus immédiatement affublée), tant et si bien que le pléonasme que nous avons signalé tendrait à faire entendre que ce titre vise à désigner comme tragique la sexualité de cet homme-là, voire de l'homme.

Ici, un vent de lectures et de réminiscences soulève ma feuille et arrête ma plume dans l'intimidation et l'inhibition devant la masse d'écrits et d'interprétations que ce texte, plus que tout autre à en croire un Pierre Bayard¹, a provoqué. Comme si

tout lecteur de cette œuvre était mis dans la position de Hamlet lui-même, qui hésite durant toute la pièce à remplir la mission que lui a confiée le spectre de son père Si je me permets de remployer cette formule, de plus en plus usée aujourd'hui, c'est parce que Hamlet en est justement l'auteur, et à propos de la femme, quand il s'exclame : « *Frailty, your name is woman* ». Qu'en est-il vraiment de cette affirmation ? Et de quelle instabilité dans l'équilibre, *frêle* comme on dit, de quelle *fragilité*, de quelle *faiblesse* donc (option de traduction de Bonnefoy), est affectée une femme ou La femme, pour que ce nom puisse lui être attribué, par essence pour ainsi dire ?

Avant de scruter la chose de plus près et de nous apercevoir peut-être que cette allégation de Hamlet, portée à propos de sa mère et de son comportement, inqualifiable, lui, serait à prendre à l'inverse, un peu comme Lafontaine le fait dans sa fable du Chêne et du roseau, on pourrait tout de suite répondre à la question de notre titre, en disant que ce nom évoque irrésistiblement le tragique de la condition humaine.

Shakespeare n'éprouve-t-il pas d'ailleurs le besoin de qualifier son texte de « tragédie », ce qui sonne à nos yeux comme un pléonasme, mais qui valait peut-être la peine d'être souligné à son époque et dans son milieu où les genres ne sont pas aussi stabilisés que dans la France du siècle classique et où le comique le plus grossier côtoie souvent l'émotion tragique. Il n'y a pas trace d'un tel mélange dans ce texte, et le seul personnage un peu comique, Polonius, sera le premier occis.

Hamlet est bien le nom d'un homme, puisqu'il ne saurait à ma connaissance être féminisé (et que sa première syllabe désigne même une partie du corps d'un cochon, animal dont la sexualité de l'homme est le plus immédiatement affublée), tant et si bien que le pléonasme que nous avons signalé tendrait à faire entendre que ce titre vise à désigner comme tragique la sexualité de cet homme-là, voire de l'homme.

Ici, un vent de lectures et de réminiscences soulève ma feuille et arrête ma plume dans l'intimidation et l'inhibition devant la masse d'écrits et d'interprétations que ce texte, plus que tout autre à

¹ Pierre Bayard, *Enquête sur Hamlet. Le dialogue de sourds*, Les Éditions de Minuit, coll. "Paradoxe", 2002. 188 p.

en croire un Pierre Bayard¹, a provoqué. Comme si tout lecteur de cette œuvre était mis dans la position de Hamlet lui-même, qui hésite durant toute la pièce à remplir la mission que lui a confiée le spectre de son père : celle de tuer le Roi Claudius qui l'a suborné sur le trône et dans sa couche.

Aurai-je donc moi-même quelque chose de nouveau à dire sur ce crime ? Et comment oserai-je m'aventurer dans cette forêt de textes ou sur cette mer dont chaque vague est une interprétation ? Parviendrai-je en fait à donner un nom à cet homme, pour remplir le programme qu'évoque mon titre, avec d'autres mots que son nom propre ?

Je dirai tout de suite que pour m'en sentir capable, j'ai dû suivre les pas courageux d'une femme, ici sans doute mieux placée qu'un homme, surtout étant par ailleurs psychanalyste et argentine, pour ne pas se laisser impressionner ni par le personnage, qui a lui-même du bagout, ni par la pile de textes qu'il a fait écrire.

La plupart des trouvailles qu'elle m'aura permis de faire, je les signalerai au passage, après les avoir vérifiés à la source, lui payant ainsi ma dette, sans vouloir pour autant faire du texte que j'écris, la recension de son livre², qui mérite d'être plutôt traduit que commenté ou paraphrasé.

Si le désir de Hamlet, par excellence, donc le désir masculin, est tragique, c'est parce qu'il constitue la femme sur laquelle il se pose en objet incestueux. Et le fait de savoir que son père est mort ne l'avantage pas sur Œdipe qui pouvait, lui, ignorer que c'était son père qu'il avait tué. Déjà en ce point, la théorie freudienne, avec son "complexe nucléaire", est excessive, la mort du père pouvant parfaitement être dissociée du désir pour la mère.

En revanche, ce qui tient et qui est d'expérience courante, c'est que la puberté peut se décrire comme le moment d'apparition d'objets non-incestueux, en même temps qu'elle provoque mystérieusement une disjonction entre amour asexué et désir sexué, entre l'amour pour l'idéal et le ravalement de l'objet désirable. Le thème rebattu de la maman et de la putain a encore de beaux jours devant lui. Et le seul moyen dont dispose un sujet masculin pour faire en sorte que l'amour parvienne à se sexualiser, c'est de retrouver en son objet les aliments et les emblèmes de l'amour de soi, les conséquences qu'a sur l'amour ce narcissisme n'étant pas nécessairement plus prometteuses de bonheur que celles du ravalement.

On le voit, l'angle d'attaque adopté par Silvia Fendrik, et qui ne saurait être que le mien, consiste à substituer aux doctes commentaires autorisés les auteurs anonymes de symptômes et de plaintes qui ne cessent pas de se faire entendre tout au long

d'une journée de psychanalyste, ce qui m'autorise, pour ainsi dire, à lui emprunter ses trouvailles en puisant à la même source.

Or ce à quoi elle fait immédiatement un sort, c'est à la chronologie des monologues d'Hamlet, faisant remarquer que le premier n'est pas le trop célèbre : *To be or not to be*, mais celui où il vilipende sa mère et s'horripile de sa conduite, où il commence par comparer le train du monde à "un jardin d'herbes folles montées en graines, et que d'affreuses choses envahissent et couvrent" et où il dénonce avec amertume le seul petit mois qui a séparé l'enterrement de son père d'avec le remariage de sa mère, ce qui lui permettra d'ironiser plus loin avec Horatio : "Économies, économies !"

Mais le plus important, c'est ce qui lui revient en mémoire et le soulève de dégoût : ce qu'a pu être l'insatiable sexualité maternelle. "Est-ce à moi de m'en souvenir ? Quoi, elle se pendait à lui, s'exclame-t-il évoquant son père, comme si son désir, d'être rassasié, ne cessait de grandir." La jouissance d'une mère, son trou insondable serait, à lire ce petit livre, ce qui détermine principalement l'angoisse d'Hamlet, au point qu'accomplir la mission dont son père va le charger lui devienne impossible : car ne serait-il pas, une fois Claudius occis, la prochaine victime d'un tel désir ?

Voilà donc Hamlet campé en anti-Œdipe : si Gertrude est si aveugle pour ne pas voir la différence entre Hamlet, le feu Roi, et son frère, il se peut qu'elle ne puisse la faire entre Hamlet et Hamlet, le fils se retrouvant alors exposé au désir vorace de sa mère. Ce ne serait donc pas le fantôme du père, mais l'horreur que lui inspire la jouissance, fantasmée comme insatiable, de sa mère, qui occuperait pour Hamlet la fonction du véritable spectre injonctif, parce que complètement inhibant.

Dès lors, la scène qui vient de précéder ce monologue et où Gertrude et Claudius reprochent à ce fils de maintenir les apparences du deuil, est interprétée d'une façon tout à fait originale : ce n'est pas le deuil qui est présenté comme indicible, et donc impossible à feindre, mais cette horreur elle-même que Hamlet avouerait donc quand il s'exclame : "Les atours, le décor de la douleur, ce sont là des actions qu'un homme peut feindre. Mais ce que j'ai en moi, rien ne peut l'exprimer."

La traduction de Bonnefoy me paraît donc assez faible, s'il est ici fait allusion à l'horreur qu'éprouve tout garçon quand il découvre d'abord que sa mère est une femme et ensuite qu'il ne saurait la satisfaire. Le texte de Shakespeare dit : "*But I have that within which passes show.*" Ce qu'il ne peut dire et qu'il a "au plus intime de lui-même", il faut donc le taire, comme le préconise Wittgenstein, pourrait-on presque ajouter, en soulignant donc que ce qui "dépassé la semblance", c'est l'horreur qu'inspire à un jeune homme la jouissance féminine.

¹ Pierre Bayard, *Enquête sur Hamlet. Le dialogue de sourds*, Les Éditions de Minuit, coll. "Paradoxe", 2002. 188 p.

² Silvia Fendrik, *El falo enamorado*, Barcelona, 2012, Xoroi ediciones.

Si Gertrude, qui, selon ce qu'aurait dit Lacan, est une femme "génitale", ne fait pas la différence, qui saute aux yeux de Hamlet, entre son père et Claudius, autrement dit, si celle qui incarne la différence ne peut pas faire la différence, alors rien ne protège plus le garçon d'être exposé au désir maternel, et c'est l'horreur que ce désir lui inspire qu'il ne peut pas feindre, puisqu'il doit la dissimuler !

On conçoit dans ces conditions que Hamlet ait besoin d'un alibi, pour éviter d'être seulement soupçonné de ce crime d'inceste, qui serait ici avéré, alors que rien ne prouve qu'il y ait vraiment inceste lorsqu'une veuve prend pour mari le frère de son époux. Rien ne dit même qu'elle en soit coupable, comme Hamlet et son père le hurlent au ciel n'ayant que ce mot à la bouche, puisque ce type de mariage est même préconisé dans la tradition juive et que le bon peuple du Danemark n'aurait pas manqué de le désapprouver, s'il n'était pas licite.

L'alibi que trouve donc Hamlet pour échapper lui-même à l'inceste, c'est la nommée Ophélie. Or, là encore, Silvia Fendrik se montre attentive à des questions de chronologie cherchant à interpréter le : "*of late*" qu'elle rencontre dans la confession qu'Ophélie fait à son père de l'amour que lui voue Hamlet : "Monseigneur, il m'a maintes fois fait l'offre, *ces derniers temps*, d'avoir de l'affection pour moi."

Aussi cette fine lectrice pense-t-elle que le dernier temps en question est à prendre à la lettre, c'est-à-dire : après la mort de son père et avant le remariage de sa mère. La scène où ce récit prend place a lieu avant l'apparition du spectre à Hamlet et elle met en jeu un personnage de père qui, préconisant à son fils la position du non-dupe en amour, traitant sa fille de nigaude et de bécasse, peut aussi bien apparaître comme le pendant de la Gertrude fantasmée par Hamlet : un père qui veut garder pour lui sa fille et prolonger sans vergogne le plus longtemps possible la position du père incestueux qu'il a apparemment occupée auprès d'elle, puisque l'on ne nous dit rien de la mère d'Ophélie, trop visiblement absente.

Polonius est, en plus, le meilleur allié de Claudius et ne peut donc qu'être haï par Hamlet qui ne se prive pas de le couvrir de ridicule. Étant donné ce que nous venons de découvrir concernant la difficulté qu'aura sans doute Hamlet de rencontrer un objet d'amour qui ne soit pas incestueux, ou, pour être plus précis, de pouvoir faire la rencontre du phallus comme distinguable de l'objet aimable, c'est bien évidemment sur le terrain fertile de la haine qu'une telle rencontre pourra se faire.

Et toute lecture de *Roméo et Juliette* le démontre en clair : pour que joue ce coup de foudre qui rend une femme aimable, il faut pouvoir s'arracher et l'arracher à la haine qui est, au départ, comme son habitacle le plus normal, puisque cet objet, et lui

seul, est censé permettre de surmonter l'horreur de la castration maternelle et que le sujet masculin y tient et préfère y rester rivé, vouant donc immédiatement sa haine à celle qui pourrait l'en éloigner.

Ophélie serait-elle donc susceptible de prendre le risque de surmonter sa haine et d'aider Hamlet à surmonter la sienne pour réaliser cette prouesse d'un mariage ? A priori, elle serait tout à fait à la bonne place pour le réussir, étant donné ses qualités intrinsèques de jolie jeune fille, pure de toute luxure et aussi fine d'esprit que ses réparties le laissent paraître.

Elle ne pourra cependant qu'échouer, vu son degré de sujétion tant à son frère qu'à son père envers lequel elle éprouve plus de respect que de haine ou de mépris (car il est, n'est-ce pas, caricatural à souhait), mais surtout en vertu de la place d'alibi où l'a mise d'emblée Hamlet : elle n'est pas censée remplir une autre fonction que celle de l'empêcher de tomber dans l'abîme insondable du trou maternel, lui évitant donc d'être confronté à la castration maternelle.

Hamlet n'est pas seulement un anti-Œdipe, il est aussi bien un farouche opposant de la solution freudienne qui consiste à séparer l'idéal de la femme de l'objet sexuel, la mère de la femme. C'est précisément l'impossibilité d'une telle solution qu'il allègue, en présence de Polonius et Claudius qu'il sait être les témoins cachés de cette scène.

Il assène, en effet, à Ophélie, sous couvert, il est vrai, de la folie, qu'il ne l'aime plus, parce qu'elle est la mère potentielle de "fils pécheurs". Cette scène terrible se situe il est vrai juste après le monologue de Hamlet, qui est sans doute, sous couvert d'une crainte éperdue que l'âme existe après la mort, une des plus belles affirmations d'existence de l'inconscient ni plus ni moins, royaume, s'il en est, du rêve qui accompagne le sommeil.

On s'en souvient, après avoir dit que la mort est un "dénouement ardemment désirable", Hamlet se ravise : "Dormir, rêver peut-être. Ah ! C'est l'obstacle !" Or tout ce qu'il évoque ensuite et dont un tel sommeil pourrait délivrer le dormeur, car c'est déjà un enfer avant la mort, n'est-il pas précisément ce qui revient en rêve avec encore plus d'acuité et d'angoisse ?

D'ailleurs, n'est-ce pas précisément sous les traits d'un revenant du royaume des morts que Hamlet s'est présenté à Ophélie pour tester l'existence et l'impact que pourrait avoir sur elle, donc sur tous, la folie qu'il va savoir feindre, en bon voyageur de l'inconscient qu'il est, au moins pour les autres.

Car c'est en tout cas sous ces traits qu'il se présente à Ophélie quand il se jette devant elle sans lui dire un mot, mais avec "la mine si pitoyable que si l'enfer l'eût relâché pour dire ses horreurs..." Hamlet feint peut-être ainsi d'être fou, mais il se retrouve clivé entre ce qu'il veut, et ce qu'il désire.

Ce qu'il veut ? Mettre la bague au doigt d'une jolie jeune fille et échapper ainsi à la chute dans l'abîme insondable de la jouissance maternelle. Mais ce qu'il désire, c'est continuer d'attribuer à cet objet le phallus dont il croit sa mère dotée et qui la rend toute puissante sur lui, si bien qu'il rate la possible constitution d'Ophélie en cause de son désir.

L'interprétation que fait Polonius de la folie de Hamlet n'est donc pas si déplacée qu'il y paraît, d'autant qu'il va au-devant du désir de la Reine Gertrude qui s'adresse à Ophélie en ces termes : "Mais sachez, Ophélie, combien je voudrais que votre honnête beauté soit l'heureuse cause du désarroi d'Hamlet..."

Malheureusement, le "chagrin d'amour" dont souffre Hamlet est encore plus incurable que la folie, feinte ou réelle, car il rend tout mariage impossible. Il collapse, en effet, les générations, faisant tout de suite une mère de toute femme qu'il rencontrerait, si bien que mieux vaut encore qu'elle aille au couvent, un mot ("*nunnery*") qui, dans l'argot shakespearien, veut aussi dire : bordel.

Ne conseille-t-il d'ailleurs pas à Ophélie de surveiller son père et de le boucler à la maison, "qu'il ne fasse pas de sottises ailleurs que dans sa maison." ? Or avec qui pourrait-il donc en faire, sinon avec sa fille ? Et, si les choses n'étaient pas encore assez claires, ce discours n'étant pas parvenu à la dissuader de se marier, il lui offre en dot, pour "échapper à la calomnie", d'épouser un sot (dans le style de son père, donc !), "car les sages savent trop bien quelle sorte de monstres vous faites d'eux."

Je ne dirais donc pas que le responsable de la folie d'Ophélie serait Hamlet, même si (et parce que) c'est lui qui la délivre de son père, alors qu'il ne peut justement pas être délivré du sien. Rien ne prouve en tout cas qu'il en ait eu le dessein pour se débarrasser d'elle.

Ne reste-t-il pas justement plus ou moins son ami, après la terrible scène que je viens d'évoquer ? N'est-ce pas à ses côtés qu'Ophélie assiste à la scène de théâtre où Claudius est démasqué, et avec elle qu'il fait mine de blaguer à propos du jeu des acteurs, commentant les scènes qu'ils jouent ("Vous êtes un vrai coryphée, Monseigneur", lui dit Ophélie) et des réactions que celles-ci provoquent et qu'il observe avec elle comme des preuves ?

Mais une chose est sûre, c'est qu'une fois Ophélie mise hors jeu et avant donc qu'elle ne meure, il ne reste plus à Hamlet aucune échappatoire : il va devoir se confronter au désir maternel. Or si son désir lui fait croire que l'amour est "une farce, brève comme un amour de femme", l'amour maternel, il le sait bien, est, lui, infini et inconditionnel, donc terrorisant.

C'est à peine si Hamlet a donc besoin de s'admonester pour ne pas oublier "qui elle est" : "Que jamais une âme de Néron ne hante ta vigueur."

Mais la question n'est vraiment pas là, puisque c'est bien à Claudius qu'il faut destiner la vindicte, et sans faire la confusion entre la castration (de sa mère donc) et la mort qu'il devrait lui infliger, s'il était avéré qu'elle a été l'instigatrice de son crime.

Silvia Fendrik a donc tout à fait raison de penser que le mot "*incestuous*" dans cette pièce désigne plutôt soit la luxure soit le régicide, et qu'il ne sert donc que de masque pour la réalité incestueuse du désir de Hamlet à l'égard de sa mère, et dont son père, le Roi fantôme, ne l'a nullement protégé, le condamnant à fuir l'amour d'Ophélie et à rester englué dans l'horreur que lui inspire le désir maternel.

Lorsque le spectre réapparaît durant l'entretien avec sa mère, enfin en seul à seul (à un rat près, qui s'agite derrière une penderie et qui se verra occis...), c'est pour se conduire en père banal qui livre son fils au désir maternel, au lieu de l'en préserver. Cet intrus qu'il lui enjoint d'éliminer n'est-il pas en fait celui qui lui sauve la mise, en lui évitant justement l'inceste ?

Par ailleurs, en quels termes précis lui dicte-t-il la conduite à suivre avec celle qui fut sa femme ? "Oh, entre elle et son âme en combat, dresse-toi ! (*Oh, step between her and her fighting soul !*)". Or comment parvenir à créer un tel espace, sans entrer sinon en elle, lui inspirant plus de désir qu'envers son nouveau mari, en tout cas dans ses pensées ?

Hamlet ne peut faire mieux que de traduire immédiatement cette admonestation, en enjoignant à son tour à sa mère de renoncer à la sexualité : si elle faisait la sainte et cessait d'être une femme, Hamlet pourrait se dire à nouveau son fils, ou un fils qui ne la maudit pas. Or ce genre de mauvais conseil mériterait au moins un geste de révolte ! Ne pourrait-il pas dire au fantôme qu'en ce qui concerne les amours de sa mère, il n'est pas concerné ?

Manque de chance : le père voyeur de cette scène où il se confronte à sa mère et qu'il tue en fichant son épée dans la tapisserie qui a bougé, n'est autre que celui d'Ophélie. C'est bien avec ce genre de hasard que se tisse la toile du tragique. Mais Hamlet en semble justement moins touché¹ que par les reproches qu'il tente encore d'adresser à sa mère, même en cette circonstance, pour n'avoir pas su faire la différence entre un frère et l'autre.

Le plus fort est cependant ici qu'alors même qu'il vient de taxer sa mère d'être aveugle et qu'il ne l'excuse même pas au nom de la folie (qui "ne délire jamais ni ne trouble les sens au point de ne savoir même plus distinguer des êtres si dissemblables"), ne pouvant attribuer son acte qu'à "l'ardeur du sang", – le plus incroyable est qu'il demande au fantôme de son père : "Ne me regardez

¹ "Adieu, pauvre imbécile,, étourdi, indiscret. / Je t'ai pris pour ton maître, subis ton sort. / Tu vois qu'il est dangereux d'être trop zélé.

pas, de peur que ce regard pitoyable n'altère mon sévère projet et que mon devoir perde dans les larmes sa vraie couleur de sang."

Le pouvoir de Gertrude pourrait-il être si grand si son père n'avait pas gravement failli à sa mission de mitiger l'horreur du monstre aux yeux de son fils, pour faire de sa mère une simple femme ? La solution que trouve donc Hamlet, après avoir un instant pensé qu'elle pourrait suivre son conseil de ne plus aller au lit de son oncle, cessant donc d'être une femme, c'est, au contraire, de livrer sa mère au seul homme qui peut encore le sauver de l'horreur d'avoir à subir son charme, puisqu'elle va jusqu'à lui demander : "Que dois-je faire ? ", comme si c'était à lui de décider !

Il croit ainsi, avec ce revirement, aller dans le sens de ce que lui a enjoint le spectre et se faciliter la tâche de la vengeance, et il ne va, en priant ainsi sa mère de tout avouer à son amant, lui révélant que sa folie "n'est qu'une ruse", qu'obtenir qu'un nouveau pacte de connivence soit scellé avec sa mère : "N'en doute pas, lui rétorque la Reine, si les mots sont le souffle et le souffle la vie, jamais ma vie ne soufflera mot de ce que tu m'as dit."

Le piège incestueux se voit donc ainsi fermé dans les plis d'un secret partagé et que la puanteur du cadavre de Polonius servira justement à celer, puisque Hamlet subtilise le corps et l'emporte en lieu sûr pour éviter à sa mère d'avoir à le livrer à la justice comme un criminel et que la Reine n'a pas d'autre solution pour innocenter son fils que d'attribuer son acte à la folie qu'il lui a, au contraire, enjoint de dévoiler.

La révélation du secret du Roi, grâce au jeu bien mené des acteurs qui ont mis en scène son crime, loin de hâter le dénouement ne va donc faire que prolonger les atermoiements d'Hamlet. L'acte IV représente l'entrée d'Ophélie dans le délire, non feint celui-là, et le retour de Laertes qui, venant enterrer son père, est prêt à soulever le peuple en sa faveur pour détrôner Claudius.

En revanche, tout ce qui concerne Hamlet nous est narré indirectement, le dramatique étant supplanté par le romanesque : l'attaque du vaisseau qui l'emporte en Angleterre, par des pirates qui le sauvent d'une mort à laquelle les papiers confiés à Rosencrantz et Guildenstern le destinaient. Hamlet aurait même eu le temps de fabriquer une fausse missive et de faire en sorte que ce soient ses condisciples qui y soient concernés à sa place.

Il ne se voit donc pas puni de son crime et reste ainsi sous la protection de la chance ou de la sollicitude maternelle, au respect de laquelle Claudius veille, tout autant, semble-t-il que celui qui en est le bénéficiaire. D'ailleurs Hamlet le sait parfaitement qui, lorsque le Roi s'adresse à lui en "tendre père", lui rétorque : "Ma mère, je dis bien. Car père et mère, c'est mari et femme, et mari et femme, c'est

même chair. Vous êtes donc ma mère. Allons, en Angleterre !"

Mais sous ce persiflage, il est évident qu'on ne saurait pousser plus loin l'amertume à laquelle le voue cette absence de père. Le moment du réveil a donc sonné ; et le passage des troupes de Fortimbras par les terres danoises qui lui fait redécouvrir ce que peut être la "grandeur vraie", capable de retrouver "un grand motif" dans "la moindre querelle" lui fait prendre conscience qu'il ne fait que dormir.

Ce qui va, bien évidemment, sonner l'heure d'un réveil, c'est la mort d'Ophélie qui s'est noyée, et la confrontation avec son frère qui est revenu et que le Roi a entrepris à part, lui donnant les moyens de laver l'honneur de l'offense subie, en combattant en duel le responsable tout trouvé de cette mort de la fille, après celle de son père.

Mais ici, je suis confronté à la difficulté particulière que représente le fait que l'Ariane dont je suis le fil retrouve à ce moment la corde du Séminaire de Lacan, écueil difficilement évitable pour elle sans doute, mais qui pourrait nous faire chavirer avec elle dans la mer de ces vagues de commentaires qui se suivent en se recouvrant l'un l'autre, pour finir par noyer le poisson, alors même pourtant que l'apport lacanien n'est pas négligeable.

Je dois donc en rappeler succinctement la substance, ne serait-ce que pour montrer par quel biais Silvia Fendrik s'en sort avec élégance, échappant au dogmatisme de la plupart des suiveurs du Séminaire, en démontrant qu'elle n'a pas tort de prendre ses distances: elle fait simplement remarquer que Lacan s'intéresse davantage au développement de ses propres élucubrations, qu'à ce qui concerne véritablement le personnage de Hamlet dont il se sert en passant et comme point d'appui.

Le résultat n'est cependant pas mince et vaut donc le détour. Le maître commence par attirer l'attention, comme l'avait fait Otto Rank dont il trouve l'article "admirable"¹ sur "la scène dans la scène", à savoir sur la mise en abîme que fomenta Hamlet et qui devrait servir de "mouse-trap", de souricière pour le Roi.

Il est curieux – ce serait pourtant dans son style – qu'il ne fasse pas un sort au fait que la pièce se déroule à Vienne ; il fait plutôt remarquer que la pantomime, qui représente "les gestes présumés de son crime", mais qui "ne semble pas beaucoup agiter le Roi", reste sans effet, alors que ce seront les paroles entendues plus loin qui serviront à le démasquer : il se lève et sort dignement. Actor's studio premier niveau : l'imaginaire n'est pas aussi fort que le symbolique, comprendrait tout de suite le disciple de la vulgate.

Lacan accentue, en revanche, le fait que Hamlet soit complètement désarçonné, lui, dès que

¹ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'angoisse*, Seuil, Paris, 2004, dans l'édition, dite « populaire » de J.A. Miller, p. 45 à 48.

“vient sur scène le personnage dénommé Lucianus“. Et pourquoi donc ? Parce que “l’accoutrement du dit Lucianus n’était pas celui du roi qu’il s’agit d’attraper, mais exactement celui d’Hamlet lui-même“, une didascalie qui n’est cependant pas indiquée dans le texte de Shakespeare, alors qu’y est clairement énoncé le degré de parenté entre le meurtrier et le roi de comédie : il ne s’agit pas du frère, mais du neveu. Il occupe donc une “position homologue à celle d’Hamlet lui-même par rapport à l’usurpateur“.

À quoi aboutit donc le piège tendu dans lequel est pris celui qui croyait prendre ? À une “véritable petite crise d’agitation maniaque, quand l’instant d’après, il se trouve avoir son ennemi à sa portée, (et qu’il) ne sait qu’articuler ce que tout auditeur ne peut sentir que comme une déroboade. Il se déroboe derrière un prétexte, à savoir qu’il saisirait son ennemi à un moment trop saint – le roi est en train de prier – pour qu’il puisse se résoudre, en le frappant à ce moment, à le faire directement accéder au ciel.“

Qu’est-ce qui ne marche donc pas dans le piège ourdi ? Selon Lacan, ce serait le fait que Hamlet “tente de donner corps à quelque chose qui passe par son image spéculaire, son image mise dans la situation, non pas d’accomplir sa vengeance, mais d’assumer d’abord le crime qu’il s’agira de venger.“ Ce que le lecteur d’aujourd’hui doit donc entendre, s’il se saisit de la corde dont j’ai parlé, c’est que l’identification à l’image spéculaire n’est pas assez puissante pour porter à conséquences et déboucher sur un acte.

De quelle identification a donc besoin Hamlet pour y parvenir ? Et est-ce en s’emparant d’un tel concept que l’acteur d’aujourd’hui pourrait comprendre ce que fabrique son personnage ? Rien n’est moins sûr, en tout cas à lire mon guide, qui ne se laisse pas, elle, embobiner par le paradoxe dont Lacan est toujours friand, quand il propose que l’identification qui marche, elle, ce soit celle à Ophélie. Et il se pare, dans un autre passage d’un autre Séminaire, ou se “ramparde“, pour user de l’un de ses néologismes favoris, derrière le jeu de mot : Ophélie/O-phallus !

L’identification en question, Lacan le précise (et je le fais pour le lecteur ébaubi ou l’acteur perplexe), n’est évidemment pas du même type que la première : “Hamlet est saisi, poursuit-il, de l’âme furieuse que nous pouvons légitimement inférer être celle de la victime, de la suicidée, manifestement offerte en sacrifice aux mânes de son père, car c’est à la suite du meurtre de son père à elle qu’elle fléchit et succombe.“

Il faut évidemment ajouter que ce qui la fait verser dans la folie, outre ce que j’ai avancé d’une relation probablement incestuante (si l’on me passe ce mot) avec son père, c’est le fait que son meurtre reste impuni et que “les cérémonies funéraires ne

peuvent être pleinement remplies (...) Rien n’est apaisé de la vengeance que crie Ophélie.“

Mais ce n’est évidemment pas pour inspirer un metteur en scène que Lacan profère ses sentences, mais pour faire avancer sa théorie, par rapport à celle de Freud. Il commence, en effet, par revendiquer avec bruit sa fidélité : “Nous voyons là jouer à nu cette identification à l’objet que Freud nous désigne comme étant le ressort majeur de la fonction du deuil. C’est la définition implacable que Freud a su donner au deuil...“

À ceci près que toute la suite du texte parlerait plutôt du retournement contre soi que cette identification entraîne, dans la mesure où ce sont les reproches faits au mort pour être parti ou s’être mal conduit qui sont aussi bien refoulés dans “ces pleurs qui sont consacrés au défunt“ et qui deviennent pathologiques, s’ils ne sont pas transmués, à l’aide de “pratiques collectives“ où, par exemple, “les paysans noient dans les banquets une insensibilité préjudicielle, alors qu’ils font bien autre chose...“

Mais laissons ici Ophélie à sa mélancolie incurable et revenons plutôt à Hamlet. Le ressort de la démonstration lacanienne, telle qu’elle est relue par Silvia Fendrik, c’est que cette identification bien obligée à ce trait de la fureur d’une victime, est bien aussi une identification à l’objet perdu, dans la mesure où elle permet de desceller l’identification au phallus maternel dans laquelle Hamlet restait pris. C’est bien une fois qu’Ophélie devient l’objet à jamais perdu qu’il peut enfin l’aimer comme objet, au lieu de l’aimer comme ce phallus potentiel qui enfantera de nouveaux pêcheurs, c’est-à-dire, des hommes dont le désir sera, à son tour, rendu impossible, parce qu’incestueux.

Lacan, lui, n’est pas aussi clair, même si la théorie à laquelle il est attelé visera plus loin à étayer cette distinction entre objet et phallus. Mais Hamlet n’aura servi dans cette démonstration que de tremplin provisoire, au risque, pour Lacan, de se méprendre, et sur la place de Laertes et sur celle du *ghost* injonctif.

Commençons par Laertes : il est rabattu au rang d’image spéculaire, comme le Lucianus visé plus haut. Voici ce qui en est dit : “C’est l’entrée dans Hamlet de ce que j’ai appelé fureur de l’âme féminine qui lui donne la force de devenir ce somnambule qui accepte tout, jusques et y compris – je l’ai assez marqué – d’être dans le combat celui qui tient la partie pour son ennemi, le roi lui-même, contre son image spéculaire, qui est Laertes.“

Rien n’est moins sûr, au moins justement si l’on revient au texte, comme le fait scrupuleusement Silvia Fendrik en analysant, au sortir du cimetière où il s’est justement battu à mort avec Laertes dans le trou préparé par les fossoyeurs pour Ophélie, la scène des retrouvailles avec Horatius, son alter ego. Il n’a en la circonstance aucun des traits qui pourraient caractériser un somnambule.

Il raconte la chance qui l'a fait échapper à son sort grâce aux pirates. Il raconte ensuite, s'étant emparé de la sacoche où Rosencrantz et Guildenstern recelaient la lettre patente de leur sinistre mission, comment il a pu faire son exercice de calligraphie et retrouver dans ses affaires un sceau de feu son père qui lui permet de falsifier la lettre et de la retourner contre ses accompagnateurs et surveillants.

S'est-il pour autant réapproprié d'une subjectivation qui ferait de sa personne l'héritier légitime du Danemark et qui lui permettrait de sortir de sa procrastination ? Rien n'est moins sûr. Et si c'est pour rester un somnambule manipulé par les manigances du roi qui parie sur lui, mais fait enduire de poison l'épée de Laertes, à quoi bon le prétendre ?

Mais surtout, rien n'est dit dans cette scène de l'Ophélie dont il aurait comme embrassé la fureur pour se permettre de redevenir un homme. Pas la moindre allusion à son suicide, un type de mort qui l'a pourtant lui-même tenté et une disparition qui serait censée le concerner de près, puisqu'elle lui permet enfin de se dire amoureux.

Mais à qui le dit-il ? À Laertes, son frère qui ne se réduit donc plus à une image spéculaire, mais devient celui qui aurait pu être rétroactivement son beau-frère. C'est à la douleur de ce frère qu'il s'identifie plus qu'à l'Ophélie perdue dont la robe flotte parmi les nénuphars sous son saule pleureur, comme le veut l'iconographie préraphaélite...

Le duel commence donc par une déclaration d'amour réciproque entre Laertes et Hamlet. Ils regrettent tous deux d'avoir à se battre et parlent essentiellement de leur rivalité d'amour et d'affection. Polonius est doublement mort, pour son fils comme pour l'amoureux prétendu de sa fille. Et le duel n'est plus pour laver son honneur, mais pour servir de parade au crime auquel est acculé Claudius.

Les choses ensuite, comme souvent chez Shakespeare, sortent de l'épure ou du plan qui était censé les régler. La Reine, qui veut boire à la santé de son fils qui semble en passe de l'emporter, boit dans la coupe empoisonnée que Claudius destinait à Hamlet. Et c'est au moment où Hamlet se penche sur elle, car il l'a vue tomber à terre, que Laertes le blesse à son tour, après avoir lui-même été touché par son épée empoisonnée, puisque, lors du précédent corps à corps, ils ont échangé leurs rapières.¹

Comme la Reine a eu quand même le temps de dire : "Le vin, le vin ! Je meurs empoisonnée" et que Laertes, avant de mourir, lui aussi, trouve encore le temps de dévoiler toute la vérité et de déclarer :

¹ La didascalie qui veut que ce soit Hamlet qui blesse Laertes quand la reine tombe, telle qu'on la voit reproduite et dans l'édition de la Cambridge University press et dans la traduction de Bonnefoy, serait donc à inverser. C'est bien plutôt Laertes qui profite de sa distraction pour le blesser « *deeply* », comme plus haut Hamlet l'avait blessé « *lightly* ». Mais que les acteurs tranchent, c'est le cas de le dire, puisque les manuscrits, tout le monde le dit, ne sont pas fiables.

"Le roi est coupable", Hamlet n'a plus d'échappatoire et se décide enfin à occire Claudius, le dernier geste dont il ait encore la force étant de parachever sa tâche en le forçant à boire dans le même verre que sa femme.

Et je dis bien : sa femme, et non sa mère, car l'important n'est même plus ces gestes qui s'enclenchent l'un l'autre, mais les paroles qui les accompagnent. Or ce que dit Hamlet à Claudius, en cette ultime circonstance, c'est : "Drink off this potion. Is thy union here ? Follow my mother." Bonnefoy nous fait remarquer que c'est là le dernier jeu de mot² de Hamlet, mais surtout il traduit le *follow* en question par : "Va retrouver ma mère !" "

Or ce que relève à ce propos Silvia Fendrik, c'est que, pas même mort, Hamlet ne voudrait *rester seul avec sa mère* et que c'est là enfin son initiative à lui, sa manière bien personnelle de remplir la mission que lui a confiée le spectre : il les marie pour de bon ! Le moment est donc venu de la citer : « Tout converge pour indiquer que l'obsession tragique de Hamlet n'est pas le trône du Danemark ni le doute et l'hésitation que lui inspire la nécessité de tuer ou non l'assassin de son père, mais la dimension terrorisante qu'a pour lui la sexualité maternelle, raison pour laquelle il n'ose pas obéir à son père qui lui a confié la mission de tuer Claudius. Son père mort, et animé par le soupçon que, de son vivant peut-être, il n'avait pas pu satisfaire la voracité de la génitale Gertrude, Hamlet "fait le fou". Ophélie aurait pu lui aller comme bague au doigt, s'il avait pu auparavant, quand ses parents partageaient le lit réel, mettre un bord au trou insondable de la sexualité maternelle, transformer ce trou insondable en bague nuptiale. Mais son horreur est telle que Hamlet, qui n'était plus à l'époque un enfant – il avait environ trente ans ! – traite immédiatement Ophélie de la même manière que sa mère. »³

Qu'on se le tienne pour dit, si l'on habite un corps d'homme, car cette lecture est bien celle d'un aujourd'hui où les femmes ne veulent plus de mormeries ou sont suffisamment averties pour se les épargner : accepter d'avoir des enfants, c'est déjà bien assez ! Le pendant de cette lucidité devrait ouvrir les yeux sur la prégnance complémentaire de la complicité masculine : Hamlet, avec son irréprochable ami Horatio, qui voudrait presque boire à la même coupe empoisonnée que lui, tellement il souffre sa perte, en serait un parfait exemple. Mais surtout, ce que le texte de Shakespeare met en avant, c'est son identification à ce double imaginaire qu'est Laertes, qui lui permet, par procuration, de ressentir ce que l'on peut éprouver à la perte... d'une sœur ! Tout se passe en effet, ce que souligne Silvia Fendrik, comme si Hamlet n'avait pas eu cette fiancée à

² Intraduisible, puisque *union* veut dire à la fois la même chose qu'en français, et la perle que le roi a rajoutée à son vin en hommage aux combattants.

³ *Op. Cit.*, p. 57.

laquelle il s'était déclaré, à laquelle il avait envoyé lettres et présents, comme si rien ne pouvait étayer son : "je l'ai aimée d'abord" qu'il clame à la face de son frère, bien placé pourtant pour pouvoir réclamer une antériorité.

Lacan a pourtant bien raison de souligner que c'est à partir de la reconnaissance de la perte de l'objet aimé que celui-ci se transmue en cause du désir. Mais Silvia Fendrik remarque finement qu'il faut alors distinguer entre cet objet qu'on peut avoir eu (le phallus) et l'objet perdu depuis toujours (la femme), en soulignant que ce n'est pas du même objet qu'il s'agit, le phallus maternel qui est à perdre n'étant pas le même que celui qui devient cause du désir, parce que et quand l'autre est perdu, un tel objet, s'il est réel, et pas seulement le signifiant de la différence, n'étant pas nécessairement lui-même sexué, les femmes ayant donc à suivre, sur ce plan, le même chemin que les hommes.

Il en découle bien évidemment toutes sortes de considérations concernant Hamlet le Roi, le fantôme, occis "dans la fleur de ses péchés". Quel a donc été le principal ? Cette nouvelle lecture incite à penser qu'il consiste à n'avoir pas su satisfaire les demandes proprement féminines de Gertrude, à ne l'avoir pas considérée comme une femme, à s'être permis d'oublier, l'âge venu peut-être – mais y a-t-il un âge pour ces choses-là ? – qu'elle était une femme.

Le Roi Hamlet, mort ou vif, ne semble pas avoir prêté suffisamment attention à la sexualité de sa femme dont il fait une victime corrompue et corruptrice, ce qui empêche directement Hamlet son fils de se débarrasser de son horreur face à la jouissance féminine.

Car rien ne nous laisse penser que ce séduisant jeune homme se soit octroyé le droit de coucher avec Ophélie, qui, malgré son nom, est donc morte vierge. Mais, à supposer qu'il se soit passé entre eux quelque chose d'un peu langoureux, ne serait-ce pas l'apparition du spectre qui aurait définitivement dissuadé Hamlet d'aller plus loin, sinon à la mort de celle qu'il dispute à son frère, après l'avoir arrachée à son père ?

Alors, de quoi Hamlet est-il donc le nom ? Le dictionnaire nous répond : d'un village, un village trop petit pour avoir une église, un "village sans église", comme s'exprime Apollinaire dans *Les Baladins*, sans église ; et donc sans cimetière ? C'est bien vers cela, dans le village planétaire, que nous allons...

: celle de tuer le Roi Claudius qui l'a suborné sur le trône et dans sa couche.

Aurai-je donc moi-même quelque chose de nouveau à dire sur ce crime ? Et comment oserai-je m'aventurer dans cette forêt de textes ou sur cette mer dont chaque vague est une interprétation ? Parviendrai-je en fait à donner un nom à cet homme,

pour remplir le programme qu'évoque mon titre, avec d'autres mots que son nom propre ?

Je dirai tout de suite que pour m'en sentir capable, j'ai dû suivre les pas courageux d'une femme, ici sans doute mieux placée qu'un homme, surtout étant par ailleurs psychanalyste et argentine, pour ne pas se laisser impressionner ni par le personnage, qui a lui-même du bagout, ni par la pile de textes qu'il a fait écrire.

La plupart des trouvailles qu'elle m'aura permis de faire, je les signalerai au passage, après les avoir vérifiés à la source, lui payant ainsi ma dette, sans vouloir pour autant faire du texte que j'écris, la recension de son livre¹, qui mérite d'être plutôt traduit que commenté ou paraphrasé.

Si le désir de Hamlet, par excellence, donc le désir masculin, est tragique, c'est parce qu'il constitue la femme sur laquelle il se pose en objet incestueux. Et le fait de savoir que son père est mort ne l'avantage pas sur Œdipe qui pouvait, lui, ignorer que c'était son père qu'il avait tué. Déjà en ce point, la théorie freudienne, avec son "complexe nucléaire", est excessive, la mort du père pouvant parfaitement être dissociée du désir pour la mère.

En revanche, ce qui tient et qui est d'expérience courante, c'est que la puberté peut se décrire comme le moment d'apparition d'objets non-incestueux, en même temps qu'elle provoque mystérieusement une disjonction entre amour asexué et désir sexué, entre l'amour pour l'idéal et le ravalement de l'objet désirable. Le thème rebattu de la maman et de la putain a encore de beaux jours devant lui. Et le seul moyen dont dispose un sujet masculin pour faire en sorte que l'amour parvienne à se sexualiser, c'est de retrouver en son objet les aliments et les emblèmes de l'amour de soi, les conséquences qu'a sur l'amour ce narcissisme n'étant pas nécessairement plus prometteuses de bonheur que celles du ravalement.

On le voit, l'angle d'attaque adopté par Silvia Fendrik, et qui ne saurait être que le mien, consiste à substituer aux doctes commentaires autorisés les auteurs anonymes de symptômes et de plaintes qui ne cessent pas de se faire entendre tout au long d'une journée de psychanalyste, ce qui m'autorise, pour ainsi dire, à lui emprunter ses trouvailles en puisant à la même source.

Or ce à quoi elle fait immédiatement un sort, c'est à la chronologie des monologues d'Hamlet, faisant remarquer que le premier n'est pas le trop célèbre : *To be or not to be*, mais celui où il vilipende sa mère et s'horripile de sa conduite, où il commence par comparer le train du monde à "un jardin d'herbes folles montées en graines, et que d'affreuses choses envahissent et couvrent" et où il dénonce avec amertume le seul petit mois qui a

¹ Silvia Fendrik, *El falo enamorado*, Barcelona, 2012, Xoroi ediciones.

séparé l'enterrement de son père d'avec le remariage de sa mère, ce qui lui permettra d'ironiser plus loin avec Horatio : "Économies, économies !"

Mais le plus important, c'est ce qui lui revient en mémoire et le soulève de dégoût : ce qu'a pu être l'insatiable sexualité maternelle. "Est-ce à moi de m'en souvenir ? Quoi, elle se pendait à lui, s'exclame-t-il évoquant son père, comme si son désir, d'être rassasié, ne cessait de grandir." La jouissance d'une mère, son trou insondable serait, à lire ce petit livre, ce qui détermine principalement l'angoisse d'Hamlet, au point qu'accomplir la mission dont son père va le charger lui devienne impossible : car ne serait-il pas, une fois Claudius occis, la prochaine victime d'un tel désir ?

Voilà donc Hamlet campé en anti-Œdipe : si Gertrude est si aveugle pour ne pas voir la différence entre Hamlet, le feu Roi, et son frère, il se peut qu'elle ne puisse la faire entre Hamlet et Hamlet, le fils se retrouvant alors exposé au désir vorace de sa mère. Ce ne serait donc pas le fantôme du père, mais l'horreur que lui inspire la jouissance, fantasmée comme insatiable, de sa mère, qui occuperait pour Hamlet la fonction du véritable spectre injonctif, parce que complètement inhibant.

Dès lors, la scène qui vient de précéder ce monologue et où Gertrude et Claudius reprochent à ce fils de maintenir les apparences du deuil, est interprétée d'une façon tout à fait originale : ce n'est pas le deuil qui est présenté comme indicible, et donc impossible à feindre, mais cette horreur elle-même que Hamlet avouerait donc quand il s'exclame : "Les atours, le décor de la douleur, ce sont là des actions qu'un homme peut feindre. Mais ce que j'ai en moi, rien ne peut l'exprimer."

La traduction de Bonnefoy me paraît donc assez faible, s'il est ici fait allusion à l'horreur qu'éprouve tout garçon quand il découvre d'abord que sa mère est une femme et ensuite qu'il ne saurait la satisfaire. Le texte de Shakespeare dit : "*But I have that within which passes show.*" Ce qu'il ne peut dire et qu'il a "au plus intime de lui-même", il faut donc le taire, comme le préconise Wittgenstein, pourrait-on presque ajouter, en soulignant donc que ce qui "dépassé la semblance", c'est l'horreur qu'inspire à un jeune homme la jouissance féminine.

Si Gertrude, qui, selon ce qu'aurait dit Lacan, est une femme "génitale", ne fait pas la différence, qui saute aux yeux de Hamlet, entre son père et Claudius, autrement dit, si celle qui incarne la différence ne peut pas faire la différence, alors rien ne protège plus le garçon d'être exposé au désir maternel, et c'est l'horreur que ce désir lui inspire qu'il ne peut pas feindre, puisqu'il doit la dissimuler !

On conçoit dans ces conditions que Hamlet ait besoin d'un alibi, pour éviter d'être seulement soupçonné de ce crime d'inceste, qui serait ici avéré, alors que rien ne prouve qu'il y ait vraiment

inceste lorsqu'une veuve prend pour mari le frère de son époux. Rien ne dit même qu'elle en soit coupable, comme Hamlet et son père le hurlent au ciel n'ayant que ce mot à la bouche, puisque ce type de mariage est même préconisé dans la tradition juive et que le bon peuple du Danemark n'aurait pas manqué de le désapprouver, s'il n'était pas licite.

L'alibi que trouve donc Hamlet pour échapper lui-même à l'inceste, c'est la nommée Ophélie. Or, là encore, Silvia Fendrik se montre attentive à des questions de chronologie cherchant à interpréter le : "*of late*" qu'elle rencontre dans la confession qu'Ophélie fait à son père de l'amour que lui voue Hamlet : "Monseigneur, il m'a maintes fois fait l'offre, *ces derniers temps*, d'avoir de l'affection pour moi."

Aussi cette fine lectrice pense-t-elle que le dernier temps en question est à prendre à la lettre, c'est-à-dire : après la mort de son père et avant le remariage de sa mère. La scène où ce récit prend place a lieu avant l'apparition du spectre à Hamlet et elle met en jeu un personnage de père qui, préconisant à son fils la position du non-dupe en amour, traitant sa fille de nigaude et de bécasse, peut aussi bien apparaître comme le pendant de la Gertrude fantasmée par Hamlet : un père qui veut garder pour lui sa fille et prolonger sans vergogne le plus longtemps possible la position du père incestueux qu'il a apparemment occupée auprès d'elle, puisque l'on ne nous dit rien de la mère d'Ophélie, trop visiblement absente.

Polonius est, en plus, le meilleur allié de Claudius et ne peut donc qu'être haï par Hamlet qui ne se prive pas de le couvrir de ridicule. Étant donné ce que nous venons de découvrir concernant la difficulté qu'aura sans doute Hamlet de rencontrer un objet d'amour qui ne soit pas incestueux, ou, pour être plus précis, de pouvoir faire la rencontre du phallus comme distinguable de l'objet aimable, c'est bien évidemment sur le terrain fertile de la haine qu'une telle rencontre pourra se faire.

Et toute lecture de *Roméo et Juliette* le démontre en clair : pour que joue ce coup de foudre qui rend une femme aimable, il faut pouvoir s'arracher et l'arracher à la haine qui est, au départ, comme son habitacle le plus normal, puisque cet objet, et lui seul, est censé permettre de surmonter l'horreur de la castration maternelle et que le sujet masculin y tient et préfère y rester rivé, vouant donc immédiatement sa haine à celle qui pourrait l'en éloigner.

Ophélie serait-elle donc susceptible de prendre le risque de surmonter sa haine et d'aider Hamlet à surmonter la sienne pour réaliser cette prouesse d'un mariage ? A priori, elle serait tout à fait à la bonne place pour le réussir, étant donné ses qualités intrinsèques de jolie jeune fille, pure de toute luxure et aussi fine d'esprit que ses réparties le laissent paraître.

Elle ne pourra cependant qu'échouer, vu son degré de sujétion tant à son frère qu'à son père envers lequel elle éprouve plus de respect que de haine ou de mépris (car il est, n'est-ce pas, caricatural à souhait), mais surtout en vertu de la place d'alibi où l'a mise d'emblée Hamlet : elle n'est pas censée remplir une autre fonction que celle de l'empêcher de tomber dans l'abîme insondable du trou maternel, lui évitant donc d'être confronté à la castration maternelle.

Hamlet n'est pas seulement un anti-Œdipe, il est aussi bien un farouche opposant de la solution freudienne qui consiste à séparer l'idéal de la femme de l'objet sexuel, la mère de la femme. C'est précisément l'impossibilité d'une telle solution qu'il allègue, en présence de Polonius et Claudius qu'il sait être les témoins cachés de cette scène.

Il assène, en effet, à Ophélie, sous couvert, il est vrai, de la folie, qu'il ne l'aime plus, parce qu'elle est la mère potentielle de "fils pécheurs". Cette scène terrible se situe il est vrai juste après le monologue de Hamlet, qui est sans doute, sous couvert d'une crainte éperdue que l'âme existe après la mort, une des plus belles affirmations d'existence de l'inconscient ni plus ni moins, royaume, s'il en est, du rêve qui accompagne le sommeil.

On s'en souvient, après avoir dit que la mort est un "dénouement ardemment désirable", Hamlet se ravise : "Dormir, rêver peut-être. Ah ! C'est l'obstacle !" Or tout ce qu'il évoque ensuite et dont un tel sommeil pourrait délivrer le dormeur, car c'est déjà un enfer avant la mort, n'est-il pas précisément ce qui revient en rêve avec encore plus d'acuité et d'angoisse ?

D'ailleurs, n'est-ce pas précisément sous les traits d'un revenant du royaume des morts que Hamlet s'est présenté à Ophélie pour tester l'existence et l'impact que pourrait avoir sur elle, donc sus tous, la folie qu'il va savoir feindre, en bon voyageur de l'inconscient qu'il est, au moins pour les autres.

Car c'est en tout cas sous ces traits qu'il se présente à Ophélie quand il se jette devant elle sans lui dire un mot, mais avec "la mine si pitoyable que si l'enfer l'eût relâché pour dire ses horreurs..." Hamlet feint peut-être ainsi d'être fou, mais il se retrouve clivé entre ce qu'il veut, et ce qu'il désire.

Ce qu'il veut ? Mettre la bague au doigt d'une jolie jeune fille et échapper ainsi à la chute dans l'abîme insondable de la jouissance maternelle. Mais ce qu'il désire, c'est continuer d'attribuer à cet objet le phallus dont il croit sa mère dotée et qui la rend toute puissante sur lui, si bien qu'il rate la possible constitution d'Ophélie en cause de son désir.

L'interprétation que fait Polonius de la folie de Hamlet n'est donc pas si déplacée qu'il y paraît, d'autant qu'il va au-devant du désir de la Reine Gertrude qui s'adresse à Ophélie en ces termes : "Mais sachez, Ophélie, combien je voudrais que

votre honnête beauté soit l'heureuse cause du désarroi d'Hamlet..."

Malheureusement, le "chagrin d'amour" dont souffre Hamlet est encore plus incurable que la folie, feinte ou réelle, car il rend tout mariage impossible. Il collapse, en effet, les générations, faisant tout de suite une mère de toute femme qu'il rencontrerait, si bien que mieux vaut encore qu'elle aille au couvent, un mot ("*nunnery*") qui, dans l'argot shakespearien, veut aussi dire : bordel.

Ne conseille-t-il d'ailleurs pas à Ophélie de surveiller son père et de le boucler à la maison, "qu'il ne fasse pas de sottises ailleurs que dans sa maison." ? Or avec qui pourrait-il donc en faire, sinon avec sa fille ? Et, si les choses n'étaient pas encore assez claires, ce discours n'étant pas parvenu à la dissuader de se marier, il lui offre en dot, pour "échapper à la calomnie", d'épouser un sot (dans le style de son père, donc !), "car les sages savent trop bien quelle sorte de monstres vous faites d'eux."

Je ne dirais donc pas que le responsable de la folie d'Ophélie serait Hamlet, même si (et parce que) c'est lui qui la délivre de son père, alors qu'il ne peut justement pas être délivré du sien. Rien ne prouve en tout cas qu'il en ait eu le dessein pour se débarrasser d'elle.

Ne reste-t-il pas justement plus ou moins son ami, après la terrible scène que je viens d'évoquer ? N'est-ce pas à ses côtés qu'Ophélie assiste à la scène de théâtre où Claudius est démasqué, et avec elle qu'il fait mine de blaguer à propos du jeu des acteurs, commentant les scènes qu'ils jouent ("Vous êtes un vrai coryphée, Monseigneur", lui dit Ophélie) et des réactions que celles-ci provoquent et qu'il observe avec elle comme des preuves ?

Mais une chose est sûre, c'est qu'une fois Ophélie mise hors jeu et avant donc qu'elle ne meure, il ne reste plus à Hamlet aucune échappatoire : il va devoir se confronter au désir maternel. Or si son désir lui fait croire que l'amour est "une farce, brève comme un amour de femme", l'amour maternel, il le sait bien, est, lui, infini et inconditionnel, donc terrorisant.

C'est à peine si Hamlet a donc besoin de s'admonester pour ne pas oublier "qui elle est" : "Que jamais une âme de Néron ne hante ta vigueur." Mais la question n'est vraiment pas là, puisque c'est bien à Claudius qu'il faut destiner la vindicte, et sans faire la confusion entre la castration (de sa mère donc) et la mort qu'il devrait lui infliger, s'il était avéré qu'elle a été l'instigatrice de son crime.

Silvia Fendrik a donc tout à fait raison de penser que le mot "*incestuous*" dans cette pièce désigne plutôt soit la luxure soit le régicide, et qu'il ne sert donc que de masque pour la réalité incestueuse du désir de Hamlet à l'égard de sa mère, et dont son père, le Roi fantôme, ne l'a nullement protégé, le condamnant à fuir l'amour d'Ophélie et à

rester englué dans l'horreur que lui inspire le désir maternel.

Lorsque le spectre réapparaît durant l'entretien avec sa mère, enfin en seul à seul (à un rat près, qui s'agite derrière une penderie et qui se verra occis...), c'est pour se conduire en père banal qui livre son fils au désir maternel, au lieu de l'en préserver. Cet intrus qu'il lui enjoint d'éliminer n'est-il pas en fait celui qui lui sauve la mise, en lui évitant justement l'inceste ?

Par ailleurs, en quels termes précis lui dicte-t-il la conduite à suivre avec celle qui fut sa femme ? "Oh, entre elle et son âme en combat, dresse-toi ! (*Oh, step between her and her fighting soul !*)". Or comment parvenir à créer un tel espace, sans entrer sinon en elle, lui inspirant plus de désir qu'envers son nouveau mari, en tout cas dans ses pensées ?

Hamlet ne peut faire mieux que de traduire immédiatement cette admonestation, en enjoignant à son tour à sa mère de renoncer à la sexualité : si elle faisait la sainte et cessait d'être une femme, Hamlet pourrait se dire à nouveau son fils, ou un fils qui ne la maudit pas. Or ce genre de mauvais conseil mériterait au moins un geste de révolte ! Ne pourrait-il pas dire au fantôme qu'en ce qui concerne les amours de sa mère, il n'est pas concerné ?

Manque de chance : le père voyeur de cette scène où il se confronte à sa mère et qu'il tue en fichant son épée dans la tapisserie qui a bougé, n'est autre que celui d'Ophélie. C'est bien avec ce genre de hasard que se tisse la toile du tragique. Mais Hamlet en semble justement moins touché¹ que par les reproches qu'il tente encore d'adresser à sa mère, même en cette circonstance, pour n'avoir pas su faire la différence entre un frère et l'autre.

Le plus fort est cependant ici qu'alors même qu'il vient de taxer sa mère d'être aveugle et qu'il ne l'excuse même pas au nom de la folie (qui "ne délire jamais ni ne trouble les sens au point de ne savoir même plus distinguer des êtres si dissemblables"), ne pouvant attribuer son acte qu'à "l'ardeur du sang", – le plus incroyable est qu'il demande au fantôme de son père : "Ne me regardez pas, de peur que ce regard pitoyable n'altère mon sévère projet et que mon devoir perde dans les larmes sa vraie couleur de sang."

Le pouvoir de Gertrude pourrait-il être si grand si son père n'avait pas gravement failli à sa mission de mitiger l'horreur du monstre aux yeux de son fils, pour faire de sa mère une simple femme ? La solution que trouve donc Hamlet, après avoir un instant pensé qu'elle pourrait suivre son conseil de ne plus aller au lit de son oncle, cessant donc d'être une femme, c'est, au contraire, de livrer sa mère au seul homme qui peut encore le sauver de l'horreur

d'avoir à subir son charme, puisqu'elle va jusqu'à lui demander : "Que dois-je faire ? ", comme si c'était à lui de décider !

Il croit ainsi, avec ce revirement, aller dans le sens de ce que lui a enjoint le spectre et se faciliter la tâche de la vengeance, et il ne va, en priant ainsi sa mère de tout avouer à son amant, lui révélant que sa folie "n'est qu'une ruse", qu'obtenir qu'un nouveau pacte de connivence soit scellé avec sa mère : "N'en doute pas, lui rétorque la Reine, si les mots sont le souffle et le souffle la vie, jamais ma vie ne soufflera mot de ce que tu m'as dit."

Le piège incestueux se voit donc ainsi refermé dans les plis d'un secret partagé et que la puanteur du cadavre de Polonius servira justement à celer, puisque Hamlet subtilise le corps et l'emporte en lieu sûr pour éviter à sa mère d'avoir à le livrer à la justice comme un criminel et que la Reine n'a pas d'autre solution pour innocenter son fils que d'attribuer son acte à la folie qu'il lui a, au contraire, enjoint de dévoiler.

La révélation du secret du Roi, grâce au jeu bien mené des acteurs qui ont mis en scène son crime, loin de hâter le dénouement ne va donc faire que prolonger les attermoissements d'Hamlet. L'acte IV représente l'entrée d'Ophélie dans le délire, non feint celui-là, et le retour de Laertes qui, venant enterrer son père, est prêt à soulever le peuple en sa faveur pour détrôner Claudius.

En revanche, tout ce qui concerne Hamlet nous est narré indirectement, le dramatique étant supplanté par le romanesque : l'attaque du vaisseau qui l'emporte en Angleterre, par des pirates qui le sauvent d'une mort à laquelle les papiers confiés à Rosencrantz et Guildenstern le destinaient. Hamlet aurait même eu le temps de fabriquer une fausse missive et de faire en sorte que ce soient ses condisciples qui y soient concernés à sa place.

Il ne se voit donc pas puni de son crime et reste ainsi sous la protection de la chance ou de la sollicitude maternelle, au respect de laquelle Claudius veille, tout autant, semble-t-il que celui qui en est le bénéficiaire. D'ailleurs Hamlet le sait parfaitement qui, lorsque le Roi s'adresse à lui en "tendre père", lui rétorque : "Ma mère, je dis bien. Car père et mère, c'est mari et femme, et mari et femme, c'est même chair. Vous êtes donc ma mère. Allons, en Angleterre !"

Mais sous ce persiflage, il est évident qu'on ne saurait pousser plus loin l'amertume à laquelle le voue cette absence de père. Le moment du réveil a donc sonné ; et le passage des troupes de Fortimbras par les terres danoises qui lui fait redécouvrir ce que peut être la "grandeur vraie", capable de retrouver "un grand motif" dans "la moindre querelle" lui fait prendre conscience qu'il ne fait que dormir.

Ce qui va, bien évidemment, sonner l'heure d'un réveil, c'est la mort d'Ophélie qui s'est noyée, et la confrontation avec son frère qui est revenu et

¹ "Adieu, pauvre imbécile., étourdi, indiscret. / Je t'ai pris pour ton maître, subis ton sort. / Tu vois qu'il est dangereux d'être trop zélé.

que le Roi a entrepris à part, lui donnant les moyens de laver l'honneur de l'offense subie, en combattant en duel le responsable tout trouvé de cette mort de la fille, après celle de son père.

Mais ici, je suis confronté à la difficulté particulière que représente le fait que l'Ariane dont je suis le fil retrouve à ce moment la corde du Séminaire de Lacan, écueil difficilement évitable pour elle sans doute, mais qui pourrait nous faire chavirer avec elle dans la mer de ces vagues de commentaires qui se suivent en se recouvrant l'un l'autre, pour finir par noyer le poisson, alors même pourtant que l'apport lacanien n'est pas négligeable.

Je dois donc en rappeler succinctement la substance, ne serait-ce que pour montrer par quel biais Silvia Fendrik s'en sort avec élégance, échappant au dogmatisme de la plupart des suiveurs du Séminaire, en démontrant qu'elle n'a pas tort de prendre ses distances: elle fait simplement remarquer que Lacan s'intéresse davantage au développement de ses propres élucubrations, qu'à ce qui concerne véritablement le personnage de Hamlet dont il se sert en passant et comme point d'appui.

Le résultat n'est cependant pas mince et vaut donc le détour. Le maître commence par attirer l'attention, comme l'avait fait Otto Rank dont il trouve l'article "admirable"¹ sur "la scène dans la scène", à savoir sur la mise en abîme que foment Hamlet et qui devrait servir de "mouse-trap", de souricière pour le Roi.

Il est curieux – ce serait pourtant dans son style – qu'il ne fasse pas un sort au fait que la pièce se déroule à Vienne ; il fait plutôt remarquer que la pantomime, qui représente "les gestes présumés de son crime", mais qui "ne semble pas beaucoup agiter le Roi", reste sans effet, alors que ce seront les paroles entendues plus loin qui serviront à le démasquer : il se lève et sort dignement. Actor's studio premier niveau : l'imaginaire n'est pas aussi fort que le symbolique, comprendrait tout de suite le disciple de la vulgate.

Lacan accentue, en revanche, le fait que Hamlet soit complètement désarçonné, lui, dès que "vient sur scène le personnage dénommé Lucianus". Et pourquoi donc ? Parce que "l'accoutrement du dit Lucianus n'était pas celui du roi qu'il s'agit d'attraper, mais exactement celui d'Hamlet lui-même", une didascalie qui n'est cependant pas indiquée dans le texte de Shakespeare, alors qu'y est clairement énoncé le degré de parenté entre le meurtrier et le roi de comédie : il ne s'agit pas du frère, mais du neveu. Il occupe donc une "position homologue à celle d'Hamlet lui-même par rapport à l'usurpateur".

À quoi aboutit donc le piège tendu dans lequel est pris celui qui croyait prendre ? À une "véri-

table petite crise d'agitation maniaque, quand l'instant d'après, il se trouve avoir son ennemi à sa portée, (et qu'il) ne sait qu'articuler ce que tout auditeur ne peut sentir que comme une déroboade. Il se dérobe derrière un prétexte, à savoir qu'il saisirait son ennemi à un moment trop saint – le roi est en train de prier – pour qu'il puisse se résoudre, en le frappant à ce moment, à le faire directement accéder au ciel."

Qu'est-ce qui ne marche donc pas dans le piège ourdi ? Selon Lacan, ce serait le fait que Hamlet "tente de donner corps à quelque chose qui passe par son image spéculaire, son image mise dans la situation, non pas d'accomplir sa vengeance, mais d'assumer d'abord le crime qu'il s'agira de venger." Ce que le lecteur d'aujourd'hui doit donc entendre, s'il se saisit de la corde dont j'ai parlé, c'est que l'identification à l'image spéculaire n'est pas assez puissante pour porter à conséquences et déboucher sur un acte.

De quelle identification a donc besoin Hamlet pour y parvenir ? Et est-ce en s'emparant d'un tel concept que l'acteur d'aujourd'hui pourrait comprendre ce que fabrique son personnage ? Rien n'est moins sûr, en tout cas à lire mon guide, qui ne se laisse pas, elle, embobiner par le paradoxe dont Lacan est toujours friand, quand il propose que l'identification qui marche, elle, ce soit celle à Ophélie. Et il se pare, dans un autre passage d'un autre Séminaire, ou se "ramparde", pour user de l'un de ses néologismes favoris, derrière le jeu de mot : Ophélie/O-phallus !

L'identification en question, Lacan le précise (et je le fais pour le lecteur ébaubi ou l'acteur perplexe), n'est évidemment pas du même type que la première : "Hamlet est saisi, poursuit-il, de l'âme furieuse que nous pouvons légitimement inférer être celle de la victime, de la suicidée, manifestement offerte en sacrifice aux mânes de son père, car c'est à la suite du meurtre de son père à elle qu'elle fléchit et succombe."

Il faut évidemment ajouter que ce qui la fait verser dans la folie, outre ce que j'ai avancé d'une relation probablement incestueuse (si l'on me passe ce mot) avec son père, c'est le fait que son meurtre reste impuni et que "les cérémonies funéraires ne peuvent être pleinement remplies (...) Rien n'est apaisé de la vengeance que crie Ophélie."

Mais ce n'est évidemment pas pour inspirer un metteur en scène que Lacan profère ses sentences, mais pour faire avancer sa théorie, par rapport à celle de Freud. Il commence, en effet, par revendiquer avec bruit sa fidélité : "Nous voyons là jouer à nu cette identification à l'objet que Freud nous désigne comme étant le ressort majeur de la fonction du deuil. C'est la définition implacable que Freud a su donner au deuil..."

À ceci près que toute la suite du texte parlerait plutôt du retournement contre soi que cette iden-

¹ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'angoisse*, Seuil, Paris, 2004, dans l'édition, dite « populaire » de J.A. Miller, p. 45 à 48.

tification entraîne, dans la mesure où ce sont les reproches faits au mort pour être parti ou s'être mal conduit qui sont aussi bien refoulés dans "ces pleurs qui sont consacrés au défunt" et qui deviennent pathologiques, s'ils ne sont pas transmués, à l'aide de "pratiques collectives" où, par exemple, "les paysans noient dans les banquets une insensibilité préjudicielle, alors qu'ils font bien autre chose..."

Mais laissons ici Ophélie à sa mélancolie incurable et revenons plutôt à Hamlet. Le ressort de la démonstration lacanienne, telle qu'elle est relue par Silvia Fendrik, c'est que cette identification bien obligée à ce trait de la fureur d'une victime, est bien aussi une identification à l'objet perdu, dans la mesure où elle permet de desceller l'identification au phallus maternel dans laquelle Hamlet restait pris. C'est bien une fois qu'Ophélie devient l'objet à jamais perdu qu'il peut enfin l'aimer comme objet, au lieu de l'aimer comme ce phallus potentiel qui enfantera de nouveaux pêcheurs, c'est-à-dire, des hommes dont le désir sera, à son tour, rendu impossible, parce qu'incestueux.

Lacan, lui, n'est pas aussi clair, même si la théorie à laquelle il est attelé visera plus loin à étayer cette distinction entre objet et phallus. Mais Hamlet n'aura servi dans cette démonstration que de tremplin provisoire, au risque, pour Lacan, de se méprendre, et sur la place de Laertes et sur celle du *ghost* injonctif.

Commençons par Laertes : il est rabattu au rang d'image spéculaire, comme le Lucianus visé plus haut. Voici ce qui en est dit : "C'est l'entrée dans Hamlet de ce que j'ai appelé fureur de l'âme féminine qui lui donne la force de devenir ce somnambule qui accepte tout, jusques et y compris – je l'ai assez marqué – d'être dans le combat celui qui tient la partie pour son ennemi, le roi lui-même, contre son image spéculaire, qui est Laertes."

Rien n'est moins sûr, au moins justement si l'on revient au texte, comme le fait scrupuleusement Silvia Fendrik en analysant, au sortir du cimetière où il s'est justement battu à mort avec Laertes dans le trou préparé par les fossoyeurs pour Ophélie, la scène des retrouvailles avec Horatius, son alter ego. Il n'a en la circonstance aucun des traits qui pourraient caractériser un somnambule.

Il raconte la chance qui l'a fait échapper à son sort grâce aux pirates. Il raconte ensuite, s'étant emparé de la sacoche où Rosencrantz et Guildenstern recelaient la lettre patente de leur sinistre mission, comment il a pu faire son exercice de calligraphie et retrouver dans ses affaires un sceau de feu son père qui lui permet de falsifier la lettre et de la retourner contre ses accompagnateurs et surveillants.

S'est-il pour autant réapproprié d'une subjectivation qui ferait de sa personne l'héritier légitime du Danemark et qui lui permettrait de sortir de sa procrastination ? Rien n'est moins sûr. Et si c'est pour rester un somnambule manipulé par les mani-

gances du roi qui parie sur lui, mais fait enduire de poison l'épée de Laertes, à quoi bon le prétendre ?

Mais surtout, rien n'est dit dans cette scène de l'Ophélie dont il aurait comme embrassé la fureur pour se permettre de redevenir un homme. Pas la moindre allusion à son suicide, un type de mort qui l'a pourtant lui-même tenté et une disparition qui serait censée le concerner de près, puisqu'elle lui permet enfin de se dire amoureux.

Mais à qui le dit-il ? À Laertes, son frère qui ne se réduit donc plus à une image spéculaire, mais devient celui qui aurait pu être rétroactivement son beau-frère. C'est à la douleur de ce frère qu'il s'identifie plus qu'à l'Ophélie perdue dont la robe flotte parmi les nénuphars sous son saule pleureur, comme le veut l'iconographie préraphaélite...

Le duel commence donc par une déclaration d'amour réciproque entre Laertes et Hamlet. Ils regrettent tous deux d'avoir à se battre et parlent essentiellement de leur rivalité d'amour et d'affection. Polonius est doublement mort, pour son fils comme pour l'amoureux prétendu de sa fille. Et le duel n'est plus pour laver son honneur, mais pour servir de parade au crime auquel est acculé Claudius.

Les choses ensuite, comme souvent chez Shakespeare, sortent de l'épure ou du plan qui était censé les régler. La Reine, qui veut boire à la santé de son fils qui semble en passe de l'emporter, boit dans la coupe empoisonnée que Claudius destinait à Hamlet. Et c'est au moment où Hamlet se penche sur elle, car il l'a vue tomber à terre, que Laertes le blesse à son tour, après avoir lui-même été touché par son épée empoisonnée, puisque, lors du précédent corps à corps, ils ont échangé leurs rapières.¹

Comme la Reine a eu quand même le temps de dire : "Le vin, le vin ! Je meurs empoisonnée" et que Laertes, avant de mourir, lui aussi, trouve encore le temps de dévoiler toute la vérité et de déclarer : "Le roi est coupable", Hamlet n'a plus d'échappatoire et se décide enfin à occire Claudius, le dernier geste dont il ait encore la force étant de parachever sa tâche en le forçant à boire dans le même verre que sa femme.

Et je dis bien : sa femme, et non sa mère, car l'important n'est même plus ces gestes qui s'enclenchent l'un l'autre, mais les paroles qui les accompagnent. Or ce que dit Hamlet à Claudius, en cette ultime circonstance, c'est : "Drink off this potion. Is thy union here ? Follow my mother." Bonnefoy nous fait remarquer que c'est là le dernier

¹ La didascalie qui veut que ce soit Hamlet qui blesse Laertes quand la reine tombe, telle qu'on la voit reproduite et dans l'édition de la Cambridge University press et dans la traduction de Bonnefoy, serait donc à inverser. C'est bien plutôt Laertes qui profite de sa distraction pour le blesser « *deeply* », comme plus haut Hamlet l'avait blessé « *lightly* ». Mais que les acteurs tranchent, c'est le cas de le dire, puisque les manuscrits, tout le monde le dit, ne sont pas fiables.

jeu de mot¹ de Hamlet, mais surtout il traduit le *follow* en question par : “Va retrouver ma mère !”

Or ce que relève à ce propos Silvia Fendrik, c’est que, pas même mort, Hamlet ne voudrait *rester seul avec sa mère* et que c’est là enfin son initiative à lui, sa manière bien personnelle de remplir la mission que lui a confiée le spectre : il les marie pour de bon ! Le moment est donc venu de la citer : « Tout converge pour indiquer que l’obsession tragique de Hamlet n’est pas le trône du Danemark ni le doute et l’hésitation que lui inspire la nécessité de tuer ou non l’assassin de son père, mais la dimension terrifiante qu’a pour lui la sexualité maternelle, raison pour laquelle il n’ose pas obéir à son père qui lui a confié la mission de tuer Claudius. Son père mort, et animé par le soupçon que, de son vivant peut-être, il n’avait pas pu satisfaire la voracité de la génitale Gertrude, Hamlet “fait le fou”. Ophélie aurait pu lui aller comme bague au doigt, s’il avait pu auparavant, quand ses parents partageaient le lit réel, mettre un bord au trou insondable de la sexualité maternelle, transformer ce trou insondable en bague nuptiale. Mais son horreur est telle que Hamlet, qui n’était plus à l’époque un enfant – il avait environ trente ans ! – traite immédiatement Ophélie de la même manière que sa mère. »²

Qu’on se le tienne pour dit, si l’on habite un corps d’homme, car cette lecture est bien celle d’un aujourd’hui où les femmes ne veulent plus de mormeries ou sont suffisamment averties pour se les épargner : accepter d’avoir des enfants, c’est déjà bien assez ! Le pendant de cette lucidité devrait ouvrir les yeux sur la prégnance complémentaire de la complicité masculine : Hamlet, avec son irréprochable ami Horatio, qui voudrait presque boire à la même coupe empoisonnée que lui, tellement il souffre sa perte, en serait un parfait exemple. Mais surtout, ce que le texte de Shakespeare met en avant, c’est son identification à ce double imaginaire qu’est Laertes, qui lui permet, par procuration, de ressentir ce que l’on peut éprouver à la perte... d’une sœur ! Tout se passe en effet, ce que souligne Silvia Fendrik, comme si Hamlet n’avait pas eu cette fiancée à laquelle il s’était déclaré, à laquelle il avait envoyé lettres et présents, comme si rien ne pouvait étayer son : “je l’ai aimée d’abord” qu’il clame à la face de son frère, bien placé pourtant pour pouvoir réclamer une antériorité.

Lacan a pourtant bien raison de souligner que c’est à partir de la reconnaissance de la perte de l’objet aimé que celui-ci se transmue en cause du désir. Mais Silvia Fendrik remarque finement qu’il faut alors distinguer entre cet objet qu’on peut avoir eu (le phallus) et l’objet perdu depuis toujours (la femme), en soulignant que ce n’est pas du même

objet qu’il s’agit, le phallus maternel qui est à perdre n’étant pas le même que celui qui devient cause du désir, parce que et quand l’autre est perdu, un tel objet, s’il est réel, et pas seulement le signifiant de la différence, n’étant pas nécessairement lui-même sexué, les femmes ayant donc à suivre, sur ce plan, le même chemin que les hommes.

Il en découle bien évidemment toutes sortes de considérations concernant Hamlet le Roi, le fantôme, occis “dans la fleur de ses péchés”. Quel a donc été le principal ? Cette nouvelle lecture incite à penser qu’il consiste à n’avoir pas su satisfaire les demandes proprement féminines de Gertrude, à ne l’avoir pas considérée comme une femme, à s’être permis d’oublier, l’âge venu peut-être – mais y a-t-il un âge pour ces choses-là ? – qu’elle était une femme.

Le Roi Hamlet, mort ou vif, ne semble pas avoir prêté suffisamment attention à la sexualité de sa femme dont il fait une victime corrompue et corruptrice, ce qui empêche directement Hamlet son fils de se débarrasser de son horreur face à la jouissance féminine.

Car rien ne nous laisse penser que ce séduisant jeune homme se soit octroyé le droit de coucher avec Ophélie, qui, malgré son nom, est donc morte vierge. Mais, à supposer qu’il se soit passé entre eux quelque chose d’un peu langoureux, ne serait-ce pas l’apparition du spectre qui aurait définitivement dissuadé Hamlet d’aller plus loin, sinon à la mort de celle qu’il dispute à son frère, après l’avoir arrachée à son père ?

Alors, de quoi Hamlet est-il donc le nom ? Le dictionnaire nous répond : d’un village, un village trop petit pour avoir une église, un “village sans église”, comme s’exprime Apollinaire dans *Les Baladins*, sans église ; et donc sans cimetière ? C’est bien vers cela, dans le village planétaire, que nous allons...

¹ Intraduisible, puisque *union* veut dire à la fois la même chose qu’en français, et la perle que le roi a rajoutée à son vin en hommage aux combattants.

² *Op. Cit.*, p. 57.

De l'erotika du transfert, des préliminaires qui durent (*)

Lucía Ibáñez Márquez

Autant reconnaître tout de suite le caractère osé du titre que j'ai proposé pour mon intervention, mais puisqu'il s'est imposé à moi, je me devais de le soutenir.

La deuxième partie de ce titre m'est assez familière, il s'agit d'une phrase qu'il m'arrive de dire en parlant de ma pratique : que dans mon expérience d'analyste, les entretiens préliminaires ont une durée des plus variable, et qu'il arrive assez fréquemment qu'ils durent. Je compte ici devant vous m'en expliquer ou plutôt en témoigner.

Quant à *l'erotika*, permettez moi de vous dire en guise d'introduction qu'elle me paraît occuper une place primordiale dans ce que j'appellerais la clinique du commencement, c'est-à-dire le point où s'origine *une possible rencontre entre quelqu'un qui fait Appel et un psychanalyste*.

J'ai à préciser ici, qu'on aurait du mal à penser que quelqu'un puisse se prendre encore aujourd'hui pour un psychanalyste à tout bout de champ, rien que parce qu'il se nommerait ainsi. Mais encore moins si le *se prendre pour* devait se situer du côté de *l'être*. C'est avec le ton de l'évidence que je ne m'attarde pas à rappeler, qu'il n'y a pas *d'être psychanalyste*, mais que ce qu'il arrive qui soit nommé ainsi, par un analysant, c'est du côté de la fonction. Fonction analyste qui est à situer au lieu tiers du maniement du transfert et de ce qu'il produit, notamment l'interprétation. Elle, qui tout en venant de l'analysant, ne saurait pas nier la participation de la fonction.

Cette précision étant faite, je peux maintenant vous dire pourquoi je maintiens ce que j'ai écrit au début de cette introduction, à savoir : la rencontre possible, lors du commencement, *entre quelqu'un qui fait Appel et un psychanalyste*.

Et bien, si l'on s'accorde à dire, que la fonction analyste opère dans la cure lorsqu'un analysant fait appel à elle, je proposerai ici, que l'appel à cette fonction a déjà lieu lors des premiers entretiens. Et

je peux même rajouter, que la *manœuvre*¹ de l'accueil de cet Appel participe, à ce que des entretiens, deviennent préliminaires ou pas, à un possible travail de cure.

D'où mon intérêt à tenter de développer, dans ce texte, ma proposition.

Le Dieu de l'amour, du désir et de la jouissance m'intéresse ici surtout par son essence pulsionnelle, Eros en tant que flux pulsionnel invoquant pris dans le lien tumultueux qu'il entretient avec sa compagne la haine, Aréstone, plus proche elle, de la destruction et de la mort.

C'est une manière autre de reprendre la pulsion freudienne dans ces versants : entre vie et mort. Mais si je fais appel à ces divinités grecques, c'est surtout pour souligner le caractère conflictuel et complexe de leur lien. C'est d'ailleurs lui, le lien, qui me paraît approcher au plus près la présence insaisissable d'une *erotika* dès la formulation d'un Appel à l'adresse de l'analyste et tout au long du nouage, de l'agir et du maniement du transfert.

C'est bien pourquoi j'ai préféré la référence grecque à la française qui me paraît bien chargée d'une connotation sexuelle débordante et populaire attribuée à l'érotisme. Je précise donc que je ne compte pas me référer à lui en tant que tel, ni aux manifestations érotiques dans le transfert, ce qui est un sujet qui pourrait nous intéresser.

Dans le temps, j'avais participé à un cartel sur les réactions sexuelles de l'analyste dans le transfert et je peux vous dire que nous avons osé, non sans embarras questionner comment nous nous débrouillons, chacun, dans sa solitude, avec les flèches enflammées que le petit Eros séduisant nous lançait, à l'occasion, en pleine séance.

* Ce texte a été présenté au Colloque sur les « Entretiens Préliminaires » organisé par Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie, le 16/03/13 à Gand en Belgique

¹Lacan a employé ce terme pour souligner le déplacement de la position de l'analyste dans le traitement du transfert de la psychose, in « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » p 583, Ecrits, Seuil. Je l'emploie ici parce qu'il me paraît suggérer assez bien la mise en mouvement de l'écoute et du corps de l'analyste confronté à l'étrangeté d'un Appel singulier.

Le travail de Jean Allouch l'amène à proposer la psychanalyse comme étant *une érotologie de passage*. En prenant appui sur quelques références où Lacan parle d'érotologie, Allouch avance sur l'énigme de l'identité sexuée dans son rapport à la vérité. Je le cite, dans la définition qu'il donne de *l'érotologie analytique* : « Il ne s'agira pas tant de dire le vrai sur éros, que du caractère érotique du dire vrai. Il ne s'agira pas, dans le transfert, de l'amour vrai ou pas (une fausse question), pas tant non plus de l'amour rendant possible de démasquer le désir mais de ce que peut avoir d'érotique le démasquer lui-même. »¹

Sa définition plaçant l'érotique du côté du mouvement du verbe actant, plutôt que du côté de l'amour du transfert, rejoint ma proposition d'une *erotika* pulsionnelle et insaisissable qui participe à la constitution même du transfert analysant.

Approchons la question : Comment survient cette chose inouïe qui fait que tout d'un coup quelqu'un entrevoit la possibilité de sortir de son trou de souffrance et décide de s'adresser à un psy... ? Les points suspensifs que j'inscris après le préfixe *psy* sont là pour souligner que bien souvent ceux que nous accueillons ont du mal à se repérer, ce qui est compréhensible, devant l'éventail assez large de l'offre dans le champ « psy ».

L'Appel ou l'Invocation

L'époque des préliminaires débute par une bataille qui se déroule dans la solitude du sujet, bien avant qu'un appel devienne formulable. Soudain, comme s'il émergeait des ténèbres, un élan puissant le traverse. Il lui a fallu pourtant longer les parois obscures de sa grotte jusqu'à entrevoir un brin de lumière qui relance, pour lui, l'espoir d'une paroi sur laquelle s'appuyer pour tenter de se relever.

Beaucoup d'énergie, libidinale bien sûr, a dû être investie pour le détourner de la jouissance du mortifère et que l'Appel, invoquant, s'impose au cœur du corps. L'Appel, timide, exigeant ou impétueux le poussera à trouver une adresse.

Il s'agit donc de rencontrer quelqu'un qui pourra accueillir l'Appel, ce qui ne va pas de soi.

Je voudrais soutenir ce que je viens de dire par deux exemples. Le premier me vient de ma rencontre avec mon analyste, ce qui ne s'est pas fait sans détours.

¹ Jean Allouch/La psychanalyse : une érotologie de passage/cahiers de l'Unebévue, E.P.E.L./p.185

Inscrite en face de Psycho à l'époque de la prolifération, au grand succès des psychothérapies très prisées au Mexique, je me prêtais comme cobaye à toutes sortes des pratiques dites psychothérapeutiques avec la conviction qui faisait consensus dans le milieu étudiant, qu'il fallait bien, si on voulait comprendre quelque chose, participer aux stages pratiques qui avaient lieu presque chaque weekend. Gestalt, massage reichien, existentialisme Rogerien, assertivité, psychodrame etc., etc., je suis allée partout sauf chez les comportementalistes qui ne m'ont jamais intéressée.

Un jour, j'ai dit à un prof que j'aimais bien que je voulais parler à quelqu'un. Il m'a envoyée chez un psychiatre psychothérapeute. Il était doux et gentil, tellement que je n'osais pas troubler son apparente sérénité. Je ne parlais donc, dans mes souvenirs, que de banalités. Mais étaient-elles vraiment si banales ? En tout cas mon discours avait bien l'air de nous endormir tous les deux. Heureusement j'avais appris auparavant à me méfier de l'apparente bonté et je suis partie.

Des années après, j'ai reconnu à ce brave monsieur de m'avoir donné quelque chose de fondamental : il ne m'a rien dit qui aurait pu me retenir chez lui et, il m'a laissé partir...

La hysteria a été le premier livre de Freud à tomber dans mes mains, il m'a coupé la gorge. Il fallait que je trouve un psychanalyste.

J'ai débarqué chez une dame de bonne réputation. Elle était sérieuse et silencieuse, comme une Madonne avec un regard figé par terre. Je n'avais accès à son regard que quand j'arrivais, puis quand je partais. Elle m'impressionnait, assez pour que je m'accroche durant des mois, avec une insistance vaine, à lui arracher un mot.

Des années après, devant une sculpture en glace exposée dans un lac magnifique au Canada, j'ai pensé à elle et je me suis dit que peut être j'étais tombée amoureuse de sa froideur glaciale sans mot. En tout cas, passer chez elle n'a pas été sans conséquence, je suis devenue plus mutique qu'avant. Mais je lui dois tout de même quelque chose : dans sa présence glaciale, j'ai retrouvé mon angoisse, celle dont je ne voulais plus entendre parler.

Avec mon angoisse, je suis arrivée chez celui qui a été tout de suite mon analyste. Il ne s'est pas attardé pour dire ce qu'il fallait, mais il m'a permis bien vite de craquer, de me laisser déchirer par les mots sans que j'aie eu à m'occuper de ma peur, c'est lui qui s'en chargeait. Nous n'avons pas perdu de temps, il avait entendu tout de suite l'urgence,

c'était une question de vie et de mort, mais je ne le savais pas, c'est lui qui l'avait entendu.

Que de détours pour arriver.

Le deuxième exemple me vient de l'époque où je venais d'installer mon bureau de psychanalyste à Montpellier.

Un soir tard, j'ai reçu chez moi, un coup de fil. Des obscénités éruptées par une voix de femme, puis, tout de suite après, le téléphone était coupé.

A peu près à la même heure, durant des semaines, j'ai reçu régulièrement un appel. Au début les obscénités faisaient référence à mes étreintes supposées et des plus vulgaires avec l'homme de cette femme qui appelait. Puis le discours a changé et je devenais l'objet de fantasmes sexuels de toutes sortes de scénarios qu'on aurait cru tirés des nouvelles sadiennes.

A ce stade, j'en avais assez et m'apprêtais à porter plainte. Mais deux choses se sont passées. A la fin d'une réunion de cartel, j'avais fait part à une collègue de mon énervement : *une folle me persécute*, lui ai-je dit, et *j'en ai marre*.

Le soir même, l'immanquable appel. La voix m'a dit : *"Tu étais magnifique avec ta fille à la sortie de l'école"*

La voix avait été à l'école de ma fille, là je suis devenu dingue, de peur et de colère!

Le lendemain à l'heure du rendez-vous habituel, j'ai enfin pu en placer une et dire à la voix : *maintenant ça suffit, vous viendrez me parler!*

Je lui ai donné un rendez-vous le lendemain à mon bureau.

Cette femme, m'aura appris au cours de nos entretiens qu'elle avait croisé ma route à la salle de sport que je fréquentais. Parmi ce qu'elle a su rapidement de moi, c'est que j'avais un *cabinet de psychanalyste* qui se trouvait à deux pas de là.

Tout en m'inscrivant dans son délire érotique, cette femme s'est bien débrouillée pour appeler un psychanalyste et surtout pour que je finisse par entendre grâce à son insistance et à ma trouille, son Appel.

La peur de l'analyste est à mettre du côté de sa fragilité et donc de son courage, si elle le pousse à ne pas se dérober à la fonction.

Pour Allouch, *la fragilité de l'analyste* est un opérateur déterminant dans l'analyse. *« C'est elle dans les moments tournants d'une analyse, qui,*

*souvent ayant pris la forme d'une abstention, va au –devant de la liberté de l'analysant ».*¹

Le pouvoir de l'analyste reconnaissait Lacan, réside dans le pouvoir de s'abstenir d'en user. Allouch, lui, avance une autre qui me paraît déterminante pour qu'à l'époque des préliminaires, le transfert puisse s'instaurer comme un lieu d'analyse: L'abstention de tenter de produire, voire d'appliquer, un savoir nosographique, des catégories ou des classifications qui pourrait stigmatiser un individu, ce qui au mieux n'apporterait rien à la clinique psychanalytique ou pire ne la rendrait pas possible.

Comment entendre la *liberté de l'analysant* et plus particulièrement la référer à la clinique du commencement dont je tiens mon propos?

Je propose de la considérer ici comme étant celle dont peut jouir quelqu'un, dans le lieu de l'analyse, pour faire ce qu'il pourra de son Appel, sachant fondamentalement que ça lui appartient. En somme, devenir libre d'interroger en quoi, depuis toujours, il ne l'est pas. La fonction de l'analyste là, sera surtout, par ses interventions, de ne pas empêcher le dire de se faire.

Accueillir l'Appel au transfert, voilà l'enjeu de la manœuvre durant les préliminaires.

La Fiabilité

En réfléchissant, je m'aperçois que lorsque j'accueille quelqu'un dans mon lieu d'analyste, je prends mon temps. Cela veut dire surtout que je ne me sens pas pressée d'aucune manière pour arriver quelque part et encore moins pour déballer d'un coup tous les termes d'un contrat que j'aurais à vendre et qu'il s'agirait de faire signer. Certes je caricature la chose, quoique, venant de là où je viens, je sais bien que certains mettent encore la charrue avant les bœufs quand ils osent dire, dès que le contrat est signé, que le demandeur s'engage dans une cure analytique.

La chose me paraît bien plus complexe, et j'irais jusqu'à dire que cet empressement peut bien faire foirer les choses enlevant toute possibilité aux préliminaires d'avoir lieu. C'est ainsi qu'une dame est partie en courant dès que celui qui l'avait accueillie lui a annoncé au bout de trois rendez-vous qu'elle devrait payer les séances manquantes...

J'ai appris des analysants, au fil du temps, à attendre que ce qui se réfère au paiement et au

¹ Jean Allouch/Jacques Lacan démantelant sa propre clinique/Imago Agenda/mars 2010

rythme des séances devienne une question dont on puisse se saisir à un moment donné. Cette temporisation permet de définir un mode de fonctionnement, tout en laissant la question ouverte. Autrement dit, je n'organise pas ma pratique autour d'un cadre statique qui vaudrait bien pour tous.

Cela ne m'empêche pas de signifier dès que possible certains repères d'heure et de coût qui bien souvent vont être source d'étonnement et qui vont susciter un questionnement sur la valeur de ce qui serait en train de se produire là. Autrement dit, cela produit du discours.

Par contre, il y a quelque chose dont je m'occupe immédiatement, mais ce n'est pas moi qui l'amène, c'est l'autre. Cela concerne le discours qu'on pourrait cerner autour de la fiabilité.

Comme en amour, beaucoup de l'angoisse du début tourne autour d'un Che vuoi adressé à l'analyste, que me veux-tu ? D'où tu tiens ton savoir ? Puis-je vous faire confiance ? Mais alors, qu'est ce que je deviens si je dépends de vous et que vous me lâchez ? Aliénation, dépendance, peur, angoisse de l'autre, amour, haine... tout y passe dont l'enjeu pour celui qui parle est bien de savoir si son dire, ne va pas lui tomber dessus. Ce qui est redouté et en même temps ignoré ne saurait pas être une moindre chose.

Voici une parole du début d'une rencontre qui a pu me situer comme *un sujet-supposé-aimant* :

« Je suis d'accord pour payer le prix de la séance mais à condition que vous me disiez si j'ai l'espoir que vous m'aimiez »

Le mal d'amour ou le conflit amoureux est une des figures possibles de la formulation d'une demande lors des premières rencontres.

Tout juste à côté du bien fondé de la démarche et du désir de changement, va se déployer le revers de la foi et de l'espoir de l'inconnu, pour céder place aux doutes ou à la méfiance déclarée.

Je veux et je ne veux pas,¹ voilà posé le conflit primordial à traiter et avec lequel il va falloir manœuvrer pendant un temps « x », sans qu'on sache à l'avance le sort de son dénouement.

¹ Le conflit ambivalent se fait bien entendre par Zerlina qui sur le point d'être séduite dit à Don Juan: *Vorrei e non vorrei* ; dans le texte de Lorenzo Da Ponte de « Don Giovanni » de Mozart.

Ici la question cruciale adressée à l'analyste pourrait se formuler ainsi : *si moi je me risque à parler, toi, à quoi tu t'engages?*

A quoi donc s'engage un analyste lorsqu'il ouvre la porte à une parole émergente?

Il s'engage à se prêter au transfert certes. Mais aussi et surtout il s'engage à être courageux dans le traitement de ses résistances, c'est-à-dire à soutenir la fonction analyste en restant analysant.

Fidélité au pacte, le passage à l'analyse

Il y a bien donc un pacte dont le transfert fait preuve qui implique les partenaires dans l'analyse.

Le pacte se signe et se solidarise dans la reconnaissance et la prise au sérieux de l'énigme de l'Appel.

Après plusieurs détours, lorsque quelqu'un est en mesure, non seulement de s'approprier sa question, mais aussi de se savoir pris en elle, tout en s'interrogeant où il en est et en quoi il participe à ce qui lui arrive, le passage à l'analyse ouvre au travail de la cure.

Voici les mots d'un homme devenant, par son dire, analysant :

« J'en ai marre de tout faire pour vous plaire pour que vous m'aimiez. Ce que je me demande maintenant c'est si je suis capable d'aimer ».

Le désir énoncé de passer à autre chose est aussi une énonciation qui témoigne d'un double mouvement qu'on aurait du mal à évoquer sans tenir compte d'une *erotika du transfert*.

On entend dans ses mots d'analysant que l'analyste n'est plus investie de la même manière, et qu'il peut s'occuper moins d'elle. Il pourra même laisser tomber son regard, ce qui du coup la mettra à sa place.

Passer à autre chose témoigne aussi d'une sortie, au moins temporaire, du jeu ambivalent du *je veux et je ne veux pas*, pour céder place à un indispensable consentement qui rend l'analysant responsable de sa cure : responsable de s'engager en elle sans savoir exactement où il va, tout en sachant qu'il n'y va pas seul.

C'est dire un peu sur la mise en mouvement libidinale et sur les déplacements qui se produisent à cette époque du passage à l'analyse, et que même quand il tarde à venir où qu'il ne vient pas, une dynamique de transfert ne cesse de convoquer l'analyste à sa fonction. A condition qu'il n'ait pas

une vision trop fermée des préliminaires qui devraient aboutir quelque part.

Je reprends pour conclure, ma proposition d'une *erotika* impliquée dès l'émergence d'un Appel et qui participe à la constitution du transfert et le façonne. C'est la rencontre avec l'Appel devenu énigme lorsqu'il a été possible de l'adresser dans un lieu ou quelqu'un était prêt à l'entendre, à l'accueillir et à soutenir son dépliement.

L'Appel appelle à une mise en mouvement de la jouissance, à l'amour et à la relance du désir. Mais il est aussi rappel de l'enjeu de vie et de mort, qui mettra autant en péril la cure qu'il la soutiendra.

Pour finir, je voudrais ouvrir un questionnement qui souligne pour moi, l'importance des entretiens préliminaires.

En pensant à plusieurs fin d'analyse, j'ai pu entendre, dans l'après coup, que des questions qui ouvrent à des signifiants importants au cours d'une cure, se trouvaient, bien souvent pointées, dès les premiers entretiens. Mais ces questions, bien entendu, au départ, étaient loin d'avoir façonné le chemin.

Je m'arrête là.

Inter-Associatif Européen de Psychanalyse

Compte rendu de la coordination des 2 et 3 février 2013 Paris

Pour le Secrétariat au nom des CCAF et du Point de Capiton

Jacques Nassif
Lucia Ibañez Marquez
Jöelle Feticcioni

Associations présentes : Analyse Freudienne, Acte psychanalytique, Cercle Freudien, École Belge de Psychanalyse, Errata, GAREFP, Groupe d'études psychanalytiques de Grenoble, Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie, Le point de capiton, Psychanalyse Actuelle, Questionnement Psychanalytique.

Invitée : Alessandra Guerra, Il Movimento per la libertà della psicanalisi.

Tout d'abord, Michel Guibal, absent ce jour, nous affirme son « toujours désir » de travailler à l'Inter, nous lui transmettons toute notre amitié.

1/ Approbation du CR de la coordination de novembre 2013

Le compte rendu de cette coordination a été approuvé à l'unanimité.

Une discussion s'engage sur la richesse des échanges qui ont eu lieu, appauvrie par le passage à l'écrit. Un compte rendu ne peut être exhaustif. Une motion a été faite quant à un paragraphe prêtant à confusion. La coordination a décidé d'enlever cette phrase du compte rendu; les rédacteurs du secrétariat le feront et enverront le CR au plus tôt.

2/ La position des SPP et du Mouvement du Coût Freudien.

Lucia Ibañez Marquez avait pris contact avec Lillianne Zolty au nom du secrétariat. En réponse à cet échange, elle avait envoyé une lettre à la coordination et qui avait été retransmise à tous les délégués. Lecture a été faite de cette lettre dans laquelle Lillianne nous a fait part de la décision des SPP de se retirer de l'I-AEP.

Les SPP restent débiteurs à la coordination du règlement de la location de la salle qu'il leur revenait de payer pour la coordination et qui a été avancé par toutes les associations.

Si l'on peut regretter le retrait des SPP, qui est une association présente à l'Inter depuis ses débuts, il ne

s'agit pas de répondre à leur place sur les motifs de ce retrait.

Il est remarqué que les associations qui se retirent de l'Inter sont celles qui font une offre de formation. Une discussion s'engage à ce propos : dans quels rapports se situent la formation, l'enseignement et la transmission ? En quoi l'idée de la psychanalyse se conjugue avec l'enseignement ?

La notion de l'hétérogénéité revendiquée à l'Inter concernait aussi ces questions.

Pour conclure, nous prenons acte du fait que les SPP ne paieront pas ce qu'ils s'étaient engagés à payer et qu'ils se retirent de l'Inter.

À la suite de cette discussion, nous nous demandons s'il serait possible que l'Inter soit ouvert à des psychanalystes non inscrits dans une association. Question qui ouvre à une autre : quelle serait la spécificité des associations d'analystes par rapport à toutes les autres ?

Le Mouvement du Coût Freudien n'a plus de délégué depuis plusieurs mois. Cette association a participé financièrement à la consultation des juristes.

Il leur a été demandé par mail de nous préciser leur positionnement vis-à-vis de l'inter, nous n'avons pas encore leur réponse mais Valérie Marchand qui a eu au téléphone la secrétaire du MCF nous indique qu'ils seraient plutôt intéressés par les changements qui s'initient actuellement, qu'ils nous écriront leur décision après leur réunion qui aura lieu fin mars.

Après un court débat, nous décidons de leur envoyer les documents (CR coordination.).

3/ Demande d'admission à L'I-AEP de l'association Sotto La Mole de Turin en Italie.

La demande de cette association a été faite trop tardivement pour donner lieu à une invitation à venir se présenter au cours de cette coordination de février 2013. Franco Quesito sera invité à la prochaine coordination qui aura lieu les 1^o et 2 juin

puisque en mai, ce sera le séminaire qui aura lieu à Ravenne.

Il est dommage que le congrès de *Convergencia* ait lieu le même weekend que la coordination de l'Inter en juin 2013.

À l'occasion de la candidature de l'association *Sotto La Mole*, nous nous questionnons sur les fondamentaux qui lient les associations de l'Inter, le trait, qui n'a pas été nommé « d'union », entre I et AEP, a-t-il toujours du sens, doit-il être maintenu ?

Le secrétariat organisera la venue des « représentants » de *Sotto La Mole* pour juin 2013.

4/ Proposition de séminaires

Reprise de la proposition de *Psychanalyse Actuelle* : *Psychanalyse et Juridique*

J.-J. Moscovitz souligne que *Psychanalyse Actuelle* n'a jamais proposé d'organiser un séminaire en décembre dernier ; Jeanne Adida a simplement lancé une phrase intéressante : « *Psychanalyse et juridique, passage obligé ?* » qui faisait titre.

Cette phrase a été reprise par d'autres pour proposer un séminaire travaillé et préparé avec l'ensemble des délégués de l'Inter. *Psychanalyse Actuelle* devait seulement se charger de l'organisation matérielle de ce séminaire. Or personne ne s'est engagé dans sa réalisation effective ; du coup, la proposition d'y travailler pour une journée en février, au cours de la coordination elle-même a été lancée, mais elle n'a pas eu d'écho.

Depuis deux ans, des discussions à propos d'un changement de statut de l'Inter animent les séminaires et les coordinations, nous avons laissé de côté la préoccupation du séminaire de décembre et ce n'est qu'en novembre 2012 que la question s'est reposée. Le Séminaire de décembre a donc dû être annulé à cause d'une absence d'échanges et d'organisation préalable.

Un débat s'engage sur le ratage de l'organisation de ce séminaire.

Le sujet, « *Psychanalyse et juridique, passage obligé ?* » reste intéressant mais tout de même rébarbatif. Aurait-il pu, de ce fait, amener du monde ?

Il est répondu que la question du juridique et de la psychanalyse peut se décliner selon différentes thématiques : par exemple, la filiation, le mariage homosexuel, l'adoption d'enfants par un couple homoparental, qui permettraient d'interroger notre clinique (nos cliniques) en lien avec le juridique.

En résonance avec cette impossibilité d'organiser et de nourrir ce séminaire de décembre 2012, nos collègues belges du *Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie*, nous ont informé que leur association organise une *Journée d'étude* qui aura

lieu le 16 mars 2013 à Gand, sur le thème : « *Les entretiens préliminaires* ».

Quelques délégués de l'Inter ont été invités à y participer.

Une longue discussion est entamée à ce sujet : nous oscillons entre recherche de justifications et recherche du sens de ce qui s'est acté.

Face aux débats politiques de l'Inter qui perdurent depuis deux ans, David Schrans a eu plus de facilité à proposer un travail clinique hors de l'Inter mais avec des délégués de l'Inter, plutôt qu'à l'intérieur du cadre habituel de l'Inter.

S'il est beaucoup question de l'annulation du séminaire de décembre, qui provoque de la colère et de la déception, certains soulignent que le fait que ce séminaire nous ait manqué et que nous souhaitions en parler en coordination, est révélateur qu'il se passe encore quelque chose à l'Inter et que nous en attendons quelque chose.

Alors, bien sûr dans ce titre « *Psychanalyse et juridique : passage obligé* » le signifiant « *obligé* » ferait plutôt fuir ; mais que penser du fait que le séminaire de mai 2012 a lui aussi été annulé ?

En tout cas, la proposition de cette journée d'étude en Belgique semble bien être un effet de ce qui se partage à l'Inter.

Certains soulignent que, dans le temps, des séminaires ont été organisés conjointement par plusieurs associations, l'annulation de ces deux séminaires vient peut-être poser la question de la place des délégués, clivés de leurs associations. Il est regrettable que cette journée d'étude n'ait pas été proposée au sein de l'Inter. Les collègues du GPP ont-ils le sentiment de ne pas être entendus à l'Inter ? La psychanalyse se transmet aussi en extension, quel est le sens de ce symptôme d'une proposition de cet ordre hors Inter ?

La psychanalyse et le politique sont liés ; à l'Inter, le politique serait l'objet des coordinations, les séminaires seraient ce qui fait lien entre analystes à travers les échanges cliniques. Les séminaires concernent toutes les associations engagées dans l'Inter, pas seulement celle à qui il revient d'en organiser un.

N'y a-t-il pas eu confusion à proposer un séminaire à propos du juridique en lien avec la clinique, alors que nous discutons de puis deux ans du statut juridique de l'Inter avec tous les enjeux qui en ont émergé, ou qui sont réapparus sous un angle différent ?

Finalement, nous remarquons que le séminaire « *La déshérence du sujet* » a été préparé pendant trois ans ; comment le séminaire de décembre 2012 pouvait-il être préparé en moins de trois mois ?

Toutes les associations étaient invitées à prendre la parole au cours du séminaire « Déshérence du sujet », l'annulation de ces deux séminaires est peut-être à mettre en lien avec cet investissement ?

Il est nécessaire de considérer que « nous y sommes pour quelque chose », autant pour ce qui concerne ces annulations qu'en ce qui concerne la proposition du GPP.

Par ailleurs, « les » psychanalystes sont restés sourds très longtemps aux questions juridiques et sociales : serions-nous rattrapés par ces questions ? Pourtant, la psychanalyse c'est avant tout le dispositif de la cure ; y aurait-il une clinique adaptée au politique, au juridique ?

Nous terminons la matinée en précisant le tour de rôle des associations organisatrices des prochains séminaires :

Mai 2013 : Séminaire à Ravenna, en Italie.

Décembre 2013 : « Psychanalyse et politique » : Proposé et organisé par Le Point de Capiton, ce Séminaire aura sans doute lieu à Avignon

Juin 2014 : « L'Éthique » : proposé et organisé par Errata

Décembre 2014 : Psychanalyse Actuelle, reprise de leur proposition sur : Le Juridique et la Clinique.

Nous finissons sur une note clinique propre à relancer le débat : Nizar Hatem, en association avec ce qui a été discuté tout au long de la matinée autour de ce qui n'a pas eu lieu, de ce qui manque..., nous parle du « carré des anges », nom donné au cimetière des embryons. Il évoque ce que des patientes peuvent élaborer autour de la question : qu'est-ce qu'un enfant ? Les parents ont le choix de prénommer un fœtus, un embryon, puis de l'inhumer.

Marie Noëlle Godet se souvient du moment de la législation sur l'avortement et de ce que cette législation a généré, entre autres, une revendication devenue depuis : le droit à l'enfant.

Doit-on donc légiférer sur tout ?

Une dernière question : l'Inter pourrait organiser un colloque : « Pourquoi la psychanalyse ? » en juin 2014.

Nous n'avons pas abordé le contenu du séminaire de Décembre 2013, mis à l'ordre du jour, organisé par Le Point de Capiton.

Après midi du 2 février

La discussion est évidemment tout de suite lancée autour de l'excellent travail accompli par Albert Maître sur la mise en conformité des statuts actuels de l'I-AEP, avec le moule que pourrait offrir la Loi de 1901, au cas où une majorité d'associations décidait de refonder notre lien sur cette base.

— Deux éventualités sont tout de suite envisagées qui tendent à démontrer que c'est bien sur le terrain politique, et non seulement au plan juridique, que la déposition de tels statuts porterait à conséquences : le premier cas serait celui d'une association qui exprimerait quand même sa souveraineté, en désavouant telle ou telle décision prise par ce nouvel I-AEP, l'autre est celui des effets enregistrables par l'ensemble des autres associations, chaque fois qu'une nouvelle association fait une demande d'admission, d'autant que la procédure a changé ou a été laissée au libre choix, entre un dispositif avec témoignage indirect et un dispositif dit de « partenariat de travail », ce qui reposerait à chaque fois avec davantage d'acuité ce problème d'un abandon de souveraineté.

Comment donc promouvoir cette nouvelle solidarité entre associations ? Et comment prendre en compte les effets politiques qui seront tangibles si des décisions sont prises ?

Une autre voix fait constater que ce projet de statuts reste quand même très proche des statuts actuels. Cela n'empêche pas la dimension imaginaire de jouer à plein dans l'anticipation inévitable des dangers que comporterait ce changement, dont le moindre ne serait pas que le sacrifice de souveraineté fasse tomber l'association en question dans la servitude volontaire.

— Il est rétorqué alors que cela aboutirait à nous transformer en école de formation, ce qui n'est pas souhaitable.

— La discussion rebondit, lorsque l'on fait remarquer que le gain en représentativité qu'obtiendrait l'I-AEP par rapport aux associations comporte néanmoins une perte. S'il est certain que notre collectif gagnerait ainsi en efficacité par rapport à toutes les instances de l'institué, ce qui pourrait être perdu c'est une certaine dimension de l'inattendu.

— Ce qui serait vraiment inattendu, fait remarquer un autre, c'est qu'avec les nouveaux statuts, une association qui manifesterait un désaccord avec le nouveau collectif en question ne se croie plus obligée de le quitter.

— Il faudrait pour cela s'assurer qu'il soit évité qu'existent deux catégories de membres, comme cela a été évoqué ; et il faudrait tout aussi bien réinterroger, puisqu'on va vers un changement, que la norme de prise des décisions soit l'unanimité moins deux.

— À part cette efficacité retrouvée, c'est toujours la plus grande représentativité de la nouvelle Association qui est mise en avant. Or ce qui fonde la spécificité de l'I-AEP, c'est la non-ingérence au sein de

chaque association pour ce qui est de la préservation de la psychanalyse laïque, et le respect de l'hétérogénéité des solutions adoptées (avec ou sans la passe, avec la nomination à un titre ou sans, etc.). Ce que l'on nous demande à présent, c'est de privilégier plutôt la capacité d'agir collectivement pour ou contre, comme si nous avions à nous opposer en miroir aux vellétés d'un gouvernement autoritaire. Le fameux concept d'extraterritorialité est donc à nouveau appelé à la rescousse.

— Sans doute, fait-on remarquer, mais la Loi 1901 a entraîné que la France se voie condamnée à différentes reprises par Bruxelles, parce que sa loi permettait d'abriter des dérives sectaires. Et comment, dans ces cas-là, une telle dérive est-elle définie ? Par la capacité que s'arrogerait un collectif de séparer une personne de sa famille. Or n'est-ce pas ce qui peut être invoqué contre la psychanalyse ? Pour éviter de passer sous de telles fourches caudines, il faut encore une fois que le collectif en question soit inattaquable, parce représentatif et exprimant des tendances diverses.

Devant ce qui est ainsi agité, quelqu'un réagit en remettant en question l'utilisation à tout va de cette notion d'extraterritorialité, déjà parce que la laïcité de l'acte analytique est sans cesse à remettre en chantier, ensuite parce que la proposition de se doter de statuts est, selon lui, tout à fait dissociable du danger sectaire, voire même de la défense de la laïcité. En revanche, ce qui va changer, après le dépôt de ces statuts, c'est un aspect essentiel du dispositif de l'I-AEP, qui veut qu'une association égale une voix. Il préconise donc que soit précisément dissociée la capacité de prendre la parole au nom du collectif ainsi représenté dans certains cas et vers l'extérieur, d'avec la possibilité que garderait chacune de nos associations de prendre la parole en son nom, et donc à l'intérieur de ce même collectif.

— Est alors à nouveau reprise la question de la servitude volontaire à laquelle seraient exposées les associations pour refonder l'I-AEP. Ce qui serait jugé préférable, ce serait en fait de se soumettre à l'I-AEP plutôt qu'à un pouvoir extérieur qui, pour juger de la représentativité d'une association, n'aurait d'autre critère que le nombre de ses adhérents. Une telle dose de servitude devrait être conciliable avec la marge de liberté nécessaire, l'extraterritorialité devant être repensée à l'aide du concept deleuzien de « système ouvert ». La seule chose qui risque de fermer, ce serait dans ce cas l'institutionnalisation forcée que devrait comporter le paiement d'une cotisation annuelle par chaque association pour doter l'I-AEP de finances propres. Mais si c'est le prix à payer d'une certaine marge de liberté interne...

Le projet de cette nouvelle institutionnalisation est alors repris dans son ensemble par Lucia. Il a d'abord l'avantage d'exister. Il nous permet ensuite

de nous demander si nous adhérons toujours à nos statuts qui y sont intégralement repris. La question est donc de savoir si nous pouvons encore aujourd'hui continuer à fonctionner sans donner une forme juridique à notre lien. Quels inconvénients cela pourrait-il avoir ? La fin possible d'une différenciation entre les membres de l'I-AEP que sont chacune de nos associations ? C'est peu probable. Et quels avantages ? Le fait d'avoir une personnalité juridique devrait nous permettre dans une circonstance donnée soit de signer un document qui nous serait favorable soit de nous porter partie civile pour défendre un psychanalyste attaqué. L'exemple de l'association à laquelle Lucia appartient est alors invoqué : si les décrets d'application de la nouvelle loi exemptant les psychanalystes, pourvu qu'ils soient "régulièrement inscrits sur les annuaires de leur association", stipulaient que l'association en question devrait précisément garantir la pratique de ses membres, son association, qui ne décerne pas une telle garantie, se verrait donc exclue de bénéficier d'une telle exemption, pour ce qui est, bien sûr, de l'obtention du titre de psychothérapeute. Mais la suite est grosse de nouveaux dangers. Le nouvel I-AEP pourrait donc acter au cas où l'un de ces dangers se manifestait. Si les délégués que nous sommes, fait-elle remarquer pour finir, ont du mal à faire sentir aux membres de nos associations quelle est la spécificité de notre fonctionnement, il est clair que nous ne nous verrions pas engagés de la même façon si, en tant que délégués, nous nous donnions une légitimité juridique.

— Les dangers réels qui se dessinent en Europe pour ce qui est de permettre que continue l'exercice d'une psychanalyse laïque sont à prendre en compte. Quelqu'un évoque en sus la difficulté qui s'accroît du travail clinique, l'hostilité de l'environnement techno-scientifique, la raréfaction des demandes qui aboutissent à faire exister du psychanalyste, toute la barbarie qui s'annonce ainsi lui faisant évoquer la chute de l'empire romain qu'il faudrait savoir éviter, en se permettant de dire oui ou de dire non et en faisant nombre pour que ces actes aient du poids.

— Celui qui prend alors la parole ne se laisse pas émouvoir par de telles objurgations. Pour lui, la dimension imaginaire ne peut pas être éludée, et des statuts n'y feront rien. On assiste d'ailleurs au fait que des discours manipulateurs parviennent à faire passer dans le public à peu près n'importe quoi. C'est pourquoi le discours qui parle du désir ou des impasses du désir ne doit pas être censuré, au nom de préoccupations relevant de la représentativité. Il y aura toujours un écart entre la chose analytique et ce qui se passe dans le social ; et cette limite entre la chose en question et les considérations de politique de la psychanalyse lui paraît avoir la forme d'un littoral.

— Il lui est alors rétorqué que, s'il parle de littoral, il devrait accepter de se mouiller un peu ! Et de continuer, en faisant remarquer que Lacan, lui, n'avait pas peur du juridique, par lequel d'ailleurs il n'a jamais été éclaboussé. Et d'insister encore, en nous assénant qu'heureusement qu'il y a un Jacques Alain Miller pour aller au charbon et dénoncer publiquement l'idéologie contraire à la psychanalyse. Après ça, ricane-t-il, on peut faire la belle âme et lui jeter la pierre, même, n'empêche que c'est à lui qu'on délègue le boulot, le laissant mettre les mains dans le cambouis des rouages du politique. Après cette envolée, il nous demande : « L'ennemi est-il à nos portes ? Et va-t-il donc falloir que nous changions notre vie quotidienne ? » La question vraiment sérieuse est quand même aussi posée par cette même voix : Des Espagnols, ou d'autres originaires d'un pays d'Europe, peuvent-ils adhérer à une association régie par la loi (française) de 1901 ?

— Oui, lui répond la personne qui a consulté pour nous l'avocat, pourvu que notre association soit libellée comme mondiale et que chacune des associations membres soit déclarée comme nationale.

— Un Belge, sans doute aussi un peu flamand, fait tout de suite remarquer que cela change du tout au tout la spécificité de l'inter- qui se définissait comme "de psychanalyse", et donc comme transnational. Un autre de nos amis belges souhaite, dans le même sens, que les futurs statuts soient aussi légers que possible et que soit seulement prévue la possibilité de constituer, en cas de besoin, une commission ad hoc qui serait, elle, internationale.

Arrivés en ce point de la discussion, un tour de table est instauré pour que les délégués de chacune des associations prennent la parole et donnent leur opinion ès qualités.

1) *Psychanalyse Actuelle*

La proposition est en élaboration et nous fait travailler. Nous nous posons la question : Est-ce que les propositions que peuvent nous faire des avocats conviennent vraiment à des associations de psychanalyse. C'est dans ce sens que nous avons fait la proposition de refaire le Séminaire manqué. Une voix autorisée se déclare : pour des statuts, une autre précise qu'il y a deux tendances chez eux, certains ayant le souci de maintenir dissociées la dimension politique et la chose analytique. En ce qui concerne la question de l'abandon de souveraineté de l'association, elle pourrait être limitée à certains thèmes bien définis.

En résumé : un accord de principe, mais non sans un montage qui reste à élaborer.

2) *Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne*

Nous avons eu notre A.G. récemment qui nous a mandatés pour que nous nous montrions favorables à une évolution de l'I-AEP dans le sens du dépôt de nouveaux statuts. La question de l'abandon de sou-

veraineté y a été explicitement évoquée. L'A.G. y était favorable dans le cas où la décision à prendre serait pour parer à un danger d'empiétement du politique sur la pratique analytique.

3) *Le point de Capiton*

Les statuts nous ont paru convenir tels quels. C'est une façon de manifester notre engagement à l'égard des autres. L'abandon de souveraineté ne nous pose pas problème.

Beaucoup de gens travaillent chez nous en institution et ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent en tant que psychanalystes. C'est bien cela qui nous a fait venir à l'I-AEP : parvenir à reconquérir le terrain perdu. C'est un enjeu majeur, exactement comme en Italie.

Notre ami Nizar du GEPG commente cette prise de position en nous apprenant que des psychiatres sont allés à Grenoble jusqu'à changer nuitamment les serrures, si bien que des malades et des soignants qui ne pensaient pas comme eux se sont retrouvés à la rue le lendemain !

4) *Acte Analytique*

Sur le principe, ce serait non. Car on ne sait pas très bien si les statuts (comme si le souci de changer de statuts allait répondre au problème) assureront par eux-mêmes qu'une orientation politique soit maintenue.

Ce qui inspire notre position, c'est la question de l'esprit de la loi, qui est déterminant. L'orientation à prendre serait d'aller dans le sens d'un minimum de bureaucratisation.

S'il faut y aller tout de même, on verra bien !

5) *Le Questionnement Analytique*

Se poser la question des statuts fait partie pour nous de la reconnaissance du fait qu'il y a lieu d'accorder de l'intérêt à une participation à l'I-AEP. Ce n'est pas le cas de la majorité des membres de notre association.

À mes yeux, la participation au réseau que constitue l'I-AEP garantit l'existence d'un effet de bord, qui empêche une association de s'asphyxier en restant dans son propre huis clos.

Notre association traverse actuellement une crise qui devrait nous orienter vers une refondation. La question de l'I-AEP n'est donc pas vraiment une des priorités à l'ordre du jour. Mais je crois pouvoir dire que nous faisons confiance à l'avenir et que nous serons preneurs, parce que la nécessité de se décroiser va au-delà de l'intérêt que nous pouvons concrètement porter.

Il est évident qu'une association ne peut pas survie tournée sur elle-même dans le contexte de la crise actuelle qui est beaucoup plus vaste qu'on ne pense. Changer de statuts suffira-t-il à résoudre les problèmes qu'elle soulève ?

Notre action ne sera-t-elle pas nécessairement amenée à se doubler, certaines prises de position relevant du collectif de l'I-AEP, et d'autres, non ?

6) *Le GAREFP*

Notre A.G. vient d'avoir lieu, mais la question du changement éventuel de statuts n'y a pas été débattue. Le bureau s'est donc penché sur la question : Nous sommes favorables au dépôt de nouveaux statuts, pourvu que nous restions vigilants à la pente qui va dans le sens de la bureaucratisation. Ce qui nous paraît à privilégier, c'est de garder l'esprit de l'I-AEP, qui concerne essentiellement à nos yeux la clinique.

7) *Analyse Freudienne*

Nous ne sommes pas favorables au dépôt de nouveaux statuts. L'orientation que prennent les choses dans la présente discussion ne nous paraît pas mauvaise. Peut-être évoluerons-nous et irons-nous jusqu'à passer le pas ?

8) *Errata*

Après avoir fait lecture du texte de Freud sur l'amour de la vérité et le métier impossible, la déléguée de cette association semble penser qu'étant de plus en plus directement confrontés à cet impossible, les statuts à déposer pourraient métaphoriser une telle impossibilité de l'exercice de la psychanalyse dans la société d'aujourd'hui. Elle est donc favorable au dépôt de ces statuts.

8) *Le Cercle Freudien*

Aux dernières nouvelles, le Cercle qui doit changer de président et dont le bureau n'est pas encore constitué serait contre le dépôt de nouveaux statuts. Il est précisé que ce à quoi il dit non, c'est à un I-AEP de droit, alors qu'il est très attaché à l'I-AEP de fait. Il aimerait, dans cet esprit que la lourdeur institutionnelle soit réduite au minimum. Il est constamment clamé que le nouvel I-AEP ne deviendrait pas une super-institution. Mais n'est-ce pas, encore aujourd'hui, une dénégation ?

9) *L'école Belge de psychanalyse*

Après s'être demandé s'il était si nécessaire que cela de changer de statuts, j'ai très clairement entendu le délégué prononcer un : « mais je commence à être d'accord ».

La question reste encore de savoir comment défendre cette affaire-là au Conseil d'administration dont il fait partie.

Le délégué flamand s'excuse quant à lui d'être resté comme immobilisé et en attente durant la discussion. Le groupe de travail sur l'I-AEP dont il fait partie ne se réunit jamais, constate-t-il. Mais c'est dans la bonne direction que l'on évolue et nous allons essayer de nous faire entendre.

10) *Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie*

Tout a été dit, et nous ne sommes pas contre.

Il n'en reste pas moins que tout va se jouer au moment où il faudra agir : ce sera difficile !

On parle de « politique pour la psychanalyse », mais il est en même temps parié sur « l'hétérogénéité ». Comment concilier ces deux axes, à l'heure de prendre des décisions ?

Derniers commentaires

— Il est rappelé que la position exprimée par *Espace Analytique* était que si l'on déposait de nouveaux statuts, ils s'en allaient. Ce qui est dommage, c'est qu'ils ne participent pas au débat que nous venons d'avoir. Nous n'avancerons pas autrement, surtout si nous voulons essayer de soutenir une dimension qui soit vraiment européenne.

— Il est constaté qu'un oui général s'est ici peu ou prou manifesté et que cela pourrait changer radicalement notre type de lien. Mais qu'évidemment, ce qui demeure, c'est la peur de l'acte.

Une autre voix souligne que ces nouveaux statuts seraient symptomatiques d'un autre changement, plus préoccupant celui-là, qui nous aura fait passer du *malaise* dans la Culture à ce qui se dessine d'une *détresse* dans la culture. D'où les tentatives, dérogatoires au droit de la personne, mais que l'État s'autorise de plus en plus souvent, pour introduire dans l'intimité de la personne la présence d'un tiers... Saurons-nous, pourrions-nous y faire obstacle ?

Quelqu'un ayant demandé si les délégués étaient « plénipotentiaires » pour prendre décision, il nous est proposé l'organigramme suivant : 1 reprendre encore une fois à la prochaine coordination, en travaillant article par article, le travail de traduction de nos statuts actuels dans le moule de la Loi 1901 qui nous est proposé, en relevant chacun des points qui font encore difficulté. Après en avoir parlé donc en juin, un vote pourrait intervenir en septembre, après un va-et-vient des délégués avec leurs instances décisionnelles.

DIMANCHE 3 février 2013.

Associations présentes : Analyse Freudienne, Acte psychanalytique, Cercle Freudien, École Belge de Psychanalyse, Errata, GAREFP, Groupe d'études psychanalytiques de Grenoble, Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie, Le point de capiton, Psychanalyse Actuelle, Questionnement Psychanalytique, et en sus : Il Movimento per la libertà della psicanalisi.

À l'ordre du jour : le prochain Séminaire qui aura lieu à Ravenna en Italie, le 18 et 19 mai. Nous avons dédié la matinée à en parler.

Le groupe en charge de l'organisation de ce Séminaire s'est réuni la veille et les participants ont fait part à la coordination de l'état où ils en étaient pour ce qui est de l'organisation.

Alessandra Guerra a pris la parole pour parler de l'association qu'elle vient de fonder avec d'autres collègues italiens : *Association pour la liberté pour la psychanalyse*. Celle-ci devient donc l'association qui invite l'I-AEP à Ravenna. C'est une association qui s'occupe de la politique de la psychanalyse, mais qui reste inscrite dans le champ culturel.

Puisque la question de qui organise ce séminaire s'est posée à nouveau, lecture a été faite de la fin de la page 6 du compte rendu de la coordination de novembre 2012, pour rappeler ce qui avait été décidé. À savoir que la coordination s'était prononcée pour une co-organisation du Séminaire avec des collègues italiens, regroupés autour du Manifesto, (pour certains aujourd'hui inscrits à l'ALP), mais en association avec des délégués à la coordination qui se sont proposés.

Alessandra a parlé des questions d'ordre pratique pour arriver à Ravenna et des visites culturelles qu'elle a prévu de proposer aux participants au Séminaire. Toute l'information sera envoyée au plus tôt.

Quant au programme, les participants au groupe d'organisation ont fait part de leurs avancées.

Étant donné la situation en Italie, Alessandra nous avait fait entendre le risque d'employer le mot de laïcité, devenu une source de polémiques, vu la législation italienne et les avatars de son application. Elle a souligné plutôt l'intérêt d'accorder une place importante à la question de la formation de l'analyste. Un long échange de propos s'en est suivi au sein du groupe portant sur toutes les ambiguïtés de la reprise de ce terme de "formation", propos difficilement reconnaissables quant à leur origine institutionnelle et à peine retransmissibles si ce n'est dans l'après-coup qu'ils ont entraîné pour chacun. Il nous a cependant permis de définir une orientation qui a fait consensus : « nous sommes tous des analysants ». Dès lors, la proposition retenue a été de proposer l'intervention des collègues qui accepteraient de témoigner sur leur trajet personnel, l'itinéraire que, leur semble-t-il, ils ont suivi pour devenir analyste.

La coordination s'est saisie de cette discussion pour solliciter des informations complémentaires sur la situation italienne, ainsi que pour débattre sur la question de la formation spécifiquement dans ce pays. Il a été rappelé la difficulté que les analystes rencontraient pour travailler au cas où ils n'auraient

pas les diplômes requis et ne seraient pas inscrits au conseil de l'ordre des psychologues qui régule la pratique de la psychothérapie. Dans un tel contexte, on peut bien entendre le déplacement que subit la question de la laïcité, si elle est encore permise, puisqu'elle va du coup dépendre d'une inscription plutôt que d'une pratique.

Rappel a été fait que l'I-AEP s'est formé pour soutenir et permettre le travail de chaque association dans son hétérogénéité. S'il en est bien ainsi, ce que l'I-AEP peut encore soutenir, c'est qu'il y ait des formations diverses, non pas pour devenir analyste, mais dans le devenir analyste.

Nous avons poursuivi la discussion sur les propositions d'orientation du Séminaire. Pour le samedi après-midi, la table ronde sera organisée autour : *Des incidences de la législation nationale en Europe sur la pratique de la psychanalyse*. Des intervenants de différents pays seront sollicités.

Le dimanche matin sera consacré à : *Une politique pour la psychanalyse*. La proposition est d'inviter des collègues impliqués dans des Mouvements ou des réseaux qui ont pris position politique devant la situation actuelle. Il a été proposé d'inviter Le Manifesto Espagnol, Le Manifeste français, La Fondation européenne, Convergencia et, bien sûr, Il Manifesto Italien.

La discussion s'est centrée ensuite sur le choix d'un titre pour le Séminaire. Plusieurs propositions ont été faites : *Des formations du psychanalyste, Le sérieux de la psychanalyse, Qu'est ce que c'est qu'être à la hauteur ?, La psychanalyse un métier impossible qui demande du courage, Qu'en est-il de la formation ?, Les formations de l'inconscient*.

Une dernière proposition de titre, bien à la fin de la matinée, l'a emporté, et nous l'avons retenue : « Devenir psychanalyste... et le rester ? ». C'est le titre du livre de Sergé André que nous conseillons à tous de lire ou de relire dans la préparation de ce Séminaire.

Le groupe d'organisation enverra dès que possible le programme et l'information nécessaires pour que les délégués puissent les diffuser largement au sein de leurs associations.

Les deux derniers points prévus à l'ordre du jour n'ont pas pu être abordés faute de temps : Débat sur la Déclaration de l'I-AEP de 2001 et faire le point sur le site.

Séminaire

Inter-associatif Européen de Psychanalyse et Il Movimento per la libertà della psicanalisi

18 et 19 mai 2013

Ravenna - Italia

Museo d'Arte della città, via di Roma 13 – Sala Multimediale

“*La formazione in atto dello psicanalista*”

Devenir Psychanalyste...et le rester”

« Il n’y a pas d’être psychanalyste. Ce n’est pas d’un être qu’il s’agit, mais d’une fonction qui se faufile entre réel et fiction, et qui est produite par le discours de l’analysant. *Devenir analyste*-moment inaugural où l’analysant décide d’installer un divan en tel lieu de son choix, mais aussi celui qui se joue au départ de chaque psychanalyse qui commence-et ensuite *le rester*-moment final, au sens où c’est de la fin visée par l’expérience qu’il s’agit. *Entre les deux, trois petits points* de suspension nous indiquent un temps d’élaboration, de mutation, temps sur lequel l’expérience dite de la passe devrait permettre de jeter un certain éclairage, si elle réussit un jour ». ¹

L’Inter-associatif Européen de Psychanalyse organise avec *Il Movimento per la libertà della psicanalisi* son Séminaire semestriel à Ravenna en Italie.

A une époque où le législatif, la norme qui se veut juridique ainsi que les institutions de soins confrontent la psychanalyse à l’enjeu crucial de sa transmission, nous avons tenu à dédier ce Séminaire à un temps d’échange et de partage avec des psychanalystes des différents pays européens, pour repenser la question avec eux et dessiner des perspectives inédites.

¹ Serge André, *Devenir Psychanalyste...et le rester* », éditions QUE 2003, p.10



Basilica di Sant’Apollinare in Classe, Ravenna

Notre rencontre se déroulera en trois temps :

Samedi 18 mai

9,00 -12,30

9h : Accueil

9h30 : Introduction :

Alessandra Guerra,
Il Movimento per la libertà della psicanalisi,
et
Lucía Ibáñez Márquez,
Inter-associatif Européen de Psychanalyse

10h-12h Table ronde :

« *Devenir Psychanalyste: Itinéraire* »

Penser, dans l’après-coup, le déroulement d’une cure comme un itinéraire, c’est en souligner les effets de déplacement.

Recueillir les témoignages auxquels se risqueront certains invitera notre écoute, elle aussi, à un déplacement: ne s’agira-t-il pas dans cette écoute et ce que nous en retransmettrons de soutenir une fonction de passeur?

L’enjeu de cette matinée est donc bien de pouvoir penser la production de l’analyste comme un effet de passe, essai d’autant plus ambitieux qu’il se déroulera sans son dispositif. A charge pour chacun de s’en faire le tenant-lieu.

Modérateur: Albert Maître

Intervenants: Giovanni Callegari
Franco Quesito
Radjou Soundaramourty
Giuliana Bertelloni
Joseph Le Ta Van

12h Discussion

Samedi 18 mai

Après-midi
14,30 – 17,45

Table ronde:

« *La législation nationale européenne et la psychanalyse laïque* »

L'objectif, ici, ne sera pas d'aborder de façon exhaustive les rivages de tous les pays européens ayant réglementé la psychothérapie, mais de faire quelques escales pertinentes offrant un recul suffisant dans le temps pour comprendre comment la psychanalyse a été prise dans les filets de la loi. Il en résulte que des psychanalystes se trouvent en grande difficulté s'ils ne se plient pas à des exigences de la psychothérapie qui n'ont rien à voir avec l'acte analytique. Alors, le seul statut que Freud lui reconnaissait, ni permise, ni interdite, se voit dévoyé.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs aux trésors d'ingéniosité inventés par les psychanalystes pour soutenir l'acte analytique et éviter sa destitution en *métier possible*.

« Ce qui compte ce sont les possibilités de développement inhérentes à la psychanalyse, et, elles, elles ne tombent pas sous le coup des édits et des interdits¹ ». Cette conclusion de Freud à *La question de l'analyse profane*, bien des pays européens aux prises avec les réglementations ont déjà eu le loisir de s'y confronter pour la méditer.

Modérateur : Valérie Marchand

Intervenants : Marie Noel Godet: FRANCE
Alessandra Guerra: ITALIE
Markus Zöchmeister: AUTRICHE

¹S. Freud, *La question de l'analyse profane*, Gallimard, 1985, p.140.

Catharina Dehullu,
Guy Mertens : BELGIQUE
Bernardo Ferrante : ESPAGNE

17h Discussion

Dimanche 19 mai

9,00-12,30

Table ronde :

« *La politique de la psychanalyse* »

Comment maintenir vivante la culture psychanalytique et sa transmission ? Nous avons convoqué des psychanalystes et des associations qui se sont engagés dans des Mouvements et des réseaux pour soutenir une position politique qui serait celle de la psychanalyse.

Modérateur: Giovanni Callegari

Intervenants :

Alessandra Guerra : *Manifesto italiano per la difesa della psicanalisi*

Cristina Fontana : *Manifeste espagnol*

Luigi Burzotta : *Fondation européenne*

René Lew et Robert Lévy : *Convergen-*
cia

11h Discussion

11h45 CONCLUSION :

Alessandra Guerra,

Il Movimento per la libertà della psicanalisi,

Jacques Nassif,

Inter-associatif Européen de Psychanalyse

Inscription au Séminaire:

35,00 euro

Par virement bancaire nominatif avant le 30 avril 2013 sur le compte de :

“**Associazione Movimento per la libertà della psicanalisi**”

IBAN: IT 09 X 02008 13180000102281975

Renseignements,

Tel: 0039 544 402443, 0039 33813096, alessandraquerrapadroni@gmail.com

Pour une relance européenne à l'Inter-associatif

Lucía Ibáñez Márquez

¹La perspective de refonder notre lien inter-associatif sous une autre forme juridique mais surtout sur des bases qui tiennent compte de notre histoire et de notre actualité est la conséquence des débats soutenus au sein de la Coordination depuis au moins deux ans.

Un projet a vu le jour : réfléchir à la création d'une fédération européenne. Ce projet nous amène à nous confronter à une réalité qui comprend divers écueils.

Le premier, et non des moindres, est que bon nombre des grandes associations analytiques ont déjà organisé tout un réseau de liens associatifs européens et même mondiaux. Y compris certaines associations composant l'IAEP

Cet état de fait nous engagerait, dès lors, pour autant que nous gardions quand même le désir de créer une fédération, à définir en quoi notre proposition différerait des autres déjà existantes.

Dans notre « groupe pour la relance européenne » nous nous sommes proposé tout d'abord à faire le point sur l'état de la pratique de la psychanalyse en Europe dans la perspective d'établir des liens de travail avec des associations européennes. Mais, très rapidement, nous avons été confrontés à la difficulté de repérer quelles associations nous pourrions contacter? Et pour leur proposer quoi au juste qui suscite leur intérêt pour travailler avec nous ?

Autrement dit, quelle pourrait être la particularité de notre offre inter-associative à des associations européennes?

Pour aborder ces questions et introduire nos propositions, nous avons besoin de rappeler certains faits afin de situer le contexte actuel qui nous intéresse.

¹ Texte adressé aux délégués de la coordination de l'I-AEP, discuté par Eugene Perla délégué de Psychanalyse Actuelle et débattu lors de la coordination du 2/06/12

Sur la situation actuelle de la pratique de la psychanalyse en Europe

Rappel historique

Il est bien connu que, dès la naissance de la psychanalyse, les psychanalystes ont dû réagir à différents moments de l'histoire pour dégager la pratique de la psychanalyse du pouvoir médical et de toute dépendance à la psychologie au nom d'un combat pour la psychanalyse laïque.

L'IPA, en revanche, a présidé en Europe et dans le monde au développement des institutions structurées et hiérarchisées pour l'enseignement de la psychanalyse sous le modèle médical et psychologique universitaire. Ce modèle institutionnel a facilité jusqu'aujourd'hui la « production d'analystes » à partir d'identifications transférentielles à l'analyste et au savoir qui lui est supposé en utilisant le transfert et non pas en l'analysant.

Pour sa part, le mouvement lacanien a aussi proliféré. La dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris, projet qui portait la question de la formation et du lien social entre analystes, a permis la naissance de plusieurs regroupements d'analystes qui ont poursuivi, de diverses façons, le travail sur ces questions :

Comment devient-on analyste? Et comment le reconnaît-on?

Ces questions, reposées par le social, sous l'enseigne de la garantie, restent toujours, au vu du contexte actuel européen, des questions d'actualité.

Si l'on s'accorde à reconnaître à la cure d'être le lieu privilégié d'élaboration du désir de l'analyste, on convient qu'elle ne saurait suffire pour soutenir une pratique.

Les associations ont maintenu au travail le questionnement sur la formation de l'analyste et laissé ouverte la question de la garantie. L'enseignement à l'Université des postulats théoriques de la psychanalyse est admis dans les différents pays européens.

D'un côté, il est manifeste que « la garantie universitaire » est de plus en plus affichée lors des congrès et des séminaires organisés par des psychanalystes. D'un autre côté, un certain consensus entre psychanalystes a permis de faire la part des choses en reconnaissant que l'enseignement de la psychanalyse, comme objet du savoir, ne forme ni ne délivre aucune garantie quant à la pratique de la psychanalyse.

Ceci est le contexte général qui a pu se maintenir pendant des années en Europe, c'est-à-dire la reconnaissance plus au moins différenciée d'un pays à l'autre de l'autonomie de la pratique de la psychanalyse par rapport au pouvoir des institutions médicales et universitaires.

Qu'est-ce qui a changé depuis ?

L'explosion des politiques de contrôle et d'évaluation visant à réguler les rapports humains dans nos sociétés a fait aussi irruption dans le champ « psy » pour questionner la pratique des intervenants : psychiatres, psychologues, psychanalystes, et la place de ceux qui les sollicitent : les malades, les patients, aujourd'hui devenus, en tout cas dans le milieu médical, « les usagers ».

La réglementation des psychothérapies survenue dans plusieurs pays, notamment, en Espagne, en l'Italie et récemment en France, est venue bouleverser, à différents degrés, le contexte institutionnel et celui des pratiques.

Un de cas le plus dur reste celui de l'Italie. Dans ce pays, la psychanalyse a été réglementée par l'autorité de l'ordre médical et de l'ordre des psychologues, comme une psychothérapie de plus. Aujourd'hui, celui qui souhaite s'installer comme psychanalyste doit avoir un diplôme de médecin ou de psychologue, s'inscrire à l'ordre des médecins ou des psychologues et suivre une formation dans une école de psychothérapie reconnue par le Ministère des Universités pendant 4 ans.

En France, certaines associations ont répondu à la réglementation en créant des écoles de formation de psychothérapeutes, choix dont nous ne pouvons pas encore évaluer les conséquences. Mais à la lumière de ce qui s'est passé en Italie, on peut se dire, qu'il ne fallait, surtout pas, établir aucune confusion ni connivence entre la psychothérapie et la psychanalyse. Il suffisait, pour s'en convaincre, de s'accorder sur le fait que les effets thérapeutiques survenus durant une cure ne font pas, pour autant, de l'analyste un psychothérapeute. En analyse, la « guérison » vient de surcroît et, si l'on tient à y

voir un thérapeute, il serait plutôt du côté de l'analysant que de l'analyste.

A la lecture des décrets d'application définis par le législateur en France, on peut déduire que le titre de psychothérapeute s'inscrit dans le champ médical. Si cette lecture est juste, cela confirme, d'autant plus, que les psychanalystes n'avaient pas de quoi se sentir concernés par cette réglementation.

Le manque de cohérence politique de la part des associations incapables de soutenir une position commune a eu comme résultat que, pour la première fois, *la formation des psychanalystes assurée par les associations a été reconnue par l'Etat pour qualifier des psychothérapeutes.*

Mais si des psychanalystes s'occupent aujourd'hui de former des psychothérapeutes, comment, demain, le législateur pourrait-il ne pas assimiler la psychothérapie à la psychanalyse ?

Nous connaissons, en Italie, les conséquences que cette situation a produites. Assimilé à une psychothérapie ou intégré à un programme de psychothérapie psychanalytique, l'enseignement de la psychanalyse, comme objet de pur savoir, ouvre la voie à une *professionnalisation de la psychanalyse.*

Le recours présenté à la Commission Européenne par des psychanalystes italiens faisant appel à la reconnaissance européenne de l'autonomie de la formation et de la pratique de la psychanalyse par rapport à la psychothérapie, au nom de la libre circulation des professionnels dans le champ européen, est en cours. Nous sommes conscients que cette demande est une lame à double tranchant; la commission européenne pour légiférer aura besoin de faire le point sur la situation de la psychanalyse dans les pays européens. Il ne lui sera pas difficile de repérer que l'assimilation de la psychanalyse aux psychothérapies est déjà bien avancée dans plusieurs pays. Néanmoins l'initiative italienne nous donne la possibilité, si les choses vont dans le bon sens et si nous en saisissons l'occasion, de reprendre le cours des choses.

Perspectives et propositions

Les interrogations posées précédemment m'ont amenée à considérer que ce qui est en jeu c'est la laïcité inhérente à la pratique et à la transmission de la psychanalyse. Mais le terme de « laïcité », à la lumière de notre actualité, me paraît non seulement dévoyé de sa signification freudienne, mais surtout

déplacé et récupéré par toutes sortes de projets institutionnels qui le dénaturent.

*Que pourrait-on entendre aujourd'hui par laïcité ?
Quel projet pour une psychanalyse laïque pourrait faire lien entre nous ?*

Première proposition: revisiter le signifiant de laïcité dans la perspective de le placer au cœur de notre projet inter-associatif.

La laïcité serait inhérente à l'acte analytique

Un rapprochement à faire entre la laïcité freudienne et la clinique psychanalytique est une proposition qui mérite d'être travaillée.

La séparation, nécessaire à l'autonomie, entre l'état et le religieux est la première acception juridique accordée au terme de laïcité.

Lorsque Freud, dans un de ses textes les plus engagés adressé au social, se prête, dans une écriture dégagée du jargon, au développement de ce qui fonde et soutient la pratique du psychanalyste, il tient à séparer radicalement la psychanalyse de l'autorité médicale et psychologique.

Il insiste sur la spécificité de la formation de l'analyste non soumise au diplôme ou titre universitaire. Cela n'a pas empêché les premières sociétés de psychanalyse de se prévaloir du titre comme emblème d'une garantie savante et de privilégier l'enseignement du corpus théorique en dépit d'une transmission de la psychanalyse à partir de la clinique.

Avec Lacan, nous avons pu replacer l'acte analytique au cœur de la formation de l'analyste. L'analyste est responsable de la direction de la cure, donc du fait qu'il se prête au transfert et l'analysant, lui, est responsable de son engagement dans la cure. C'est à lui qu'incombe l'acte analytique.

Ce tissage de responsabilité au cœur du transfert se fonde tout d'abord sur la plus pure liberté du droit de l'homme à penser en son nom et à parler dans un lieu privé. Toute ingérence institutionnelle qui viendrait restreindre cette liberté contraindrait la nature même de l'acte analytique, puisque le transfert ne le supporterait pas. En tout cas pas le transfert analytique.

La laïcité dans ce sens, relié à la clinique psychanalytique, rompt avec toute forme de compromis social d'allégeance et d'opportunité.

Deuxième proposition :

Faire du lien Inter-associatif un lieu de transmission

Des grands moments de travail inter-associatif ont eu lieu au sein de l'Inter, particulièrement lorsqu'on a pu relever le défi de parler de clinique psychanalytique.

Il devient évident, à la lumière de notre actualité, que placer la clinique psychanalytique au cœur du projet de relance à l'Inter-associatif peut être un des enjeux à soutenir.

Si l'espace Inter-associatif reconnaît à chaque association son autonomie et indépendance, durant toutes ces années de travail, nous avons appris qu'aucune association ne peut se suffire à elle-même. Et cela parce que nous ne pouvons reconnaître à aucune association d'être la dépositaire d'un mode unique de transmission.

Certaines associations participant à l'Inter ont mis, au cœur de leur lien associatif, la pratique des protocoles ou des dispositifs susceptibles de faire transmission.

Dans la pratique, nous avons pu repérer la richesse et les limites des protocoles qui tournent à l'intérieur d'une même association, au bout d'un certain temps ils risquent de tourner en rond.

C'est vrai pour le *protocole de passe*, ce qui a amené des associations à instaurer une passe inter-associative.

Par ailleurs certains d'entre nous ont pu participer au travail des *cartels inter-associatifs*. Nous en avons eu l'expérience récente lors de l'organisation du Séminaire de Grenoble. Nous avons été plusieurs à évoquer la surprise de nous

sentir engagés dans un transfert de travail qui basculait entre ce qui nous liait aux signifiants de notre association et ce qui se produisait pour chacun d'entre nous dans les espaces de travail inter-associatifs.

En somme le travail inter-associatif interpelle et réactualise aussi pour chacun d'entre nous la question du désir d'inscription associative.

Il n'est pas exclu, et c'est une hypothèse, qu'une certaine modalité de transfert, un *transfert inter-associatif*? soit mit à l'œuvre par l'insistance de *la part non- institutionnalisable de l'analyste*.

Ces réflexions me font penser que nous pourrions considérer, dans cet autre temps de l'Inter-associatif, la possibilité d'ouvrir nos dispositifs associatifs aux collègues membres d'autres associations. Nos dispositifs et protocoles deviendraient ainsi inter-associatifs.

L'autre possibilité c'est celle qui a été proposée à la dernière Coordination par Psychanalyse Actuelle. A savoir que nous puissions, dans la perspective d'une refondation, définir et organiser nos propres dispositifs inter-associatifs.

Dernier point : *comment serait-il possible de travailler ensemble dans un espace plurilinguistique qui est la réalité de notre Europe ?*

Nous ne pouvons pas ignorer cette réalité et nous engageons le renouvellement de notre partenariat

inter-associatif à s'inscrire dans l'actualité de cette question.

Cela nous conduirait, par nécessité, à inventer un dispositif de travail apte à prendre en compte l'espace et le temps de la traduction. En somme, un autre rapport à la temporalité de la parole et des échanges.

Enfin, je voudrais rappeler la nécessité non seulement de conserver mais de *relancer la*

dimension européenne à l'Inter-associatif. Qu'on le veuille ou pas les enjeux actuels sont européens. La laïcité propre au champ analytique, le lien inter-associatif comme lieu de transmission, le questionnement ravivé de la clinique analytique, tout cela, évoqué dans ce texte est une tentative de proposition de notre offre inter-associative.

Compte-rendu de la réunion du CLF mars 2013

Paris

Christophe Amestoy

1) Ordre du jour de la réunion du CLG au mois de juin

- Paiement de la cotisation annuelle : 80€ par association

A propos du soutien aux collègues italiens : la proposition d'une motion émanant de Convergencia semble difficile. Il est plutôt imaginé que des collègues individuellement se présentant comme membre de leur association et de Convergencia fassent cette démarche. De la même façon certains collègues se rendront au colloque de Ravenne mais pas au nom de CLF ni de Convergencia. Cette discussion a donné le sentiment que cette question n'avait pas été officiellement (ou suffisamment) débattue au sein des différentes associations pour qu'une parole puisse être portée sans confusion.

A propos des contraintes thérapeutiques : Il semble que ces questions concernent surtout les médecins psychiatres.

2) Dispositif proposé pour le colloque de JUIN (Colloque Convergencia du 01/06 et 02/06).

a) En se fondant sur l'argument des CLF (le texte proposé par Frédéric Nathan –Murat) chaque association (qui le souhaite) rédige un texte court de 3 ou 4 pages envoyé au CLF qui le publiera sur le site internet afin que chacun puisse en faire lecture avant la date du colloque. Il **serait souhaitable que**

les textes parviennent au CLF avant la date de la prochaine réunion du 23/04/13

b) le jour du colloque, 2 collègues proposés par les associations (ayant envoyé un texte) formeront avec les autres un pool de discutants. L'organisateur procédera alors à un tirage au sort de deux discutants émanant de ce pool pour chacun des textes qui ne seront donc pas lus ce jour-là.

3) Problèmes techniques :

-Les traductions ne pourront se faire que par rétro-projection ou par invitation spontanée et non professionnelle de traducteurs. Ces derniers auront éventuellement été choisis ou pas par les rédacteurs de ces textes. Les collègues ont à l'esprit quelques autres, parlant le portugais et l'espagnol en capacité de faire ce travail ce jour-là. C'est la question du financement qui empêche de faire mieux.

-Pour les collègues venant d'Amérique du Sud un courrier de relance sera fait par le secrétariat.

-Finance :

A ce jour il reste dans les caisses de CLF : 830 €
Organisation du colloque avec location de la salle de CASA ARGENTINA : 500€
Organisation du CLG à l'Institut d'Etudes Protestantes : 630€

Proposition d'argument pour le colloque de Convergencia Des 1 et 2 juin 2013

Frédéric Nathan-Murat

L'a politique du désir

Dans un climat sociopolitique où le gouvernement précédent traitait l'Alzheimer à coup de Médiateur, confiait l'autisme aux neuro-cognitivistes et instaurait la contrainte biochimique en ambulatoire, comment se situent les associations lacaniennes membres de Convergencia, sur ces questions politiques ?

Comment et en quoi, le discours analytique leur paraît-il, ou non, politique ? Comment conçoivent-elles, l'incidence politique de leurs orientations cliniques, de leurs options théoriques ? La conçoivent-elles ?

Estiment-elles nécessaire un statut de la psychanalyse ? Estiment-elles qu'un diplôme universitaire soit nécessaire à sa pratique ?

Comment la question politique s'est-elle posée, lors de leur fondation, au cours de leur histoire ou à l'occasion de leur dissolution, de leur scission ?

Un art de l'impossible

1

« ...ni por gracia y hermosura yo nunca me perderé,
sino por un no sé qué que se halla por ventura. »
Juan de la Cruz, *Glosa a lo divino*, 1585.

Aucun tiers ne garantit l'analyse freudienne, ni l'Etat, ni un maître, ni même le langage. L'analyse freudienne ne garantit ni guérison, ni analyste.

Seuls tous les analysants, dont nous sommes, peuvent témoigner de ce qu'une analyse aura passé. Cette observation logique répond, il nous semble, à la question de la nomination. Seuls les analysants peuvent dire d'une telle ou d'un tel : « Celle-là ou celui-ci aura été mon analyste. » Se revendiquer association d'analyse – freudienne, qui plus est – et non d'analystes est le délicat pas-de-côté, que nous faisons et qui est toujours à recommencer, pour éviter autant que possible le piège de la nomination.

Seuls les analysants peuvent attester de la violence qu'induirait l'inexistence de l'analyse. Cette possible existence d'une analyse ne ressort pas d'une formation, au mieux d'une transmission de son expérience.

Jacques Lacan, au congrès de La Grande Motte « sur la passe », le 11 mars 1973, eut cet énoncé rédhitoire au sujet de la formation : « ... j'ai parlé des formations de l'inconscient, mais il faudrait savoir remarquer les choses dont je ne parle pas, dont je n'ai jamais même laissé une trace : je n'ai jamais parlé de formation analytique. J'ai parlé de formations de l'inconscient. Il n'y a pas de formation analytique, mais de l'analyse se dégage une expérience, dont c'est tout à fait à tort, qu'on la qualifie de didactique. »¹

Aujourd'hui, s'orienter avec Lacan semble d'autant plus nécessaire que la situation italienne vient nous montrer comment « les formations analytiques » s'installent lorsque l'Etat légifère la pratique analytique. Dans un texte récent intitulé

« Retour sur le thème de la formation (le cas de la psychanalyse) », G. Sias et P. Andujar, analysent comment la création par des associations psychanalytiques d'écoles de psychothérapie amène à la disparition de l'expérience même de l'analyse : l'analyse « personnelle ». S'y substitue une formation scolaire, un apprentissage des concepts, une manière de parler « psychanalytiquement », « mais il s'agit de paroles vides qui ne répondent pas à ce qu'on rencontre durant une expérience psychanalytique personnelle »².

Cette situation, à l'italienne certes, (mais la même chose se prépare en France), est l'évitement total de cette aporie : la psychanalyse est intransmissible, au sens où « chaque psychanalyste [est] forcé – puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé – de réinventer la psychanalyse », qu'il « réinvente d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant », et qu'alors, il faille « que chaque analyste réinvente la façon dont la psychanalyse peut durer. »³.

La psychanalyse est nommée aux CCAF : analyse freudienne, c'est-à-dire qu'elle y est délestée du "psy", du psychiatre, du psychologue, du psychothérapeute ...

En déchargeant la psychanalyse de son préfixe – c'est bien le cas de le dire – le préfixe psy de la psyché, les CCAF anticipent depuis leur fondation (1983) une objection émise par Gérard Granel en 1991⁴. Il souligne que le psy de la psyché fait dangereusement glisser nos pratiques et nos théories sur une pente par trop chrétienne, et vers la réduction moderne de tout mode de présence à un énoncé de la représentation.

Aujourd'hui, tout est « psy », au point que nous ne pouvons plus sans d'infinies précautions affirmer le versant thérapeutique de l'analyse. Que l'analyse soit aussi une thérapie, peut se soutenir au sens de Lacan, lorsqu'il énonçait en 1975 que

² Giovanni Sias et Pietro Andujar ; *Retour sur le thème de la formation. (le cas de la psychanalyse)*. Texte diffusé aux collègues de l'Aire Méditerranéenne.

³ Jacques Lacan, Conclusion du 9^{ème} Congrès de l'École Freudienne de Paris sur « La transmission », 9 juillet 1978, in Pas-tout-Lacan, www.ecole-lacanienne.net/bibliotheque.php?id=10, p. 1832.

⁴ Gérard Granel, "Lacan avec Heidegger", in *Lacan avec les philosophes*, ouvrage collectif Paris, Albin Michel, 1991.

¹ in Pas-tout-Lacan, www.ecole-lacanienne.net/bibliotheque.php?id=10, p. 1477.

« *l'analysant, quand il pense qu'il est heureux de vivre, c'est assez*¹.

Si la transmission n'a d'autre lieu que celui de la cure, si le transfert dans la cure reste son vecteur par excellence, une association, dont l'objet est la psychanalyse, a aussi pour but d'assurer les conditions de sa transmission. Les conditions, est ici le terme sur lequel nous insistons.

Les CCAF trouvent dans la mise en place des dispositifs associatifs le cœur d'une politique de la transmission de la psychanalyse. Tout d'abord par la constitution des cartels dits de la pratique, sous le mode du tirage au sort, nous insistons pour proposer un lieu susceptible d'accueillir une parole énonciative sur l'analyse du transfert.

Puis la passe Inter-associative, avec là-aussi différents tirages au sort, autorise une possible relance, pour tous ceux qui s'y prêtent, sur la question du devenir analyste

Les CCAF tentent d'être en tension vers l'impossible de l'association libre dans leurs dispositifs associatifs mêmes - cartels de la pratique, passe, colloques...

En ce sens, les dispositifs assument et assurent l'isomorphisme entre un lieu, l'institution, pour un fonctionnement fondé à partir de l'exercice de la règle fondamentale de la psychanalyse (travail en cartel, procédure de la passe) et une transmission d'un savoir en place de vérité, savoir insu qui s'effectue sans l'écueil de la séduction qui lie le maître au disciple et l'écueil de la soumission qui lie le disciple au maître. Les dispositifs ainsi mis

¹ Jacques Lacan ; *Conférences et entretien dans des universités nord-américaines* ; 1975 ; Scilicet 6/7, Editions du Seuil ; page 15.

en œuvre deviennent les institutions constituantes de l'analyse freudienne elle-même.

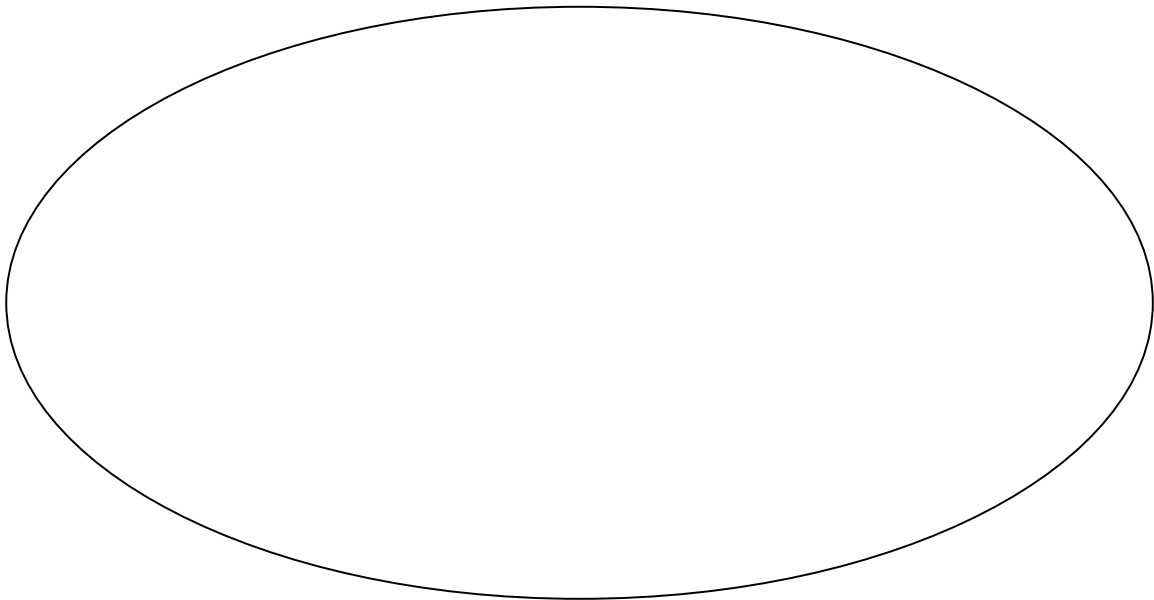
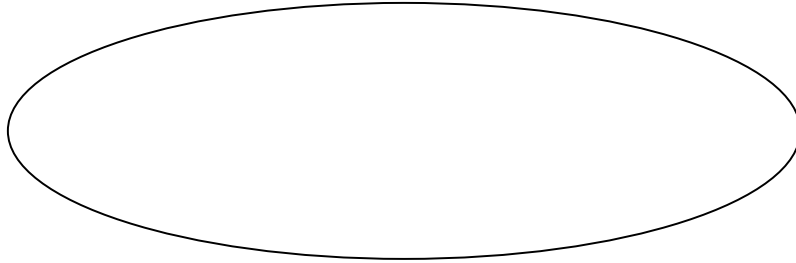
Les mises en question successives de ces dispositifs, au fil de l'histoire, sont constituantes de l'association.

La question de l'isomorphisme institutionnel fait écho à celle de l'isonomie et donc à celle de la naissance de la démocratie. Elle rappelle la geste de Clithène, à la fin du VI^e siècle avant l'ère des chrétiens. Il déposa, au milieu de l'agora, le symbole de la royauté, découvrant une place centrale vide de toute personne et de tout personnage. C'est cette place centrale vide que les cartels s'efforcent de soutenir par du, par un discours analytique... soucieux qu'ils sont de leur fonctionnement démocratique. Une place vide, comme condition de possibilité de la parole.

C'est pourquoi nous tenons à des liens de travail entre associations. Aucune association ne se suffit à elle-même. Nous connaissons bien le risque de s'enkyster dans l'illusion d'une langue commune autour d'un compagnonnage, voir des liens incertains. Nous avons besoin pour maintenir vivant notre lien associatif, de nous confronter à d'autres langues et à d'autres modes de fonctionnement associatif. Ceci est d'autant plus indispensable dans l'époque actuelle où les associations sont convoquées à prendre position quant à la politique qu'elles soutiennent pour la transmission de la psychanalyse.

Ce texte a été joyeusement rédigé par les délégué(e)s à Convergencia et le Conseil des CCAF, "entre" Avignon, Montpellier et Paris..

Bloc-notes



Le Courrier des CCAF paraîtra après chacun de nos temps institutionnels – (Assemblées générales ou journées). Dans l'intervalle, informations et autres vous parviendront par newsletter.

MS

Annuaire des membres de l'Association

Mars 2013

Mme ABECASSIS Geneviève

1469, rue de Las Sorbes Bât. A 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 45 49 26
Tél. Mobile : 06 82 58 45 36
E-mail : abecassis.genevieve@numericable.fr

Mme ALLIER Danielle

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 17 85
E-mail : d.allier@wanadoo.fr

M. AMESTOY Christophe

Prof. : 35, rue Debelleyne
75003 Paris
tel. : 01 42 78 31 84
Privé : 18, rue des Renouillères Saint Denis 93200
Tél. : 01 42 43 63 70
E-mail : jc.amestoy@cegetel.net

M. BARTHELEMI Michel

Prof. : 22, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 60 83 34
Tel privé : 04 67 60 98 91
Fax : 04 37 60 74 03
Tél. mobile : 06 20 61 67 15
E-mail : barthelemi.michel@wanadoo.fr

Mme BERT Fabienne

1, place Tobie Robatel – 69001 Lyon
Tél. : 04 72 41 08 73
Tél. prof. : 06 23 60 52 96
E-mail : fabienne.bert@laposte.net

Mme BONNEFOY Yvette

48, rue de la Glacière, Bal 03 escalier E
75013 Paris
Tél. : 06 08 99 76 33
E-mail : bonnefoy.yvette@orange.fr

Mme CARRE Isabelle

Prof. : 45, chemin des Grenouilles 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 18 22 30
Privé : Mas Montacol
Mas de la rue
38190 La combe de Lancey
Tél. : 06 13 04 65 03
E-mail : isabelledurand68@gmail.com

M. CHOUCHAN Pierre

15, rue du Champ du Four
78700 Conflans ST. Honorine
Tél : 06 07 85 20 24
E-mail : pchouchan@orange.fr

M. CIBLAC Guy

196 bis, rue Ancienne de Montmoreau, 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 61 71 61 et 09 61 22 80 93
Tél. mobile : 06 08 40 00 32
E-mail : Ciblac.guy@wanadoo.fr

Mme COLLET Catherine

11, rue Georges Brassens 31200 Toulouse
tél. : 06 14 12 45 88
Prof : 10, rue de Metz -31000 Toulouse
E-mail : collet-aversenq@yahoo.fr

Mme COLLIN Nadine

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt
Tel : 01 30 62 41 64
Tél. mobile : 06 07 38 06 41
E-mail : nadinecollin@aol.com

Mme COLOMBIER Claire

58, rue de Crimée 75019 Paris
Tél. prof. : 01 43 79 35 27
Mobile : 06 31 93 14 09
E-mail : claire.colombier@dbmail.com

M. DARCHY Jean Michel

Prof. : 2, rue N.D.des sept Douleurs
Résidence "Le bon pasteur" Bât. D 84000 Avignon
Tél. : 04 90 85 67 78
Privé. : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 33 51 50
Tél. mobile : 06 14 49 81 30
E-mail : jmdarchy@hotmail.fr

Mme DEFRANCE-LEMAY Maryse

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 25 20 10
E-mail : defrance.maryse@orange.fr

Mme DELAPLACE Martine

Prof. : 58 bd. De Clichy, 75018 Paris
Tél. : 06 62 05 94 49
E-mail : martinedelaplace@gmail.com

M. DELOT Daniel

160, rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille
Tél. : pof. : 07 60 43 01 02
Tél.privé : 03 20 31 04 27
Fax : 03 21 49 80 10
E-mail : ddelot@nordnet.fr

Mme DENECE Estelle

5, rue Campagne Première, 75014 Paris
Tél. prof. : 01 43 21 11 07
Tél. privé : 01 46 64 22 16
E-mail : estelledenece@aliceadsl.fr

Mme De ROUX Delphine

Prof. : Les Muses 24, rue de la cavalerie
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 86 78
E-mail : delphine.deroux@club-internet.fr

M. DESROSIERES Pierre

26, rue des Écoles, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 40 51 71 25
E-mail : pierre.desrosieres@laposte.net

M. DIAZ Luc

Le Castelnau R1 – 23, avenue de la Galline
34170 Castelnau le Lez
Tél. : 04 67 58 87 00
E-mail : luc.diaz@wanadoo.fr

M. DIDIER Éric

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 30 73
E-mail : lericdidier@yahoo.fr

M. DIDIERLAURENT Michel

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 23 92 - Fax : 04 73 19 23 91
Privé. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 18 88
E-mail : michel.didierlaurent@wanadoo.fr

Mme DIEBLER Marie

31, rue Guy Moquet. 75017 Paris
Tél. : 06 60 15 32 65
E-mail : marie.diebler@wanadoo.fr

Mme DUFRESNOY Isabelle

16, rue des Lices – 41000 Blois
Tél. : 02 54 58 82 56
Tél. mobile : 06 81 55 50 34
E-mail : isabelle.dufresnoy@gmail.com

Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise

Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat
Tél. : 04 73 35 88 28
E-mail : franchisseur@wanadoo.fr

M. GENIN Yves

22, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 28 59
E-mail : yv.genin@orange.fr

Mme HERAIL Claudine

25 bis avenue du jeu de Mail
34170 Castelnaud le Lez
Tél. : 04 67 03 38 09
E-mail : claudine.herail@club-internet.fr

M. HOLTZER Jean-Pierre

Prof. : Les Muses, 24, rue de la cavalerie
34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 70 63 21
Tel. : 06 78 30 98 34
E-mail : jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr

Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia

Prof. : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane,
34970 Lattes
Tél. : 04 67 15 35 62
E-mail : lucia.ibanezm@free.fr

Mme JAEGER Anne

300, chemin de Barroux
84810 Aubignan
Tél. mobile : 06 09 59 07 63
E-mail : ajzepeda@wanadoo.fr

M. LADAS Costas

188. 13d. Jean Mermoz, 94 550 Chevilly-Larue
Tél. prof. : 01 46 61 41 78
Mobile : 06 62 24 61 38
E-mail : c.ladas@orange.fr

Mme LALLIER-MOREAU Dominique

Prof. : DML Pôle de santé rural
Rue Grobois
53 110 Lassay les Châteaux
Tél. : 02 43 03 18 56
Privé : Résidence les Greniers de la Gâtinière
Appt. 10 – 15, bd De la Gâtinière
61 140 Bagnoles de l'Orne
Tél. : 02 33 38 07 99
Portable : 06 65 45 09 58
E-mail : LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr

Mme LECLERCQ Françoise

548 rue de Ferin – 59500 Douai
Tél. : 03 27 87 75 26
Tél. mobile : 06 87 60 36 65
E-mail : f.leclercq@cegetel.net

M. LEHMANN Michel

4, rue Wilfrid Kilian
38000 Grenoble
Tél. prof. : 04 76 87 89 04
E-Mail : michel-lehmann@club-internet.fr

M. LEMESIC Peter

19, rue Jules Guesde 34080 Montpellier
Tel. : 04 67 41 48 96
Tél. mobile : 06 65 56 82 35
E-mail : lemesic.peter@orange.fr

Mme LESBATS -AIMEDIEU- Martine

29 ter, rue Colbert 13140 Miramas
Tél. : 09 71 50 10 42
Prof. : 04 90 50 14 97
Mobile : 06 63 13 28 60
E-mail : aimeдиеumartine@wanadoo.fr

Mme LE VAGUERESE Dominique,

2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.
Tél. : 01 43 54 89 20.
Mobile : 06 63 14 72 94
E-mail : levaguerese.dominique@neuf.fr

Mme LIOUX Claude

17, Avenue d'Assas – entrée B
34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 52 40 88
Mobile : 06 82 12 00 06
E-mail : claudie.m.lioux@wanadoo.fr

M. MAÎTRE Albert

Prof. : 23, Bd du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble
Tél. et fax : 04 76 44 22 69
Priv. : 32, route de Saint-Nizier, 38070 Seyssinet
Tél. : 04 76 49 16 60
E-mail : albert.Maître@wanadoo.fr

Mme MARTIN-SAULNIER Janine

20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan
Tél. : 04 68 55 15 01
E-mail : ja.ma@free.fr

M. MASCLEF Claude

104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt
Tél. : 03 27 92 65 49
Fax : 03 27 94 09 52
Tél. mobile : 06 99 30 63 28
E-mail : cmasclef@hotmail.com

M. MINOIS Lionel

BP 127 11, Magenta, 98800 Nouméa
E-mail : cminois@offratel.com

Mme MOSSÉ Catherine

121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 37 39 00
E-mail : cathmosse@free.fr

M. NASSIF Jacques

15 bis, rue Rousselet. 75007 Paris
Tél. : 01 43 06 86 21
Fax : 01 43 06 86 54
E-mail : lien@jacquesnassif.com
Doctor Ferran 24 7°-1. 08034 Barcelone
Tél. : 93 204 33 18
Fax : 93 280 60 39

M. ODDOUX Christian

Prof. 1 : 26, rue Lemerrier, 75017 Paris
Tél. prof. 1 : 01 43 87 66 38
Tél. prof. 2 : 03 85 33 21 53
Privé : 2, rue de L'église, 71260 Lugny
Tel. priv. : 03 85 33 00 37
E-mail : christian.oddoux@orange.fr
Site internet : www.oddoux.net

M. PHÉSANS Bertrand

Prof. : 97, boulevard Arago 75014 Paris
Tél. : 01 45 87 21 31
Privé : 27, rue Des laitières 94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 09 42
E-mail : bpheasans@teaser.fr

Mme PHILIPPOT Patricia

Prof. 53, rue de Chabrol 75010 Paris
Tél. : 06 60 14 28 59
Privé : 27, quai de l'Oise 75019 Paris
E-mail : patriciaphilippot@yahoo.fr

Mme RHEINBOLD Marie

37, rue Fontaines, 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 53 60
E-mail : marie.rheinbold@numericable.fr

Mme RIGOLLET Marie-Françoise

Prof. : 17, rue des Rosiers, 89100 Sens
Tél. prof. : 03 86 83 05 44
Privé : 16, rue du Général Leclerc – 89100 Sens
Tél. privé : 03 86 64 47 66
E-mail : mfrigolet@gmail.com

Mme ROOSEN Christine

Tél. : 01 45 59 33 78
E-mail : christineroosen@orange.fr

Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette
Prof. : 36, rue Pétiniaud Dubos, 87100 Limoges
Tél. : 05 55 77 48 68
Privé. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges
Tél. et fax : 05 55 79 39 90
E-mail : yvette.selles@sfr.fr

Mme SKIERKOWSKI Michèle
Prof. : 223, rue du Triolet, Bât. C, 34090 Montpellier

Tél. : 04 67 52 22 33
Portable : 06 32 90 46 79
E-mail : michele.skierkowski@free.fr

M. VALLON Serge
106. Quai de Tounis, 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 52 03 40
Fax : 05 61 33 10 63
E-mail : serge.vallon@numericable.fr
Vst.cemea@wanadoo.fr

Annuaire des correspondant(e)s de l'Association Mars 2013

M. ALBISSON Gérard

41 rue Blomet 75015 Paris
01 45 67 28 39

Mme ANCELE Marie-Pierre

5 bis rue de Substantion apt 105
34000 Montpellier
Tel : 06 21 99 31 83
ancelemp@free.fr

Mme BALDANZA-FLORES Maria

C/ Entença 63 3° 4a
Barcelona 08015
Spain

Mme BEAULIEU Agnès

Prof : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers
Tél. : 04 75 28 70 37
Tél. mobile : 06 67 79 64 41
E-mail : beaulieua@wanadoo.fr

M. BOURJAC Pascal

81, avenue des minimes
31200 Toulouse

Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire

14, résidence du petit Breuil
86000 Poitiers

Mme BRIAL Claudine

17, rue du Mas de Magret
34430 st Jean de Védas

Mme COLOMBANI Margaret

116, rue du Château
75014 Paris
Tel. : 01 43 21 85 75
e-mail : margaret.colombani@wanadoo.fr

Mme DESLANDES Marie

48 rue Eugène Martin
94120 Fontenay sous-bois
Tèl. : 06 62 46 31 38
e-mail : deslandes.marie@bbos.fr

M. DEUTSCH Claude

9, rue des vierges Kerners 56640 Arzon
Tel. : 02 97 53 84 58
e-mail : deutschclaud@neuf.fr

M. EYGUESIER Pierre

Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 24 13
Privé : 80 rue Ménilmontant 75020 Paris
Tél. et fax : 01 42 59 76 38
E-mail : kliketi@libertysurf.fr
petitecapitale@aliceadsl.fr

M. GALIEN Jérôme

1, Avenue du 8 mai
30220 Aigues-Mortes
Mobile : 06 2253 89 08
E-mail : jerome.galien@laposte.net

Mme GARNIER-DUPRE Jacqueline

3, rue de l'école de médecine
34000 Montpellier

M HAN-LU Victor

E-mail : victor.luhan@gmx.com

M. KEMPF Jean-Philippe

11, rue Simon Derevre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 07 44
Mobile : 06 42 02 78 35
jphkempf@wanadoo.fr

M. LAVIOLETTE André

8 rue de l'Entrepôt
62600 Berk sur Mer
Tèl. 06 81 29 49 34
e-mail : andre.laviolette@voila.fr

Mme LE NORMAND Martine

6, quai des Marans, 71000 Macon
Tél. prof. : 03 85 39 14 45
Mobile : 06 33 60 24 34
E-mail : martine.le.normand@orange.fr

M. MASSON André

37, rue Tarin
49100 Angers

Mme PERRIN Maryse

41, rue Robert
31200 Toulouse
06 75 64 08 14
Maryse.perrin.estarlie@wanadoo.fr

Mme RAINHO Elisabeth

1 bis, rue du Figuier
34000 Montpellier

M. SALVAIN Patrick

10, rue du Tour Ministre
07200 Aubenas
E-mail : patrick.salvain@orange.fr

M SANTELLI Albert

356, rue Armand-ohlen PK4
98800 Nouméa – Nouvelle-Calédonie
E-mail : albert.santelli@gmail.com

Mme SEYNE Raymonde

22, rue saint-denis Poitiers

Mme SÖTTY Annie

100, rue Guillaume Fouace 50760 Reville
Tel : 02 33 53 38 54
E-mail : sotty.annie@wanadoo.fr

Mme VIALLET Miette

69, avenue d' Assas 34000 Montpellier
Mobile : 06 88 83 37 49
E-mail : mietteviallet@yahoo.fr

Ms WILDER Françoise et Sean

227, chemin du Réservoir de Montmaur. 34090 Montpellier
Tél: 04 67 61 98 87
Tél. mobile : 06 61 14 76 97 (F.) et 06 40 96 03 19 (S)
E-mail : francoise.wilder@orange.fr / sean.wilder@orange.fr

Agenda

Séminaire I-AEP Séminaire et Il Movimento per la libertà della psicanalisi 18 et 19 mai 2013

Museo d'Arte della città, via di Roma 13 – Sala Multimediale
Ravenna - Italia

Coordination de l'Inter-associatif européen de psychanalyse

1 et 2 juin 2013 à Paris
Hôtel de l'industrie,
4 place Saint-germain des près
Paris 6ème

Comité de liaison générale de Convergencia

30 et 31 mai 2013 (Paris)

Colloque de Convergencia

1 et 2 juin 2013
Casa argentina – Cité universitaire
Paris

Assemblée générale des CCAF

15 et 16 juin 2013
Institut de Théologie Protestant
83 bd Arago
Paris 14ème

Séminaire des CCAF à Lille

Novembre 2013 (date à préciser).